



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°1 du 05/01/2023

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

BONNE ANNÉE 2024

Les membres de la CFS souhaitent une excellente année à tous les clubs, licenciés et bénévoles de la Fédération Française de Baseball et Softball.

RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DE LA SAISON AUX CLUBS

La CFS remercie tous les clubs qui se sont pré-engagés et qui ont été représentés intégralement lors des trois réunions organisées les 18 et 19 décembre.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

QUOTAS DES JOUEURS FORMÉS LOCALEMENT (JFL)

Pour rappel, une **manche lancée correspond à 3 retraits**. En cas de "Mercy Rule", les **manches non jouées** seront **comptabilisées comme "lancées" seulement si le JFL est le dernier lanceur ayant effectué un retrait**.

Il a été décidé d'appliquer, pour les Challenges de France Baseball & Softball, un quota identique à celui du championnat (cf. Annexes Baseball & Softball), **sans restriction pour les lanceurs** (starts ou nombre de manches lancées).

Evolution pour la D1 Féminine de Softball:

- 3 joueuses sur le terrain
- 1 start JFL
- 4 manches minimum lancées lors d'un programme double & 6 manches minimum lancées lors d'un programme triple

Évolution pour la D1 Masculine de Softball:

- 5 manches minimum lancées lors d'un programme double & 8 manches minimum lancées lors d'un programme triple ou quadruple.

JOURNÉES DE RÉSERVE

Les journées de réserve seront intégrées dans les calendriers. La première journée de réserve disponible devra être utilisée comme journée de report. De plus, la CFS se réserve le droit de proposer des journées de report non identifiées comme « journée de réserve » selon l'Article 124.5 des RG.

LISTE DES 30

La liste des 30 a été validée pour les deux disciplines et tous les championnats nationaux adultes.

Une liste provisoire doit être transmise 10 jours avant le début du championnat, et une liste définitive avant le début de la phase retour du championnat concerné, conformément aux dispositions de l'Article 159.4 des RG. De plus, le roster provisoire de chaque équipe participant à un Challenge de France est constitué par la liste définitive, ou à défaut par la liste provisoire, des trente joueurs communiquée à la CFS pour le championnat de Division 1 correspondant.

MODULE COMPÉTITION

Le module compétition entre en vigueur pour les Division 1 de Baseball et Softball.

Des réunions sur ce sujet seront organisées début janvier 2024.

APPARTENANCE ET QUALIFICATION

Le softball s'aligne avec le baseball sur ce sujet. L'appartenance à un championnat est comptabilisée par la présence "en jeu", sur la feuille de score, et un.e joueur.se appartient à un championnat lorsqu'il.elle a joué 1/3 du championnat en question. La qualification à un championnat est comptabilisée par la présence sur la feuille de match.

ÉVOLUTIONS DES FORMULES SPORTIVES**CALENDRIERS BASEBALL**

La D2B se jouera sur 10 journées en format Aller-Retour simples, contrairement aux 15 journées comme proposé aux clubs dans un premier temps. Les calendriers prévisionnels ont été mis à jour.

CALENDRIERS SOFTBALL

La D1 masculine se jouera sur 7 journées (finales comprises) en format « plateaux », contrairement aux 10 journées au format double-header comme proposé aux clubs dans un premier temps. Les calendriers prévisionnels ont été mis à jour.

BARRAGES

Il a été décidé de supprimer les barrages entre la D1 et D2.

De plus, il n'y aura pas de descentes pour la Division 1 masculine de Softball.

Plus d'informations sur [la page dédiée aux textes officiels de la FFBS](#)

CALENDRIERS**CALENDRIERS NATIONAUX**

Les calendriers définitifs sont en cours d'élaboration par la CFS, en adéquation avec les engagements des équipes dans leurs championnats respectifs. Ils seront transmis aux équipes engagées au plus tard le 15 février 2024.

CALENDRIERS RÉGIONAUX

La formule pour chaque championnat régional est attendue par la CFS au 15 janvier 2024.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Les inscriptions pour l'Open de France Féminin de Baseball, prévu du 30 mars au 1er avril à Saint-Romain de Jalionas en Auvergne-Rhône-Alpes, sont ouvertes. Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 15 février 2024.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#)

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL 5

Les tirages au sort ont été effectués et les poules sont désormais connues. Les équipes participantes sont invitées à soumettre leurs rosters prévisionnels pour le 5 janvier 2024.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#)

RECOURS

Tel que défini par l'article 60 du Règlement Intérieur - Édition du 5 octobre 2023 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier. L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier (50€) et d'enquête. L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°2 du 24/01/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 23 janvier 2024 de 13h00 à 14h30 : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Eric DEDIEU, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Hervé LAPEYRE, Frédéric GUERN, Soazik KLEIN (Présidente CFSS).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

ÉVOLUTIONS DES FORMULES SPORTIVES DES CHAMPIONNATS

CALENDRIERS SOFTBALL

- Division 1 masculine

Suite à l'annonce du retrait de Clapiers-Jacou, la CFS a décidé de modifier la formule sportive de la D1 masculine qui se jouera à 4 équipes sur 9 journées (finales comprises) en format « plateaux ». Les calendriers définitifs seront mis à jour une fois la réception totale des engagements pour la saison 2024. Le championnat de D1 de Softball Masculin commencera le week-end du 09 & 10 Mars 2024 et se terminera le week-end du 22 & 23 Juin 2024.

- Division 2 masculine

Suite à l'annonce du retrait de l'entente Limeil-Brévannes / Nantes, la CFS a décidé de ne pas modifier la formule sportive de D2 masculine qui se jouera sur 7 journées (finales comprises) en format double header. Une équipe sera exempte lors de chaque journée. Les calendriers définitifs seront mis à jour une fois la réception totale des engagements pour la saison 2024.

- Division 2 féminine

Suite à l'annonce du retrait de l'entente Grand-Est, la CFS a décidé de ne pas modifier la formule sportive de D2 féminine qui se jouera sur 7 journées (finales comprises) en format double header. Une équipe sera exempte lors de chaque journée. Les calendriers définitifs seront mis à jour une fois la réception totale des engagements pour la saison 2024.

[L'annexe 3 des Règlements Des Compétitions Softball - Saison 2024](#) sera modifiée en conséquence.

ÉVOLUTIONS DES FORMULES SPORTIVES DES CHALLENGES DE FRANCE

CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL FEMININ 2024

La formule sportive du Challenge de France de Softball Féminin 2024 s'articulera autour d'un Premier Tour avec deux poules (simple round robin entre toutes les équipes pour chaque poule), d'un Super Round opposant les deux premiers de chaque poule (la confrontations directes entre les équipes d'une même poule étant conservées) et d'une finale en une rencontre gagnante opposant les deux premiers du Super Round. Il n'y aura pas de petite finale, ni de match de classement pour la cinquième place.

La constitution des poules du premier tour est la suivante (basée sur le classement de l'année précédente) :

- Poule A : Grenoble / Clapiers-Jacou / Nice
- Poule B : Évry-Courcouronnes / Saint-Raphaël / Pessac

Le planning du Challenge de France de Softball Féminin 2024 est en cours d'élaboration par la CFS.

[L'annexe 3 des Règlements Des Compétitions Softball - Saison 2024](#) sera modifiée en conséquence.

CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL MASCULIN 2024

Suite à l'annonce du retrait de Clapiers-Jacou, la CFS a décidé de ne pas modifier la date prévue pour le Challenge de France de Softball Masculin 2024. Il aura donc lieu le week-end du 30 & 31 Mars, et 1er Avril 2024.

La formule sportive du Challenge de France de Softball Masculin 2024 s'articulera autour d'un simple round robin entre toutes les équipes et d'une finale en une rencontre gagnante.

Le planning du Challenge de France de Softball Masculin 2024 sera le suivant (Recevant/Visiteur) :

- Samedi 30 Mars 2024 :
 - Rencontre 1 : Toulouse/Pessac
 - Rencontre 2 : Nice/Montpellier
- Dimanche 31 Mars 2024 :
 - Rencontre 3 : Pessac/Nice
 - Rencontre 4 : Montpellier/Toulouse
 - Rencontre 5 : Montpellier/Pessac
 - Rencontre 6 : Toulouse/Nice
- Lundi 1er Avril : Finale entre le 1er et le 2ème de la phase qualificative

Les horaires des rencontres seront définis par la CFS ultérieurement.

[L'annexe 3 des Règlements Des Compétitions Softball - Saison 2024](#) sera modifiée en conséquence.

CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL 2024

La formule sportive du Challenge de France de Baseball 2024 sera identique à celle de 2023. Elle s'articulera dans un premier tour sur deux poules de quatre équipes sur deux terrains différents (Rouen et Chartres), puis d'une phase finale (demi-finale et finale) à Rouen.

La constitution des poules du premier tour est la suivante (basée sur le classement de l'année précédente) :

- Poule A (à Chartres) : Montpellier / Toulouse / Savigny-sur-Orge / Metz
- Poule B (à Rouen) : Montigny-le-Bretonneux / Sénart / Rouen / La Rochelle

Le planning du Challenge de France de Baseball 2024 est en cours d'élaboration par la CFS.

Plus d'informations sur [la page dédiée aux textes officiels de la FFBS](#)

ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS NATIONAUX

La CFS accuse bonne réception des dossiers d'engagement pour la saison 2024 des clubs suivants:

- Les Pirates de Béziers - D2 Baseball et D2 Softball Féminin
- Les Cards de Meyzieu-Décines - D2 Baseball
- Les Pharaons d'Évry-Courcouronnes - D1 Softball Féminin et D2 Softball Masculin (Entente avec Lunéville)
- Les Raiders d'Eysines - D2 Baseball
- Les Hawks de La Guerche de Bretagne - D2 Baseball

Pour rappel, les clubs pré-engagés peuvent trouver toutes les informations concernant la constitution des dossiers d'engagement dans les Annexes 1 des Règlements Des Compétitions [Baseball](#) et [Softball](#) - Saison 2024 (en plus des documents fournis par mail).

Les dossiers d'engagement doivent contenir, entre autres, les documents suivants:

- Le formulaire d'engagement définitif (baseball ou softball)

- **Le formulaire de pré-liste provisoire de 30 joueurs maximum**, ou par extraction d'un e-roster directement sur l'extranet fédéral, accompagnée de la déclaration d'engagement du président du club.
- **Le formulaire d'engagement des officiels** (managers, arbitres et scoreurs), ainsi que **l'attestation de diplôme de chaque manager** (pour le baseball).
- **Le formulaire d'engagement Arbitre** dûment rempli par chaque arbitre (retourné à la CFA et la CFS).
- **Le formulaire d'engagement Scoreur** dûment rempli par chaque scoreur (retourné à la CFSS et la CFS)
- **Pour le softball, le roster de 12 joueurs ou joueuses minimum par équipe**, pour une équipe jeune (6U à 15U) évoluant en championnat, sur le formulaire officiel prévu à cet effet.
- **Pour le softball, la liste des actions menées par le club** dans le cadre du développement de la pratique softball auprès des jeunes.
- **Pour le baseball, les engagements et les participations effectives en championnat jeunes de 3 équipes, pour la D1, ou 2 équipes, pour la D2**, (18U jusqu'à 9U baseball et/ou softball) hors équipes d'entente, ainsi que d'une équipe réserve en 19 ans et plus évoluant dans un autre championnat, visés, pour les championnats régionaux, **par le président de la ligue régionale concernée** et communiqués à la CFS et à la CFJ en début et fin de championnat régional.
- **Pour le baseball, les derniers comptes approuvés en assemblée générale du club ou de la section, ainsi que le budget prévisionnel du club, établi pour l'année de ce championnat.**
- **Disposer de 2 jeux de maillots ; un sombre et un clair.**
- Disposer d'un terrain aux spécificités définies par la commission fédérale terrains et équipements, et **joindre une convention de mise à disposition fournie par la collectivité possédant l'équipement dans le dossier d'inscription.**

Plus d'informations sur [la page dédiée aux textes officiels de la FFBS](#)

CALENDRIERS

CALENDRIERS NATIONAUX

Suite aux modifications apportées aux formules sportives, les calendriers définitifs sont en cours d'élaboration par la CFS, en adéquation avec les engagements des équipes dans leurs championnats respectifs. **Ils seront transmis aux équipes engagées au plus tard le 15 février 2024.**

CALENDRIERS RÉGIONAUX

La CFS a reçu la quasi-totalité des formules et calendriers de chaque championnat régional. Ceux-ci sont en cours d'étude et une réponse sera apportée à chaque Ligue Régionale dans les plus brefs délais.

MODULE COMPÉTITION ET LISTE DES TRENTE

Une réunion sur la liste des trente via E-licence et le module compétition s'est tenue le 22 Janvier 2024, avec la participation de la quasi-totalité des clubs pré-engagés en championnats nationaux.

Pour rappel, **la procédure d'impression du E-Roster ainsi que le remplissage de la feuille de match papier seront toujours en vigueur pour la saison 2024.**

Conformément à l'Article 159.4 des Règlements Généraux 2024, **chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum**, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Plus d'informations sur [la page dédiée aux textes officiels de la FFBS](#)

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Les inscriptions pour l'Open de France Féminin de Baseball, prévu du 30 mars au 1er avril à Saint-Romain de Jalionas en Auvergne-Rhône-Alpes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 15 février 2024.

Pour l'instant, trois équipes se sont inscrites et il reste donc trois places disponibles.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#)

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'Open de France de Baseball5 2024 a livré son verdict ce week-end (20 & 21 Janvier 2024) à l'Arténium de Ceyrat.

Dans la catégorie 15U, les Chatons Mercenaires de Montigny-le-Bretonneux se sont imposés face aux Rabbits de Clapiers-Jacou deux manches à zéro sur les scores de 4-2 et 10-5.

Le classement finale de la catégorie 15U est le suivant:

1. Chatons Mercenaires de Montigny-le-Bretonneux
2. Rabbits de Clapiers-Jacou
3. Renards de la Vallée du Gapeau
4. Arvernes de Clermont-Ferrand
5. Bats de Saint-Romain de Jalionas

Dans la catégorie 16+, les Tigers de Thiais 1 se sont imposés face aux Rabbits de Clapiers-Jacou deux manches à zéro sur les scores de 5-4 et 6-1.

Le classement finale de la catégorie 16+ est le suivant:

1. Tigers de Thiais 1
2. Rabbits de Clapiers-Jacou
3. Barracufive de Montpellier
4. Alligators de Nîmes 1
5. Royals Roosters de Herblay-sur-Seine
6. Wolfpack
7. Renards de Vallée du Gapeau
8. Cougars de Montigny-le-Bretonneux
9. Squales de Vauréal
10. Los Pepinos de Valenciennes
11. Devils de Bron Saint-Priest
12. Wisps du Beaujolais
13. Arvernes de Clermont-Ferrand
14. Tigers de Thiais 2
15. Alligators de Nîmes 2
16. Les Squalitos de Vauréal
17. Pirates de Béziers
18. Green Fielders de Montbéliard

La CFS souhaite remercier chaleureusement la Mairie de Ceyrat, ainsi que le club des Arvernes de Clermont-Ferrand et ses bénévoles pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

La CFS souhaite féliciter toutes les équipes engagées pour leur participation et leur engagement auprès de cette discipline dans laquelle la France est actuellement au 1er rang du classement mondial WBSC.

Plus d'informations sur [la page de l'événement](#).

MEN'S SOFTBALL EUROPEAN SUPER CUP 2024

Suite au retrait du club de Clapiers-Jacou du championnat de Division 1 masculine de softball 2024, et conformément à l'article 153 des règlements généraux de la Fédération, le club de Clapiers-Jacou perd ses droits sportifs acquis pour la coupe d'Europe masculine de softball 2024 (Men's Softball European Super Cup 2024), en tant que champion de France de Division 1 masculine de softball 2023.

La CFS propose, en conséquence, au Comité directeur fédéral, que les droits sportifs, perdus par le club de Clapiers-Jacou au titre du championnat de Division 1 masculine de softball 2023, soient attribués au 3ème de l'édition 2023 dudit championnat, à savoir le Stade Toulousain ; le 2ème de ce championnat bénéficiant déjà de droits sportifs pour la coupe d'Europe masculine de softball 2024 conformément à l'article 3.4 du règlement sportif des challenges de France de softball féminin et masculin.

DIRECTEURS DE CHAMPIONNAT - D1 BASEBALL 2024

La CFSS décide de créer un rôle « Directeur de championnat » spécifiquement pour les championnats gérés par MyWBSC. Celui-ci doit :

- saisir dans MyWBSC les rencontres qui n'auront pu l'être en direct
- vérifier la saisie « en direct » à partir des feuilles de scorage
- corriger les erreurs détectées lors de cette vérification.

Compte tenu de la nouveauté de l'outil et du petit nombre actuel d'opérateurs, la CFSS décide de nommer 2 directeurs de championnat pour la saison 2024.

Leur indemnité s'élève à 10 € par rencontre saisie ou vérifiée.

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°3 du 31/01/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 30 janvier 2024 de 18h30 à 19h30 : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Eric DEDIEU, Stephen LESFARGUES (DTN), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Hervé LAPEYRE, Frédéric GUERN, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

ÉVOLUTIONS DES FORMULES SPORTIVES DES CHALLENGES DE FRANCE

CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL MASCULIN 2024

La CFS a reçu une demande venant du club de Toulouse, organisateur du Challenge de France de Softball Masculin 2024, pour réexaminer la formule de la compétition.

Après réexamen, la formule sportive du Challenge de France de Softball Masculin 2024 s'articulera autour d'un simple round robin entre toutes les équipes, une demi-finale, une petite finale et une finale au meilleur des trois rencontres.

Le planning du Challenge de France de Softball Masculin 2024 sera le suivant (Recevant/Visiteur) :

- Samedi 30 Mars 2024 :
 - Rencontre 1 : Toulouse/Pessac
 - Rencontre 2 : Nice/Montpellier
 - Rencontre 3 : Pessac/Nice
- Dimanche 31 Mars 2024 :
 - Rencontre 4 : Montpellier/Toulouse
 - Rencontre 5 : Montpellier/Pessac
 - Rencontre 6 : Toulouse/Nice
 - Rencontre 7 : Demi-Finale entre le 2ème et le 3ème de la phase qualificative
- Lundi 1er Avril :
 - Rencontre 8 : Petite finale entre le perdant de la demi-finale et le 4ème de la phase qualificative
 - Rencontre 9 : 2ème match de finale entre le 1er et le vainqueur de la demi-finale (conservation du résultat de la rencontre du premier tour entre les deux équipes)
 - Rencontre 10 : Si nécessaire, 3ème match de finale entre le 1er et le vainqueur de la demi-finale

Les horaires des rencontres seront définis par la CFS ultérieurement.

[L'annexe 3 des Règlements Des Compétitions Softball - Saison 2024](#) sera modifiée en conséquence.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Les inscriptions pour l'Open de France Féminin de Baseball, prévu du 30 mars au 1er avril à Saint-Romain de Jalionas en Auvergne-Rhône-Alpes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 15 février 2024.

Pour l'instant, trois équipes se sont inscrites et il reste donc trois places disponibles.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#)

RAPPEL**Transferts internationaux**

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°4 du 05/02/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 02 février 2024 de 12h à 14h : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Eric DEDIEU, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Frédéric GUERN, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Soazik KLEIN (Présidente CFSS).

ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS NATIONAUX

BASEBALL

Tous les dossiers d'engagement en Division 1 et Division 2 Baseball 2024 étaient complets dans les temps (31 janvier 2024) à l'exception du club de Toulouse pour le Championnat de Baseball de Division 1 qui n'avait pas transmis de second formulaire d'engagement arbitre, ni d'arbitre licencié dans son club.

Le club de Toulouse sera sanctionné:

- soit d'une amende de 50€ (par jour après la date butoir) s'il fournit un second arbitre de niveau AF2B (ou stagiaire AF2B) minimum licencié dans leur club **avant le 15 février 2024**, en application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : *"Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux"*.
- soit d'une amende de 1 500 € (par arbitre par saison sportive) s'il ne fournit pas de second arbitre **passé la date du 15 février 2024**, en application de l'Article 245.2 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : *"Non mise à disposition d'un arbitre pour la durée de la compétition"*.

SOFTBALL

Tous les dossiers d'engagement en Division 1 et Division 2 Softball 2024 étaient complets dans les temps (31 janvier 2024) à l'exception :

- du club de Grenoble pour le Championnat de Softball Féminin de Division 1 qui n'avait pas transmis de pré-liste provisoire de 30 joueuses maximum. **Celui-ci a été complété en date du 1er février 2024.** En application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : *"Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux."* – 50€ (Par jour après la date butoir), le club de Grenoble est sanctionné d'une amende de 50€.
- du club de Nice pour le Championnat de Softball Masculin de Division 1 qui n'avait pas transmis les actions mises en place pour le développement du softball jeune. **Celui-ci a été complété en date du 1er février 2024.** En application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : *"Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux."* – 50€ (Par jour après la date butoir), le club de Nice est sanctionné d'une amende de 50€.
- du club de Nice pour le Championnat de Softball Féminin de Division 1 qui n'avait pas transmis les actions mises en place pour le développement du softball jeune. **Celui-ci a été complété en date du 1er février 2024.** En application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : *"Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux."* – 50€ (Par jour après la date butoir), le club de Nice est sanctionné d'une amende de 50€.

La CFS évalue les dossiers reçus et fera un retour aux clubs dans le prochain PV.

NB : la Commission Fédérale Arbitrage (CFA) et la Commission Fédérale Scoring et Statistiques (CFSS) évaluent les documents reçus étant de leur ressort et publient leur constat dans les PV de leurs commissions.

CALENDRIERS DES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2024

La journée de Division 1 Baseball initialement programmée pour le 19 mai est reportée à une date ultérieure en raison d'un match de test prévu entre l'équipe nationale de France de Baseball et celle d'Allemagne.

Les calendriers définitifs des championnats suivants sont transmis aux clubs participants avec ce procès-verbal :

*Division 1 Baseball
Division 2 Baseball
Division 1 Féminine Softball
Division 2 Féminine Softball
Division 1 Masculine Softball
Division 2 Masculine Softball*

RAPPEL

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes provisoires des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence, comme présenté lors de la réunion du 22 janvier 2024. Les PDFs de ces rosters doivent être envoyés à la CFS par mail au plus tard la date prévue. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Les inscriptions pour l'Open de France Féminin de Baseball, prévu du 30 mars au 1er avril à Saint-Romain de Jalionas en Auvergne-Rhône-Alpes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 15 février 2024.

Pour l'instant, trois équipes se sont inscrites et il reste donc trois places disponibles.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#).

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°5 du 19/02/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 09 février 2024 de 13h à 14h : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Eric DEDIEU, Stephen LESFARGUES (DTN), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Frédéric GUERN, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

ENGAGEMENTS EN CHAMPIONNATS NATIONAUX

DOSSIER D'ENGAGEMENT

Le club de Toulouse a régularisé sa situation quant à son engagement en Division 1 Baseball 2024, en **complétant son dossier d'inscription en date du 15 février 2024**.

En application de l'Article 120.4 des Règlements Généraux et du Guide Financier Fédéral : "*Non-respect de la date de retour des dossiers complets d'engagement aux championnats nationaux.*" – 50€ (Par jour après la date butoir), le club de Toulouse est sanctionné d'une amende de 15j x 50€ soit 750€, sous réserve d'une validation de l'engagement par la CFA.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

La CFS a jugé que tous les dossiers d'engagement remplissaient les conditions d'engagement pour la saison 2024, à l'exception de celui du club de Montpellier pour la Division 1 de Softball Masculin.

La CFS, suite à l'étude de chaque dossier d'engagement, a jugé que le club de Montpellier ne remplissait pas le critère lié au développement de la pratique softball jeune, et de ce fait, ne remplissait pas les conditions d'engagement pour la Division 1 de Softball Masculin, le bilan des actions menées lors de la saison 2023 ne donnant pas le nombre suffisant de points (6 points). En conséquence, **la CFS a décidé de sanctionner le club de Montpellier d'une rétrogradation en division inférieure avec sursis, sous réserve de l'obtention d'un total de 14 points sur l'année à venir (équivalant aux points de 2023 et 2024).**

NB : la Commission Fédérale Arbitrage (CFA) et la Commission Fédérale Scoring et Statistiques (CFSS) évaluent les documents reçus étant de leur ressort et publient leur constat dans les PV de leurs commissions.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

La période d'inscription pour l'Open de France Féminin de Baseball, événement prévu du 30 mars au 1er avril à Saint-Romain de Jalionas en Auvergne-Rhône-Alpes, s'est clôturée le 15 février.

Quatre équipes se sont inscrites pour la compétition.

La formule définitive sera communiquée ultérieurement.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#).

PLANNINGS CHALLENGES DE FRANCE SOFTBALL
CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL MASCULIN

samedi 30 mars			
MATCH	HEURE	RECEVANT	VISITEUR
CDF2401	10h30	Toulouse	Pessac
CDF2402	13h00	Nice	Montpellier
CDF2403	15h30	Pessac	Nice
dimanche 31 mars			
MATCH	HEURE	RECEVANT	VISITEUR
CDF2404	09h00	Montpellier	Toulouse
CDF2405	11h30	Montpellier	Pessac
CDF2406	14h00	Toulouse	Nice
CDF2407	16h30	DEMI-FINALE	
lundi 1 avril			
MATCH	HEURE	RECEVANT	VISITEUR
CDF2408	10h00	PETITE FINALE	
CDF2409	12h30	FINALE	
CDF2410	15h00	FINALE 3e rencontre si nécessaire	
N/A	15h00 ou 17h30	REMISE DES RECOMPENSES	

CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL FEMININ

samedi 18 mai			
MATCH	HEURE	RECEVANT	VISITEUR
CDF24A1	10h30	Clapiers	Nice
CDF24B1	13h00	Saint Raphael	Pessac
CDF24A2	15h30	Grenoble	Clapiers
CDF24B2	18h00	Evry	Saint Raphael
dimanche 19 mai			
MATCH	HEURE	RECEVANT	VISITEUR
CDF24A3	10h00	Nice	Grenoble
CDF24B3	12h30	Pessac	Evry
CDF24FR1*	15h00	1e A	1e B
CDF24FR2*	17h30	2e A	2e B
lundi 20 mai			
MATCH	HEURE	RECEVANT	VISITEUR
CDF24FR3	10h00	1e A	2e B
CDF24FR4	12h30	1e B	2e A
CDF24FIN	15h00	FINALE	
* Tirage au sort pour définir l'équipe recevante CDF24FR1 et CFD24FR2			

RAPPEL**Transferts internationaux**

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°6 du 08/03/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 08 mars 2024 de 12h30 à 13h30 : Jean-Marie MEURANT (Président), Agnès MASSON-SIBUT, Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Stephen LESFARGUES (DTN), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Hervé LAPEYRE, Eric DEDIEU, Frédéric GUERN, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

LISTES DES 30 PROVISOIRES

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception des listes des 30 provisoires des quatre clubs engagés dans la compétition.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception des listes des 30 provisoires des six clubs engagés dans la compétition.

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de Montpellier, Toulouse et Nice ont fait une demande de report pour la J2 du championnat de Division 1 Masculine de Softball.

Demande : Déplacer la journée 2 prévue les 16 et 17 Mars à Montpellier aux dates suivantes 01 et 02 Juin.

Accord CFS

Les clubs du PUC et Bréal-sous-Montfort ont fait une demande d'inversion pour la J1 du championnat de Division 2 de Baseball.

Demande : Inverser la journée 1 prévue le 31 Mars à Bréal-sous-Montfort avec la journée 13 prévue le 08 Septembre.

Accord CFS

Les clubs de Ronchin et Bréal-sous-Montfort ont fait une demande de report pour la J9 du championnat de Division 2 de Baseball.

Demande : Déplacer la journée 7 prévue le 09 Juin à Bréal-sous-Montfort à la date suivante : 16 Juin.

Accord CFS

Les clubs de Sénart et Thiais ont fait une demande de report pour la J9 du championnat de Division 2 de Baseball.

Demande : Déplacer la journée 7 prévue le 09 Juin à Thiais à la date suivante : 28 Avril à Pershing.

Accord CFS

NOMINATIONS

La CFS nomme **Monsieur CHAFFOIS François-Xavier** comme Commissaire Technique lors de l'Open de France Féminin de Baseball 2024 à Saint-Romain-de-Jalionas.

La CFS nomme **Monsieur LESFARGUES Stephen** comme Commissaire Technique lors du Challenge de France Masculin de Softball 2024 à Toulouse.

La CFS nomme **Monsieur MEURANT Jean-Marie** et **Monsieur LESFARGUES Stephen** comme Commissaires Techniques lors du Challenge de France de Baseball 2024 à Rouen et Chartres.

La CFS nomme **Monsieur LOPEZ Jean-Claude** comme Commissaire Technique lors du Challenge de France Féminin de Softball 2024 à Béziers.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Selon l'article 13.1 du règlement de la compétition, « *Au moins dix (10) jours avant le début de la compétition, toutes les équipes doivent communiquer à la CFS la liste provisoire des joueuses, via le formulaire fourni par la CFS aux équipes participantes* ».

Il est demandé aux équipes de bien vouloir remplir la fiche roster transmise par la CFS (en pièce jointe du PV6) et de la retourner par mail à cfs@ffbs.fr avant le **20 mars 2023**.

DEMANDES A LA CFS

La CFS a donné son feu vert pour que le Stade Toulousain Baseball inclut Alexandre MARCATI, licencié à l'AS Brévannes Caribous, dans le rôle d'entraîneur de lanceuses pour leur équipe féminine de Division 2. Pour cela, Alexandre MARCATI doit systématiquement présenter aux officiels un roster où son nom figure lors de chaque rencontre.

La CFS a rejeté la sollicitation du MUC Barracudas Baseball concernant la reconnaissance de Grégory CROS comme "en cours de formation FE1 - Baseball et Softball".

La CFS a rejeté la sollicitation du Stade Toulousain Baseball concernant la non-application de l'amende pour retard de complétion du dossier d'engagement.

RAPPEL IMPORTANTS

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

"Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié."

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

"Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une

extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive."

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le questionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Signature des feuilles de matchs : Les feuilles de matchs doivent impérativement être signées par une personne en responsabilité de diplôme.

Transmission des Résultats : Le club qui accueille les plateaux est responsable de l'envoi des résultats de chaque rencontre à la CFS dans les deux heures suivant la fin de celle-ci. Ces informations doivent être envoyées à l'adresse suivante : cfs@ffbs.fr.

Partage des Documents de Match : En plus des résultats, il est impératif de partager les feuilles de matchs, irosters et feuilles de scores à la CFSS via upload.ffbs.fr.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS BASEBALL ET SOFTBALL

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur; en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°7 du 13/03/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 12 mars 2024 de 13h à 14h15 : Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Hervé LAPEYRE, Eric DEDIEU, Frédéric GUERN, Soazik KLEIN (Présidente CFSS).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

1ère Journée – 09/10 mars 2024

Pessac : Non transmission par courrier électronique au plus tard le lendemain de la journée à midi : Feuille de score et feuille de match et attestations collectives de licence (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 30 €

PESSAC PANTHÈRES vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1M011 : [8-16, rencontre homologuée](#)
Montpellier: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€.

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL – D1M012 : [8-7, rencontre homologuée](#)
Montpellier: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€.

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES – D1M013 : [3-14, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1M014 : [7-6, rencontre homologuée](#)
Montpellier: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€.

PESSAC PANTHÈRES vs NICE CAVIGAL – D1M015 : [14-4, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs PESSAC PANTHÈRES – D1M016 : **RAIN OUT**
La rencontre est reportée au 13/04/2024 à 10h Toulouse, lors de la journée 4 du championnat de D1 Masculine de Softball.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Selon l'article 13.1 du règlement de la compétition, « *Au moins dix (10) jours avant le début de la compétition, toutes les équipes doivent communiquer à la CFS la liste provisoire des joueuses, via le formulaire fourni par la CFS aux équipes participantes* ».

Il est demandé aux équipes de bien vouloir remplir la fiche roster transmise par la CFS et de la retourner par mail à cfs@ffbs.fr avant le **20 mars 2023**.

La CFS a pris note du retrait de l'équipe de la Ligue des Hauts de France.

La CFS a validé le programme de l'Open de France Féminin de Baseball 2024, veuillez le trouver ci-dessous :

			
30 MARS			
J1	10H30	BATS	GOP
	ODF2401		
	13H00	GOP	NORMANDIE
	ODF2402		
	15H30	NORMANDIE	BATS
ODF2403			
31 MARS			
J2	10H00	NORMANDIE	GOP
	ODF2404		
	12H30	GOP	BATS
	ODF2405		
	15H00	BATS	NORMANDIE
ODF2406			
1ER AVRIL			
FINALE	10H30	PROTOCOLE D'AVANT MATCH	
	11H00	FINALE	
	ODF2407		
	13H30	CEREMONIE DE CLOTURE	

DEMANDES A LA CFS

Suite à la sollicitation du club du MUC Barracudas Baseball et aux éléments envoyés pour appuyer leur demande attestant de la prise de licence du joueur dans les années 1990, la CFS recommande au Secrétaire Général de la fédération d'accorder le statut de JFL à Rémy Pujal.

RAPPELS IMPORTANTS

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra

fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive."

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Signature des feuilles de matchs : Les feuilles de matchs doivent impérativement être signées par une personne en responsabilité de diplôme.

Transmission des Résultats : Le club qui accueille les plateaux est responsable de l'envoi des résultats de chaque rencontre à la CFS dans les deux heures suivant la fin de celle-ci. Ces informations doivent être envoyées à l'adresse suivante : cfs@ffbs.fr.

Partage des Documents de Match : En plus des résultats, il est impératif de partager les feuilles de matchs, irosters et feuilles de scores à la CFSS via upload.ffbs.fr.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS BASEBALL ET SOFTBALL

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur; en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°8 du 19/03/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

LISTES DES 30 PROVISOIRES

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception des listes des 30 provisoires des cinq équipes engagées dans la compétition.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

1ère Journée – 17 mars 2024

SAINT-RAPHAËL LES COMANCHES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D1F011 : [11-4, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL LES COMANCHES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D1F011 : [19-4, rencontre homologuée](#)
Grenoble : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – D1F013 : [4-5, rencontre homologuée](#)

Evry-Courcouronnes : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – D1F014 : [5-0, rencontre homologuée](#)

Clapiers-Jacou : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €

Evry-Courcouronnes : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €

PESSAC PANTHÈRES vs NICE CAVIGAL – D1M015 : [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs NICE CAVIGAL – D1M016 : [4-11, RAS, rencontre homologuée](#)

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de Ronchin et Béziers ont fait une demande de report pour la J2 du championnat de Division 2 Féminine de Softball.

Demande : Avancer le début de la journée d'1h (à 10h).

Accord CFS

Les clubs de Ronchin et Toulouse ont fait une demande de report pour la J3 du championnat de Division 2 Féminine de Softball.

Demande : Avancer le début de la journée d'1h (à 10h).

Accord CFS

Le club de Colombes et l'entente Bourges-Nogent-BCF ont fait une demande de changement de terrain pour la J2 du championnat de Division 2 Féminine de Softball.

Demande : Jouer sur le terrain de Colombes au lieu de celui de l'entente Bourges-Nogent-BCF.

Accord CFS

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

Selon l'article 13.1 du règlement de la compétition, « *Au moins dix (10) jours avant le début de la compétition, toutes les équipes doivent communiquer à la CFS la liste provisoire des joueuses, via le formulaire fourni par la CFS aux équipes participantes* ».

La CFS atteste la bonne réception des rosters provisoires des trois équipes engagées dans la compétition.

La réunion technique de l'Open de France Féminin de Baseball aura lieu le mardi 26 mars à 19h15.

La CFS a donné son accord pour modifier le planning de la J1 de l'Open de France Féminin de Baseball.

			
30 MARS			
J1	10H30 ODF2401	BATS	GOP
	13H00 ODF2402	NORMANDIE	BATS
	15H30 ODF2403	GOP	NORMANDIE
31 MARS			
J2	10H00 ODF2404	NORMANDIE	GOP
	12H30 ODF2405	GOP	BATS
	15H00 ODF2406	BATS	NORMANDIE
1ER AVRIL			
FINALE	10H30	PROTOCOLE D'AVANT MATCH	
	11H00 ODF2407	FINALE	
	13H30	CEREMONIE DE CLOTURE	

DEMANDES A LA CFS

La CFS a donné son accord quant à la sollicitation des BATS de Saint-Romain-de-Jalionas afin qu'Amina TALEB (080697) puisse jouer l'Open de France Féminin de Baseball avec leur entente.

CHALLENGE DE FRANCE MASCULIN DE SOFTBALL

La réunion technique du Challenge de France masculin de Softball aura lieu le mercredi 27 mars à 19h.

RAPPEL IMPORTANTS**Transferts internationaux**

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.
- La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.
- La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.
- La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Signature des feuilles de matchs : Les feuilles de matchs doivent impérativement être signées par une personne en responsabilité de diplôme.

Transmission des Résultats : Le club qui accueille les plateaux est responsable de l'envoi des résultats de chaque rencontre à la CFS dans les deux heures suivant la fin de celle-ci. Ces informations doivent être envoyées à l'adresse suivante : cfs@ffbs.fr.

Partage des Documents de Match : En plus des résultats, il est impératif de partager les feuilles de matchs, irosters et feuilles de scores à la CFSS via upload.ffbs.fr.

REGLEMENTS GENERAUX DES EPREUVES SPORTIVES (RGES)

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°9 du 27/03/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

LISTES DES 30 PROVISOIRES

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception des listes des 30 provisoires des cinq équipes engagées dans la compétition.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 DE BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception des listes des 30 provisoires des quatorze équipes engagées dans la compétition.

LISTES DES 30 DÉFINITIVES

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Montpellier. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

3^{ème} Journée – 23 & 24 mars 2024

NICE CAVIGAL vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1M031 : [11-4, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€ (sous réserve de la présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme).

STADE TOULOUSAIN BASEBALL vs PESSAC PANTHÈRES – D1M032 : [7-5, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€ (sous réserve de la présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme).

PESSAC PANTHÈRES vs NICE CAVIGAL – D1M033 : [4-2, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1F034 : [5-0, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€.

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES – D1M035 : [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN BASEBALL vs NICE CAVIGAL – D1M036 : [4-11, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

1ère Journée – 24 mars 2024

STADE TOULOUSAIN BASEBALL vs ENTENTE 2BN – D2F011 : [7-13, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE 2BN vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D2F012 : [10-17, RAS, rencontre homologuée](#)

BASEBALL CLUB BITERROIS vs WILDCATS DES HAUTS DE SEINE – D2F013 : [1-16, rencontre homologuée](#)

Béziers: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €.

Colombes: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€ (sous réserve de la présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme) ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €.

WILDCATS DES HAUTS DE SEINE vs BASEBALL CLUB BITERROIS– D2F014 : [14-7, rencontre homologuée](#)

Béziers: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €.

Colombes: Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RG art. 110.2) - Sanction : 50€ (sous réserve de la présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme) ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) – Sanction : 10 €.

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de Rouen et Montpellier ont fait une demande de report pour la J4 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre au samedi 27/04 à 17h et la seconde rencontre au dimanche 28/04 à 11h.

Accord CFS

Les clubs de Rouen et Toulouse ont fait une demande de report pour la J11 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre au samedi 20/07 à 17h et la seconde rencontre au dimanche 21/07 à 11h.

Accord CFS

Le club de La Guerche et de Ronchin ont fait une demande de changement de terrain pour la J6 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Jouer sur le terrain de Rennes au lieu de celui de La Guerche.

Accord CFS

Le club du PUC et l'entente Devils ont fait une demande de report pour la J1 du championnat de Division 2 Masculine de Softball.

Demande : Avancer le début de la journée d'1h (à 10h).

Accord CFS

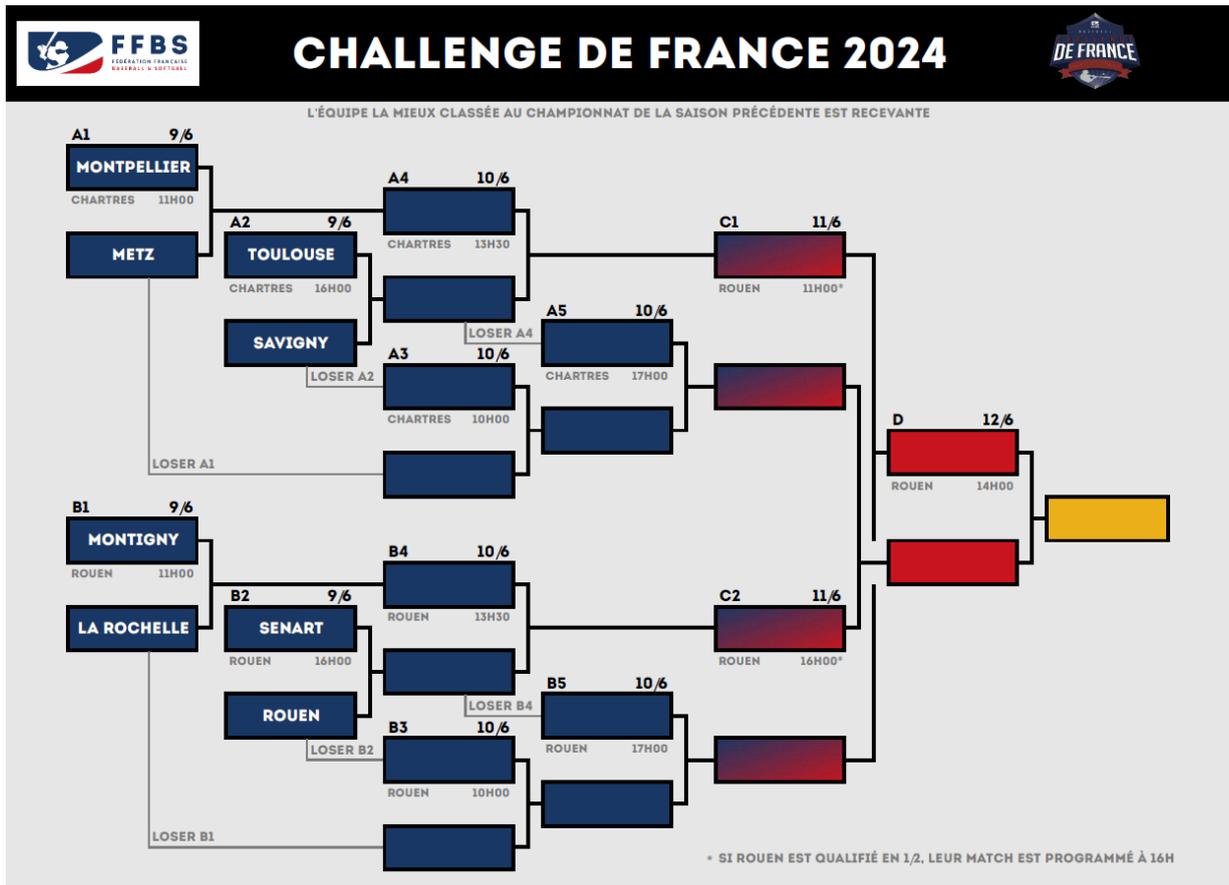
OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La CFS propose au Comité Directeur d'ouvrir les inscriptions à l'Open de France de Softball Balle Lente qui aura lieu les 06 et 07 Juillet à Nantes.

CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball aura lieu le lundi 06 mai à 19h.

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la compétition.



RAPPEL IMPORTANTS**Transferts internationaux**

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.
- La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.
- La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.
- La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Signature des feuilles de matchs : Les feuilles de matchs doivent impérativement être signées par une personne en responsabilité de diplôme.

Transmission des Résultats : Le club qui accueille les plateaux est responsable de l'envoi des résultats de chaque rencontre à la CFS dans les deux heures suivant la fin de celle-ci. Ces informations doivent être envoyées à l'adresse suivante : cfs@ffbs.fr.

Partage des Documents de Match : En plus des résultats, il est impératif de partager les feuilles de matchs, rosters et feuilles de scores à la CFSS via upload.ffbs.fr.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°10 du 03/04/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 03 avril 2024 de 18h00 à 19h00: Frédéric GUERN, Eric DEDIEU, Stephen LESFARGUES (DTN), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Hervé LAPEYRE, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

LISTES DES 30 PROVISOIRES

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 DE BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception des listes des 30 provisoires des huit équipes engagées dans la compétition.

La CFS précise que la liste des 30 provisoire pour le club de Montigny a été transmise après la date limite, et dans les temps de transmission de la liste définitive. De fait, cette liste est réputée définitive.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 DE BASEBALL

La CFS précise que la liste des 30 provisoire pour le club de Clermont a été transmise après la date limite, et dans les temps de transmission de la liste définitive. De fait, cette liste est réputée définitive.

LISTES DES 30 DÉFINITIVE

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULIN DE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club du PUC. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

MEN'S SOFTBALL EUROPEAN SUPER CUP 2024

La CFS acte la décision du club du Stade Toulousain de ne pas participer à la Men's Softball European Super Cup 2024.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

1ère Journée – 31 mars 2024

PUC vs ENTENTE DEVILS – D2M011 : [11-10, rencontre homologuée](#)

PUC : Non transmission de la feuille de match. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€. La CFS rappelle au club du PUC de fournir la feuille de match de la rencontre sous huit jours. Dans le cas contraire, le club du PUC s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité à compter du 12 avril 2024.

ENTENTE DEVILS vs PUC – D2M012 : [12-16, rencontre homologuée](#)

Rencontre interrompue pour cause météo après la 5ème manche - Règles Officielles du Softball Balle Rapide (2022-25) Article 1.2.1 c)

CONTES COBRAS vs ENTENTE LUNEVRY – D2M013 : [RAIN OUT](#)

La rencontre est reportée au 05/05/2024.

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS – D2M014 : [RAIN OUT](#)

La rencontre est reportée au 05/05/2024.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

1ère Journée – 31 mars 2024

PUC vs BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A011 : [2-3, rencontre homologuée](#)

Bréal : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ (sauf si présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme).

PUC vs BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A012 : [5-1, rencontre homologuée](#)

Bréal : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ (sauf si présentation, par le cadre ayant signé la feuille de match, des documents justifiant de l'obtention de son diplôme).

Rencontre interrompue pour cause météo pendant la première partie de 6ème manche.

LA GUERCHE HAWKS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A013 : [4-12, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE HAWKS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A014 : [RAIN OUT](#)

La rencontre est reportée au 28/04/2024.

RONCHIN DRAGONS vs THIAIS TIGERS – D2A015 : [12-1, rencontre homologuée](#)

Ronchin : Non transmission de l'attestation collective de licence. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€. Attestation reçue le 03/04/2024.

RONCHIN DRAGONS vs THIAIS TIGERS – D2A016 : [11-1, rencontre homologuée](#)

Ronchin : Non transmission de l'attestation collective de licence. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€. Attestation reçue le 03/04/2024.

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de Rouen et Metz ont fait une demande de report pour la J8 et la J12 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre au samedi 27/04 à 16h et la seconde rencontre au dimanche 28/04 à 11h.

Accord CFS

Les clubs Montpellier et Sénart ont fait une demande de report pour la J4 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre au samedi 20/07 à 17h et la seconde rencontre au dimanche 21/07 à 11h.

Accord CFS

Les clubs d'Anglet et Meyzieu-Décines ont fait une demande de report pour la J1 et la J10 de la poule B du championnat de Division 2 de Baseball.

Demande : Avancer le début de la journée d'1h (à 10h).

Accord CFS

Les clubs de Nice et Anglet ont fait une demande de report (préalable au calendrier définitif) pour la J9 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Jouer le week-end du 19 mai au lieu de celui du 09 juin. Accord donné par la CFS en janvier.

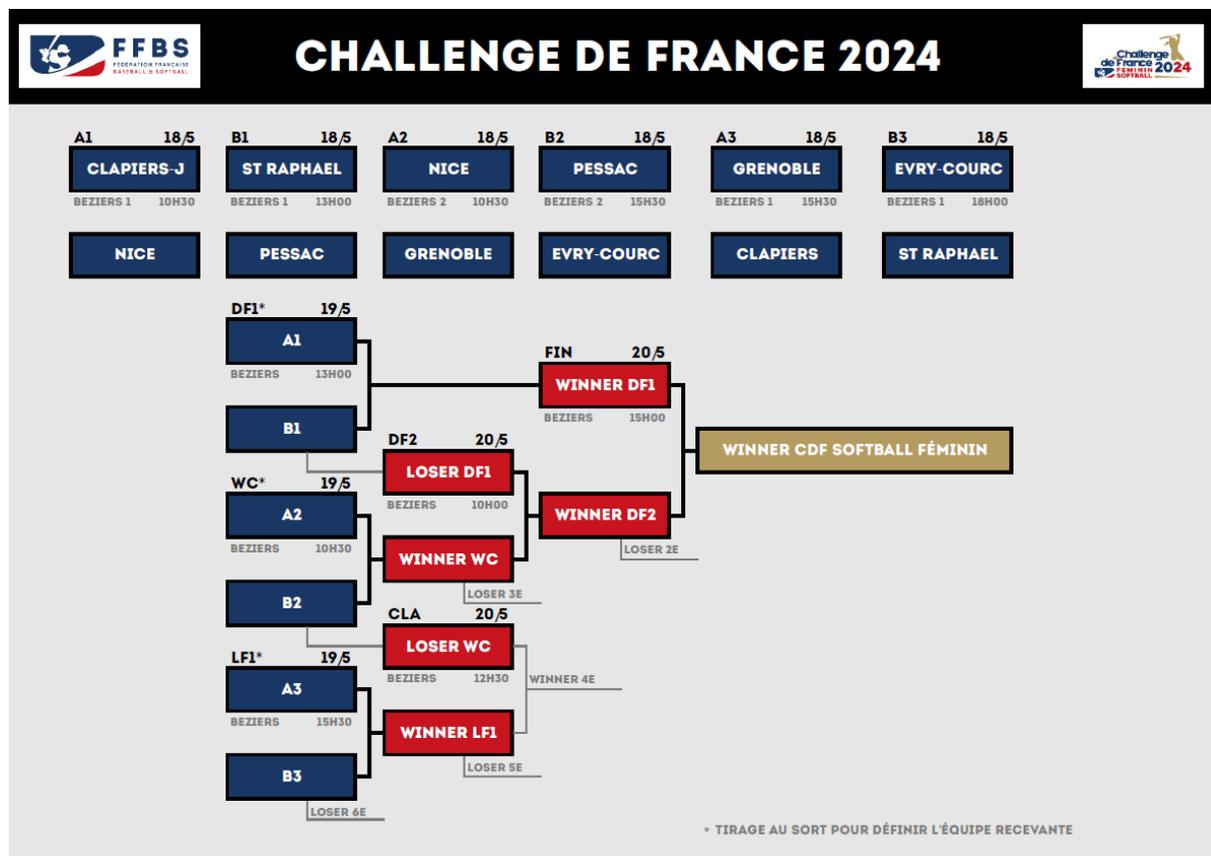
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION 3 DE BASEBALL

La CFS propose au Comité Directeur de lancer l'appel à candidature pour la réception du Final 4 du Championnat de France de Division 3 de Baseball.

CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

La date de la réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball sera communiquée ultérieurement par la CFS, conjointement avec le Commissaire Technique de la compétition.

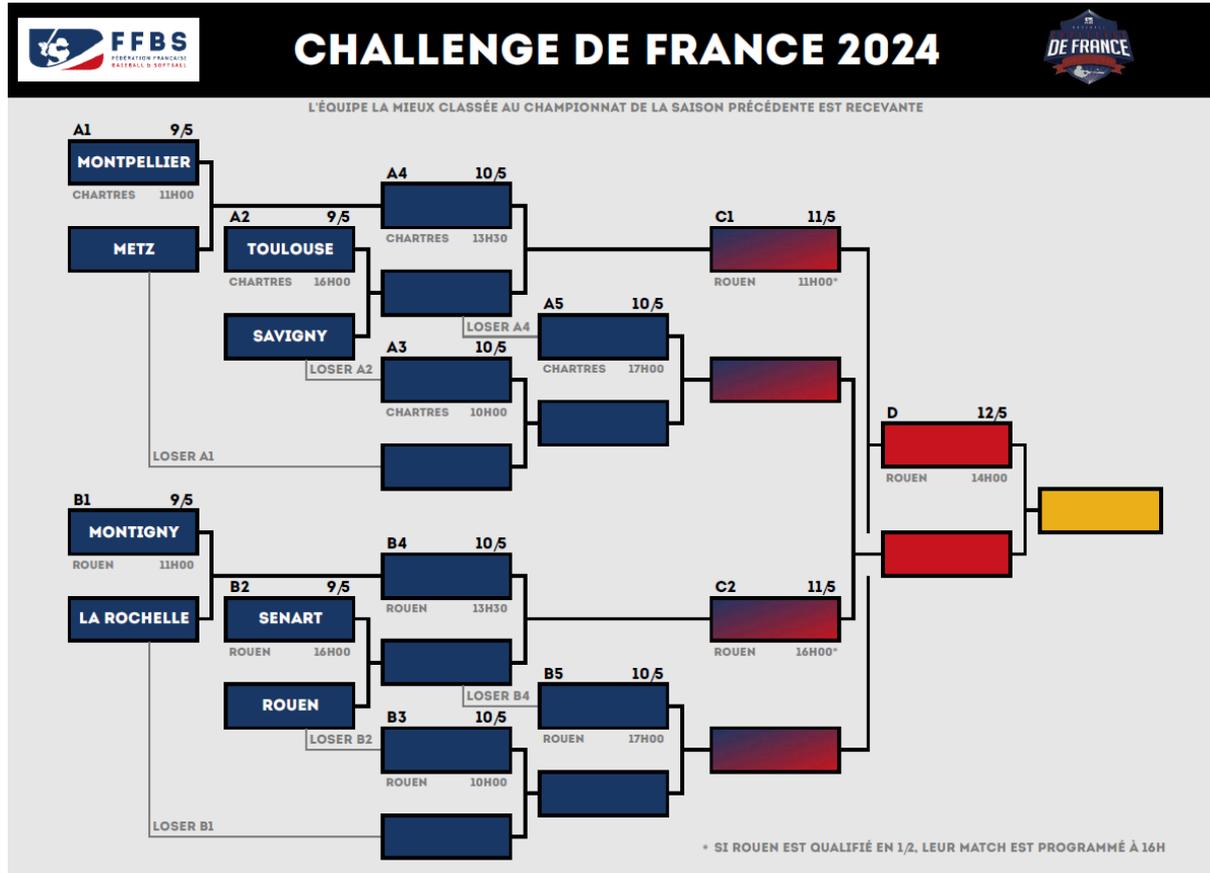
La CFS a souhaité modifier la formule du Challenge de France Féminin de Softball. Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition.



CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball aura lieu le lundi 06 mai à 19h.

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la compétition.



CHALLENGE DE FRANCE MASCULIN DE SOFTBALL

Le Challenge de France Masculin de Softball 2024 a livré son verdict ce week-end (30 & 31 Mars, 1er Avril 2024) à Toulouse.

Le Cavigal de Nice s'est imposé face aux Tigers du Stade Toulousain deux rencontres à zéro sur les scores de 13-3 et 7-0. La CFS, par délégation de la fédération, attribue au Nice Cavigal une qualification pour une Coupe d'Europe en 2025.

Le classement :

1. Nice Cavigal
2. Stade Toulousain Tigers
3. Pessac Panthères
4. Montpellier Barracudas

Récompenses individuelles :

- Meilleur Lanceur : COWES GALLARDO Norman - Toulouse
- Meilleur Frappeur : GRIMALDI Cyril - Nice
- MVP : BUVAT Sylvain - Nice

La CFS souhaite remercier chaleureusement la Mairie de Toulouse, ainsi que le club des Tigers du Stade Toulousain et ses bénévoles pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

L'Open de France Féminin de Softball 2024 a livré son verdict ce week-end (30 & 31 Mars, 1er Avril 2024) à Saint-Romain-de-Jalionas.

L'entente du Grand-Ouest Parisien s'est imposée en finale face à l'entente des Bats de Saint-Romain-de-Jalionas sur le score de 9-8.

Le classement :

1. Grand-Ouest Parisien
2. Bats de Saint-Romain-de-Jalionas
3. Ligue Normandie

Récompenses individuelles :

- Meilleure Lanceuse : CHANG Chen-Yun - Bats
- Meilleure Frappeuse : VIGNEAU Cassandra - Bats
- MVP : PAUTHE Léonie - GOP

La CFS souhaite remercier chaleureusement la Mairie de Saint-Romain-de-Jalionas, ainsi que le club des Bats et ses bénévoles pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

DEMANDES A LA CFS

La CFS rejette la sollicitation du Baseball Club Biterrois concernant la non-application de l'amende pour non présence d'un cadre diplômé sur la feuille de match.

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juin à Nantes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 12 mai 2024.

Pour l'instant, une équipe est inscrite.

RAPPEL IMPORTANTS

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive."

Les listes provisoires des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Signature des feuilles de matchs : Les feuilles de matchs doivent impérativement être signées par une personne en responsabilité de diplôme.

Transmission des Résultats : Le club qui accueille les plateaux est responsable de l'envoi des résultats de chaque rencontre à la CFS dans les deux heures suivant la fin de celle-ci. Ces informations doivent être envoyées à l'adresse suivante : cfs@ffbs.fr.

Partage des Documents de Match : En plus des résultats, il est impératif de partager les feuilles de matchs, irosters et feuilles de scores à la CFSS via upload.ffbs.fr.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°11 du 10/04/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 10 avril 2024 de 18h00 à 19h30: Frédéric GUERN, Eric DEDIEU, François-Xavier CHAFFOIS, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

LISTE DES 30 DÉFINITIVE

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club d'Anglet. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

1ère Journée – 07 avril 2024

ROUEN HUSKIES vs SÉNART TEMPLIERS – D1011 : [11-7, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1012 : [1-2, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs METZ COMETZ – D1013 : [3-4, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1014 : [2-6, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs SÉNART TEMPLIERS – D1015 : [11-1, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1016 : [3-9, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs METZ COMETZ – D1017 : [6-1, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1018 : [4-2, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

2ème Journée – 07 avril 2024

SENART TEMPLIERS 2 vs RONCHIN DRAGONS – D2A021 : [2-8, rencontre homologuée](#)

Ronchin : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U -
Sanction : 10€

SENART TEMPLIERS 2 vs RONCHIN DRAGONS – D2A022 : [7-5, rencontre homologuée](#)

Ronchin : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U -
Sanction : 10€

THIAIS TIGERS vs LA GUERCHE HAWKS – D2A023 : [13-5, rencontre homologuée](#)

Thiais : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Positions joueurs -
Sanction : 10€

THIAIS TIGERS vs LA GUERCHE HAWKS – D2A024 : [8-10, RAS, rencontre homologuée](#)

PUC vs ROUEN HUSKIES 2 – D2A025 : [6-5, rencontre homologuée](#)

PUC : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) -
Sanction : 50€ ; Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC
BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

PUC vs ROUEN HUSKIES 2 – D2A026 : [4-1, rencontre homologuée](#)

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB
anx. 1) - Sanction : 50€

VALENCIENNES VIPÈRES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A027 : [10-1, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A028 : [5-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

2ème Journée – 07 avril 2024

BÉZIERS PIRATES vs NICE CAVIGAL – D2B011 : [2-0, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs NICE CAVIGAL – D2B012 : [4-6, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLLET GAMBAS vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B013 : [0-13, rencontre homologuée](#)

Anglet : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1)
- Sanction : 50€

ANGLLET GAMBAS vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B014 : [3-5, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs EYSINES RAIDERS – D2B015 : [7-6, rencontre homologuée](#)

Clermont-Ferrand : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U
- Sanction : 10€

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs EYSINES RAIDERS – D2B016 : [4-8, rencontre homologuée](#)

Clermont-Ferrand : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U
- Sanction : 10€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

2ème Journée – 07 avril 2024

NICE CAVIGAL vs CLAPIERS-JACOU RABBITS – D1F021 : [7-9, rencontre homologuée](#)

Nice : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

NICE CAVIGAL vs CLAPIERS-JACOU RABBITS – D1F022 : [0-10, rencontre homologuée](#)

Nice : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

GRENOBLE GRIZZLYS vs PESSAC PANTHÈRES – D1F023 : [10-3, rencontre homologuée](#)

Grenoble : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

GRENOBLE GRIZZLYS vs PESSAC PANTHÈRES – D1F024 : [2-10, rencontre homologuée](#)

Grenoble : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES– D1F025 : [2-8, rencontre homologuée](#)

Evry : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) - Sanction : 50€ ;

EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES – D1F026 : [6-9, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

2ème Journée – 07 avril 2024

RONCHIN DRAGONS vs BÉZIERS PIRATES – D2F021 : [24-17, rencontre homologuée](#)

Béziers : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

BÉZIERS PIRATES vs RONCHIN DRAGONS – D2F022 : [12-22, rencontre homologuée](#)

Béziers : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

ENTENTE 2BN vs COLOMBES WILDCATS– D2F023 : [5-4, rencontre homologuée](#)

Entente 2BN : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

Colombes : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

COLOMBES WILDCATS vs ENTENTE 2BN – D2F024 : [10-0, rencontre homologuée](#)

Colombes : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de **Bréal** et **Thiais** ont fait une demande d'inversion, et un changement de terrain, pour la J3 et la J12 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Inverser les deux journées (J3 et J12) et jouer la J12 (14/04) à Chartres.

Accord CFS

Les clubs **Metz** et **La Rochelle** ont fait une demande de report pour la J3 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre le samedi à 16h et la seconde rencontre le dimanche à 11h.

Accord CFS

Les clubs **Metz** et **La Rochelle** ont fait une demande de report pour la J11 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre le samedi à 17h et la seconde rencontre le dimanche à 11h.

Accord CFS

Les ententes **Lunéville/Evry** et **Devils** ont fait une demande de changement de terrain pour la J5 du championnat de Division 2 Masculine de Softball.

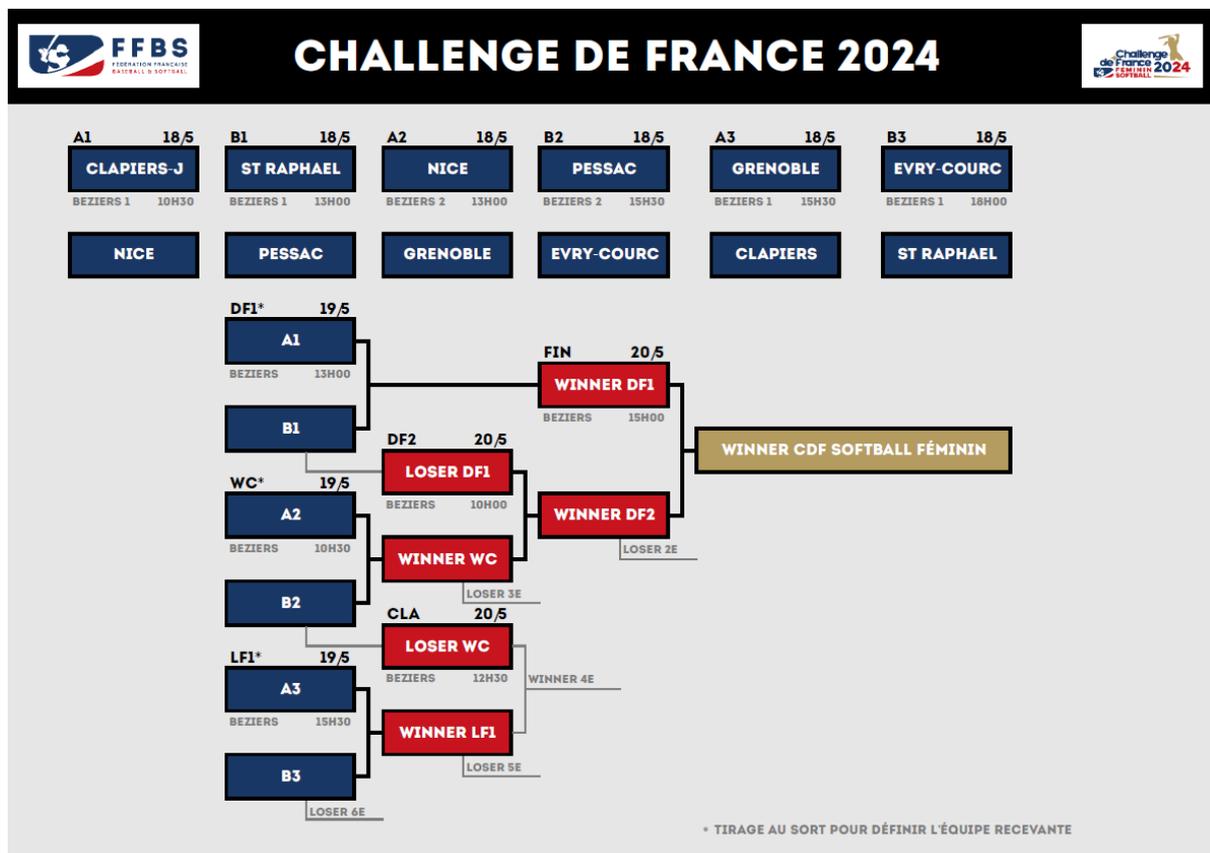
Demande : Jouer à Lunéville plutôt qu'à Evry.

Accord CFS

CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

La réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball aura lieu le mardi 14 mai 2024 à 20h00.

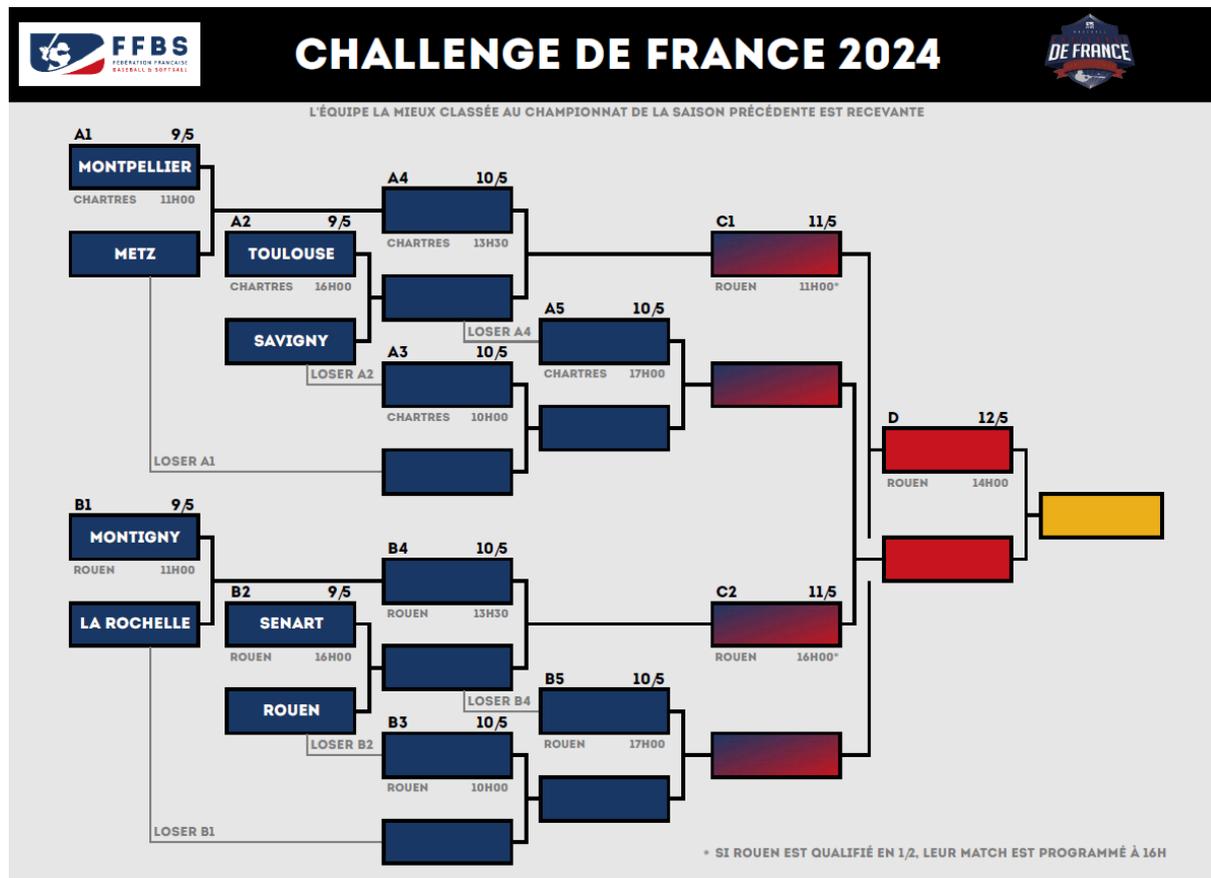
Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :



CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball aura lieu le lundi 06 mai 2024 à 19h00.

Veillez trouver ci-dessous le planning de la compétition :



OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juillet à Nantes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 12 mai 2024.

Pour l'instant, deux équipes sont inscrites.

RAPPEL IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de quarante-cinq minutes, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS**Roster Imprimé**

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

Téléversement des Documents de Matchs

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°12 du 17/04/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **(M)** pour les joueurs mutés, **(EXT)** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne numéro de licence.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **(E)** pour désigner les joueurs étrangers.

LISTE DES 30 DÉFINITIVE

CHAMPIONNATS DE DIVISION 1 MASCULINE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Toulouse. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

Les listes définitives étant attendues pour le 17 avril, et à défaut de transmission d'une liste définitive avant cette date, toutes les listes provisoires préalablement déposées seront réputées définitives. (RG art. 159.4)

CHAMPIONNATS DE DIVISION 2 FÉMININE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Toulouse. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

Les listes définitives étant attendues pour le 17 avril, et à défaut de transmission d'une liste définitive avant cette date, toutes les listes provisoires préalablement déposées seront réputées définitives. (RG art. 159.4)

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

2ème Journée – 14 avril 2024

SÉNART TEMPLIERS vs TOULOUSE – D1021 : [7-8, rencontre homologuée](#)

Sénart : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1)

- Sanction : 50€

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1022 : [2-3, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs ROUEN HUSKIES – D1023 : [4-0, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) - Sanction : 50€

SÉNART TEMPLIERS vs TOULOUSE – D1025 : [5-10, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1026 : [10-7, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs ROUEN HUSKIES – D1027 : [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

3ème Journée – 14 avril 2024

LA GUERCHE HAWKS vs SÉNART TEMPLIERS 2 – D2A031 : [5-15, rencontre homologuée](#)

La Guerche : *Non transmission de la feuille de décompte des lancers. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€.*

LA GUERCHE HAWKS vs SÉNART TEMPLIERS 2 – D2A032 : [10-22, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A125 : [12-2, rencontre homologuée](#)

Thiais : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

THIAIS TIGERS vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A126 : [10-0, rencontre homologuée](#)

Thiais : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

RONCHIN vs ROUEN HUSKIES 2 – D2A035 : [4-1, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN vs ROUEN HUSKIES 2 – D2A036 : [14-18, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs PARIS UC – D2A027 : [2-1, rencontre homologuée](#)

PUC : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

VALENCIENNES VIPÈRES vs PARIS UC – D2A028 : [3-13, rencontre homologuée](#)

PUC : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

3ème Journée – 14 avril 2024

EYSINES RAIDERS vs ANGLLET GAMBAS – D2B021 : [5-3, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs ANGLLET GAMBAS – D2B022 : [15-1, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B023 : [4-0, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B024 : [14-3, RAS, rencontre homologuée](#)

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs BÉZIERS PIRATES – D2B025 : [0-18, RAS, rencontre homologuée](#)

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs BÉZIERS PIRATES – D2B026 : [4-10, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

3ème Journée – 14 avril 2024

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs NICE CAVIGAL – D1F031 : [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs NICE CAVIGAL – D1F032 : [16-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs PESSAC PANTHÈRES – D1F033: [1-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs PESSAC PANTHÈRES – D1F034 : [4-1, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D1F035 : [17-2, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D1F036 : [16-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

Report de la 1ère Journée – 13 & 14 avril 2024

MONTPELLIER BARRACUDAS vs PESSAC PANTHÈRES - D1M016 : [9-6, RAS, rencontre homologuée](#)

4ème Journée – 13 & 14 avril 2024

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M041 : [7-17](#) → [défaite de Toulouse par pénalité : 0-7](#)

Toulouse : Seulement 4 joueurs JFL en jeu lors de l'entrée du pinch hitter PEREZ OJEDA José en fin de 4ème manche - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - Sanction : 150€ et défaite par pénalité

MONTPELLIER BARRACUDAS vs PESSAC PANTHÈRES - D1M042 : [8-1, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M043 : [4-3, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M044 : [10-9, rencontre homologuée](#)
Pessac : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs PESSAC PANTHÈRES - D1M045 : [2-5, rencontre homologuée](#)
Pessac : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M046 : [16-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

ROUEN HUSKIES vs PARIS UC - D2M021 : [1-21, rencontre homologuée](#)
Rouen : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) - Sanction : 50€

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

PARIS UC vs ROUEN HUSKIES - D2M022 : [8-1, rencontre homologuée](#)
PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

ENTENTE DEVILS vs CONTES COBRAS - D2M023 : [4-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CONTES COBRAS vs ENTENTE DEVILS - D2M024 : [10-9, RAS, rencontre homologuée](#)

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs **Toulouse** et **Rouen** ont fait une demande de report pour la J3 du championnat de Division 1 Baseball.
Demande : Avancer la première rencontre le samedi 20 avril à 16h30 et la seconde rencontre le dimanche 21 avril à 11h.

Accord CFS

Les clubs **La Rochelle** et **Toulouse** ont fait une demande de report pour la J10 du championnat de Division 1 Baseball.

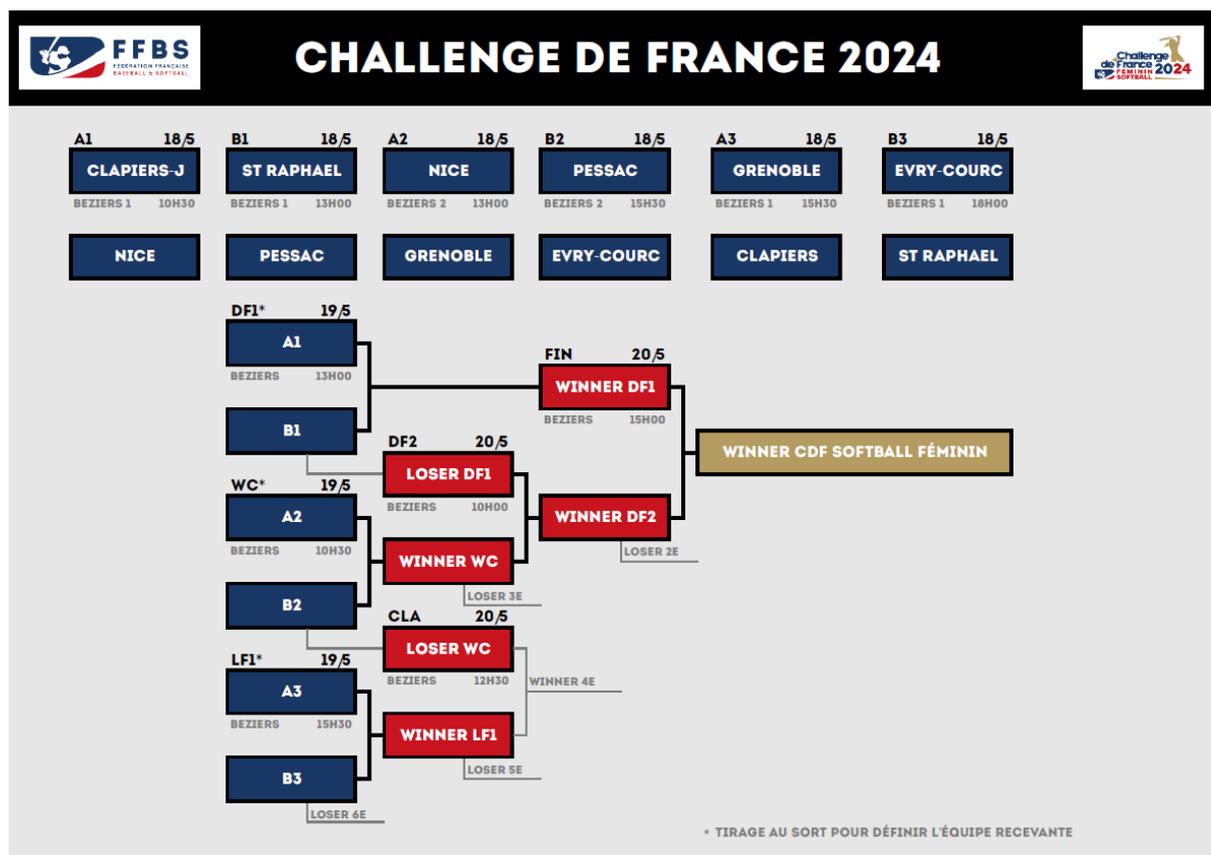
Demande : Déplacer les rencontres prévues du 07 Juillet au 28 Juillet.

Accord CFS

CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

La réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball aura lieu le mardi 14 mai 2024 à 20h00.

Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :

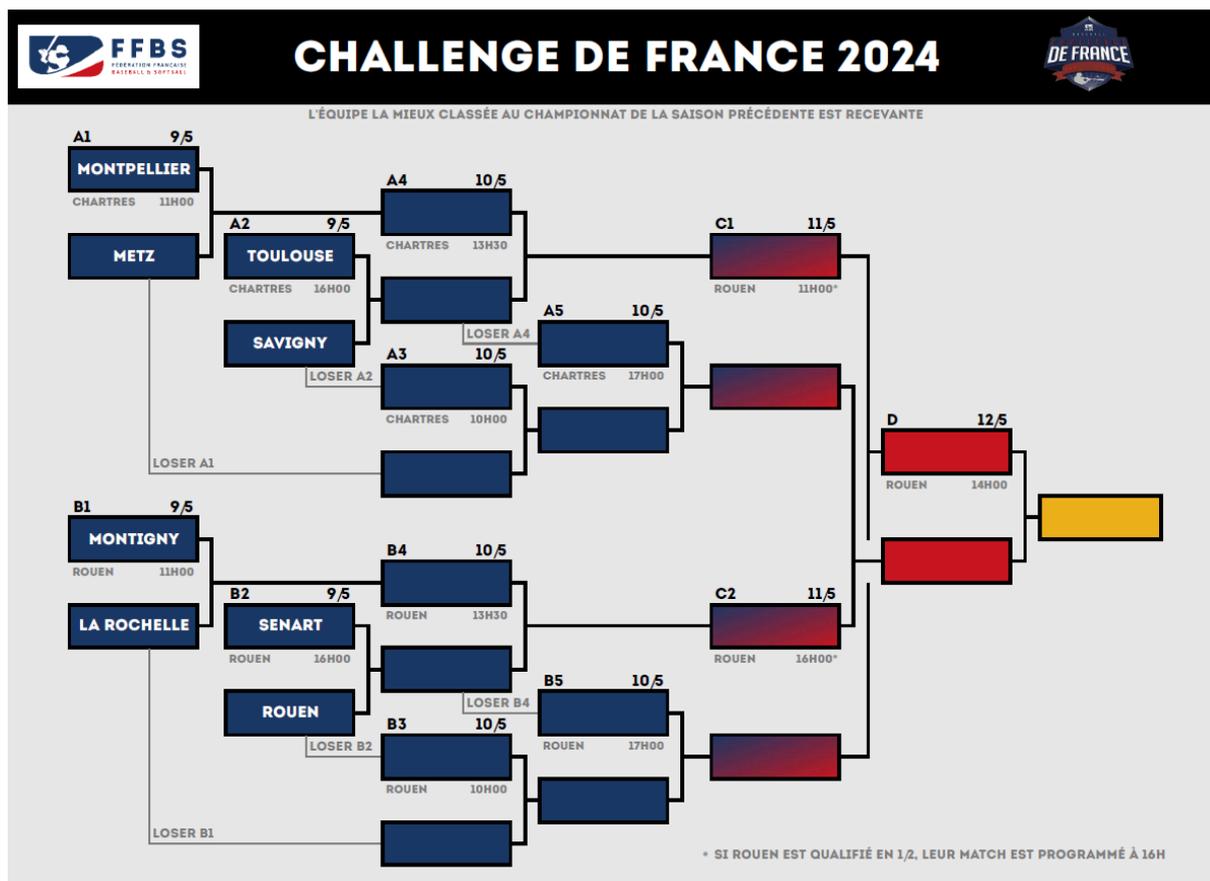


CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball aura lieu le lundi 06 mai 2024 à 19h00.

La CFS nomme Monsieur Jean-Claude LOPEZ pour remplacer Monsieur Jean-Marie MEURANT en tant que Commissaire Technique de la compétition.

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la compétition :



OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juillet à Nantes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 12 mai 2024.

Pour l'instant, deux équipes sont inscrites.

RAPPEL IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de quarante-cinq minutes, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**

- La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

Téléversement des Documents de Matchs

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Veillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

*Jean-Marie Meurant
Président C.F.S*





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°13 du 23/04/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 23 avril 2024 de 19h00 à 20h00: Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Eric DEDIEU, Hervé LAPEYRE, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne numéro de licence.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

LISTE DES 30 DÉFINITIVE

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE SOFTBALL

Les listes définitives étant attendues pour le 24 avril 2024. A défaut de transmission d'une liste définitive avant cette date, toutes les listes provisoires préalablement déposées seront réputées définitives. (RG art. 159.4)

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

3ème Journée – 20 & 21 avril 2024

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SÉNART TEMPLIERS – D1031 : [4-6, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom club visiteur - Sanction : 10€

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1032 : [4-17, rencontre homologuée](#)

Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U - Sanction : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs ROUEN HUSKIES – D1033 : [4-19, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs METZ COMETZ - D1034 : [12-2, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SÉNART TEMPLIERS – D1035 : [11-1, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom club visiteur -
Sanction : 10€

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1036 : [1-16, rencontre homologuée](#)

Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M-EXT-18U -
Sanction : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs ROUEN HUSKIES – D1037 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs METZ COMETZ - D1038 : [4-6, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB
anx. 1) - **Sanction** : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

4ème Journée – 21 avril 2024

ROUEN HUSKIES 2 vs LA GUERCHE HAWKS – D2A041 : [14-13, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES 2 vs LA GUERCHE HAWKS vs – D2A042 : [9-8, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART TEMPLIERS 2 vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A043 : [4-12, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART TEMPLIERS 2 vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A044 : [15-16, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A045 : [0-16, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A046 : [4-17, RAS, rencontre homologuée](#)

PARIS UC vs RONCHIN DRAGONS – D2A047 : [1-4, rencontre homologuée](#)

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB
anx. 1) - **Sanction** : 50€ ; **Expulsion d'un membre d'une équipe** (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - **Sanction** :
150€

PARIS UC vs RONCHIN DRAGONS – D2A048 : [15-8, rencontre homologuée](#)

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB
anx. 1) - **Sanction** : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

4ème Journée – 21 avril 2024

BÉZIERS PIRATES vs EYSINES RAIDERS – D2B031 : [6-0, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs EYSINES RAIDERS – D2B032 : [18-8, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLLET GAMBAS vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B033 : [8-23, rencontre homologuée](#)

Clermont : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match. (RG art. 206.5) - 11 joueurs sur la FdM -
Sanction : 100€

ANGLLET GAMBAS vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B034 : [5-11, rencontre homologuée](#)

Clermont : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match. (RG art. 206.5) - 11 joueurs sur la FdM -
Sanction : 100€

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs NICE CAVIGAL – D2B035 : [3-2, RAS, rencontre homologuée](#)

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs NICE CAVIGAL – D2B036 : [2-4, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

5ème Journée – 20 & 21 avril 2024

NICE CAVIGAL vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M051 : [2-1, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M052 : [7-0, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs NICE CAVIGAL - D1M053 : [7-6, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M054 : [0-21, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

NICE CAVIGAL vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M055 : [14-3, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL - D1M056 : [5-2, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

3ème Journée – 21 avril 2024

BÉZIERS PIRATES vs ENTENTE 2BN - D2F031 : [1-13, rencontre homologuée](#)

Béziers : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

ENTENTE 2BN vs BÉZIERS PIRATES - D2F032 : [11-4, rencontre homologuée](#)

Béziers : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

RONCHIN DRAGONS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D2F033 : [2-11, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs RONCHIN DRAGONS - D2F034 : [4-7, RAS, rencontre homologuée](#)

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de Valenciennes et de La Guerche ont fait une demande de report pour le match reporté de la J1 (D2A014) du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Jouer la rencontre le dimanche 28 avril à 13h30.

Accord CFS

Les clubs de Pessac et de Saint Raphaël ont fait une demande de report pour la J4 (D1F045/46) du championnat de Division 1 Féminine de Softball.

Demande : Avancer le début de la journée à partir de 10h.

Accord CFS

Le club du **PUC** et l'**Entente Lunevry** ont fait une demande de changement de terrain pour la J3 (D2M031/32) du championnat de Division 2 Masculine de Softball.

Demande : Jouer à Evry plutôt qu'à Pershing et avancer le début de la journée à partir de 10h.

Accord CFS

Les clubs de **Nice** et d'**Anglet** ont fait une demande de report pour la J5 (D2B043/44) du championnat de Division 2 de Baseball.

Demande : Avancer le début de la journée à partir de 10h.

Accord CFS

Les clubs de **Nice** et d'**Anglet** ont fait une demande de report pour la J9 (D2B073/74) du championnat de Division 2 de Baseball.

Demande : Avancer le début de la journée à partir de 10h.

Accord CFS

Les clubs de **Meyzieu** et d'**Eysines** ont fait une demande de report pour la J5 (D2B041/42) du championnat de Division 2 de Baseball.

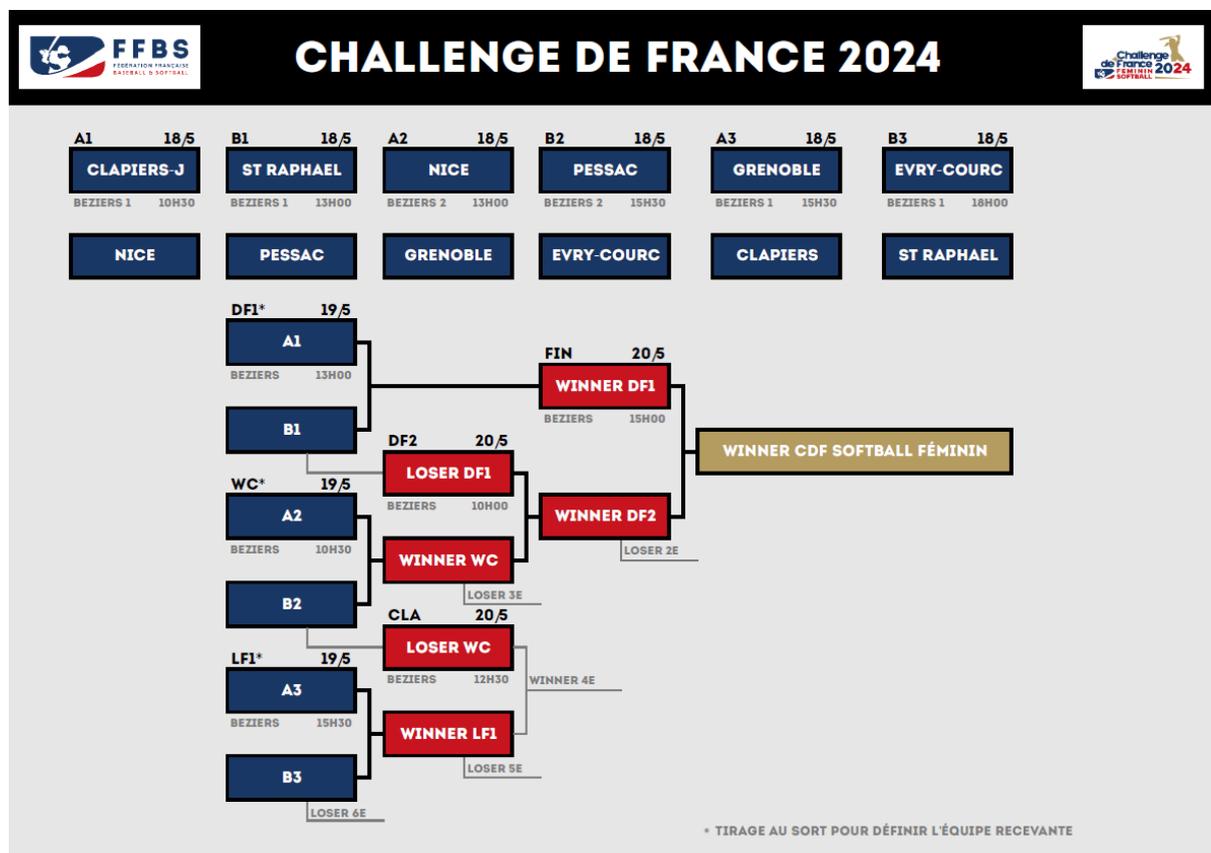
Demande : Jouer le samedi 04 mai à 16h et le dimanche 05 mai à 11h

Refus CFS

CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

La réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball aura lieu le mardi 14 mai 2024 à 20h00.

Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :

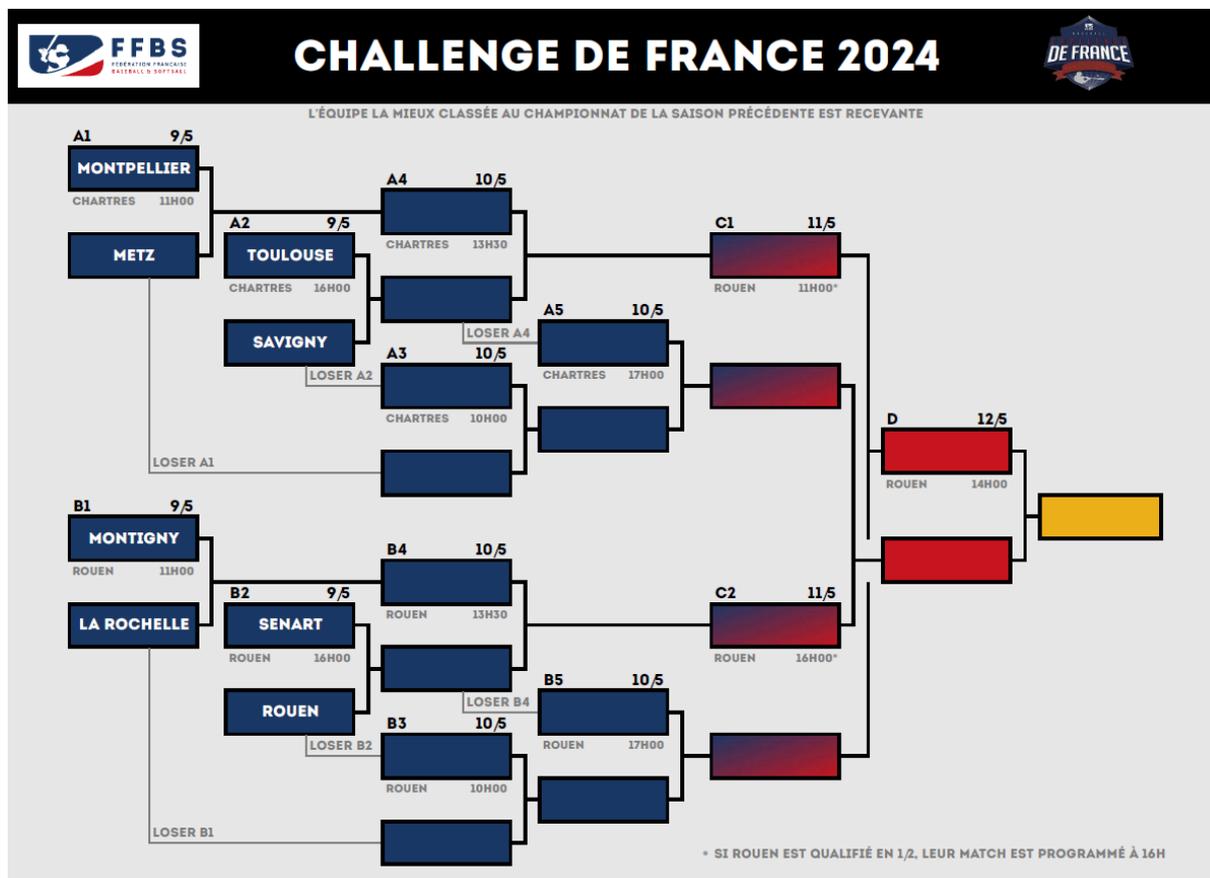


CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball aura lieu le lundi 06 mai 2024 à 19h00.

La CFS nomme Monsieur Jean-Claude LOPEZ pour remplacer Monsieur Jean-Marie MEURANT en tant que Commissaire Technique de la compétition.

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la compétition :



OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juillet à Nantes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 12 mai 2024.

Pour l'instant, deux équipes sont inscrites.

RAPPEL IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de quarante-cinq minutes, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS**Roster Imprimé**

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matchs

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Veillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°14 du 30/04/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 23 avril 2024 de 19h00 à 20h30: Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Eric DEDIEU, Hervé LAPEYRE, Soazik KLEIN (Présidente CFSS).

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne numéro de licence.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

LISTE DES 30 DÉFINITIVE

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Grenoble. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

4ème Journée – 27 & 28 avril 2024

ROUEN HUSKIES vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1041 : [8-4, rencontre homologuée](#)

Montpellier : *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Riley SPRING - Sanction : 150€*

SENART TEMPLIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1042 : [4-3, rencontre homologuée](#)

Sénart : *Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) - Sanction : 50€*

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs METZ COMETZ – D1043 : [2-13, rencontre homologuée](#)

Metz : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS - D1044 : [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1045 : [0-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SENART TEMPLIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1046 : [14-11, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs METZ COMETZ – D1047 : [2-3, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - **Sanction** : 50€ ; **Expulsion d'un membre d'une équipe**. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - **Thibaud TAKEZAWA** - **Sanction** : 150€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS - D1044 : [15-5, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

Report 1ère Journée – 28 avril 2024

LA GUERCHE HAWKS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A014 : [RAIN OUT – rencontre reportée au 12 Mai 2024](#)

Report 9ème Journée – 28 avril 2024

THIAIS TIGERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A045 : [4-6, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A046 : [0-14, rencontre homologuée](#)

Thiais : **Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match**. (RG art. 214.6) - **Sanction** : 10€

ADDENDUM - MISE À JOUR SUITE À RÉCEPTION DU RAPPORT D'EXPULSION

2ème Journée – 07 avril 2024

PARIS UC vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A025 : [6-5, rencontre homologuée](#)

Rouen : **Réception du rapport d'Expulsion d'un membre d'une équipe**. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - **Mickael CERDA** - **Sanction** : 150€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

5ème Journée – 28 avril 2024

NICE CAVIGAL vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES - D1F051 : [1-11, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONNES - D1F052 : [8-11, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F053 : [9-14, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F054 : [4-10, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs SAINT RAPHAËL COMANCHES- D1F055 : [0-9, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs SAINT RAPHAËL COMANCHES- D1F056 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

3ème Journée – 28 avril 2024

PARIS UC vs ENTENTE LUNEVRY - D2M031 : [5-16, rencontre homologuée](#)

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - **Sanction** : 50€

Lunérvy : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

ENTENTE LUNEVRY vs PARIS UC - D2M032 : [11-1, rencontre homologuée](#)

Lunérvy : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

PUC : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

ENTENTE DEVILS vs ROUEN HUSKIES - D2M033 : [RAIN OUT – rencontre reportée au 05 Mai 2024 - à Grenoble à 11h](#)

ROUEN HUSKIES vs ENTENTE DEVILS - D2M034 : [RAIN OUT – rencontre reportée au 05 Mai 2024 - à Grenoble à 13h30](#)

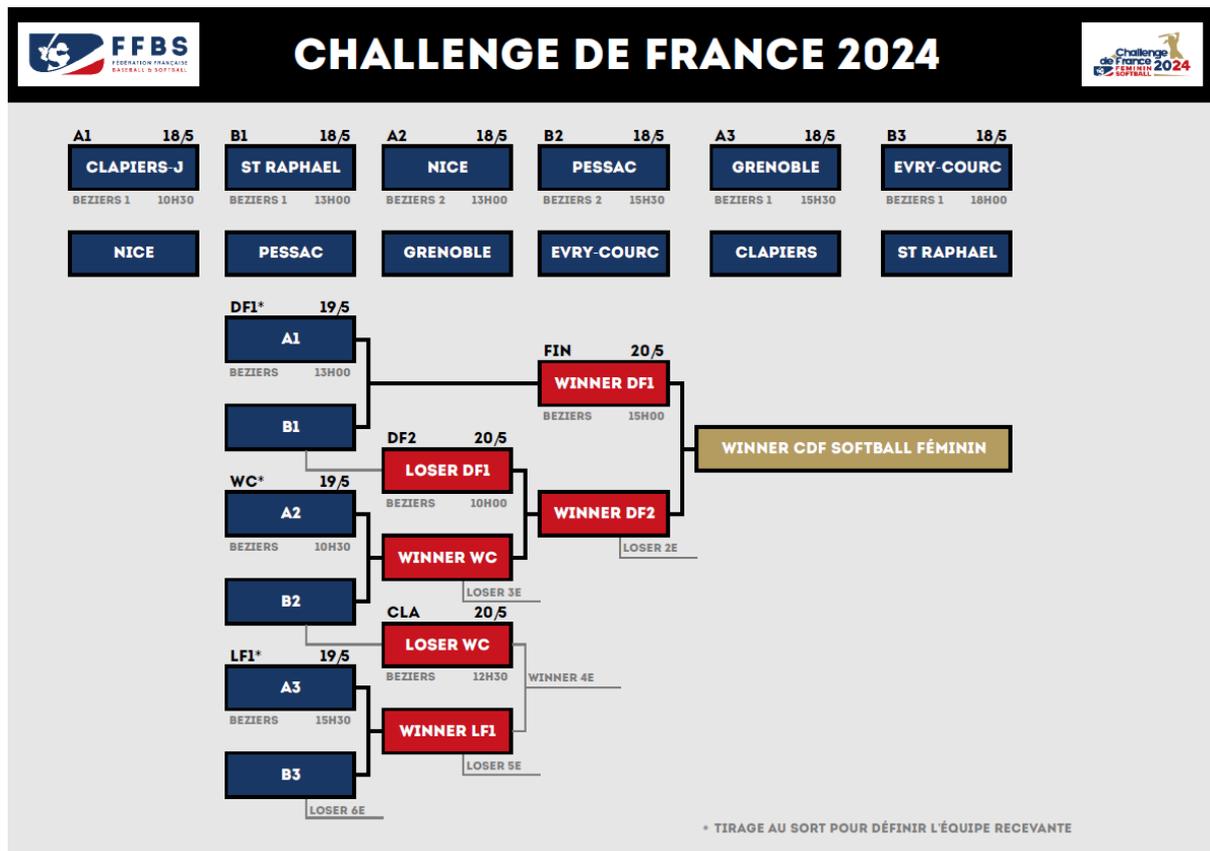
DEMANDE A LA CFS

La demande reçue par la CFS concernant un possible report des rencontres entre le PUC et Valenciennes est rejetée, le motif de demande de report n'étant pas valable.

CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

La réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball aura lieu le mardi 14 mai 2024 à 20h00.

Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :



CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball aura lieu le lundi 06 mai 2024 à 19h00.

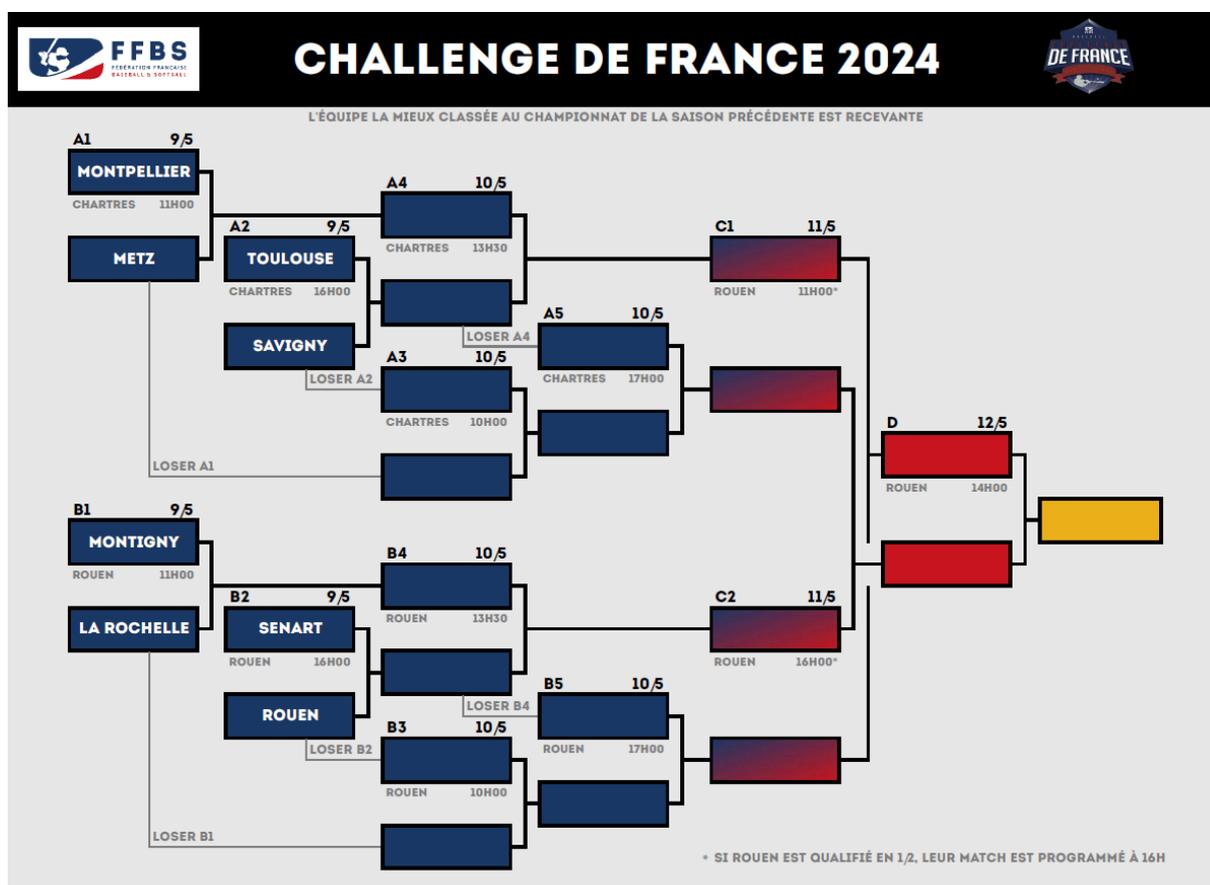
Le roster provisoire de chaque équipe participant au Challenge de France est constitué par **la liste définitive, ou à défaut par la liste provisoire, des trente joueurs communiquée à la CFS pour le championnat de Division 1**, conformément aux dispositions de l'Article 159.4 des règlements généraux.

Les rosters provisoires peuvent être trouvés sur la page suivante : <https://ffbs.wbcs.org/fr/events/2024-championnat-de-france-division-1-baseball/teams>

Pour rappel, chaque équipe doit présenter, lors de la réunion technique le roster définitif de son équipe pour la compétition, de **12 joueurs minimum et 22 joueurs maximum figurant sur le roster provisoire**.

La CFS attend les dernières photos des équipes de D1 pour les intégrer à myWBSC.

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la compétition :



OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juillet à Nantes, sont ouvertes.

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 12 mai 2024.

Pour l'instant, deux équipes sont inscrites.

RAPPEL IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de quarante-cinq minutes, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**

- La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.
- La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est important de fournir un roster imprimé datant de **moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matchs

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Veillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°15 du 07/05/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 07 mai 2024 de 19h00 à 21h00: Agnès MASSON-SIBUT, Damien GUIONIE (Secrétaire Général), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Eric DEDIEU, Frédéric GUERN, Hervé LAPEYRE, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité peut être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

LISTE DES 30 DÉFINITIVE

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Rouen. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

5ème Journée – 05 mai 2024

METZ COMETZ vs SÉNART TEMPLIERS – D1051 : [RAIN OUT – rencontre reportée au 02 Juin 2024](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs ROUEN HUSKIES – D1052 : [2-1, rencontre homologuée](#)

Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Numéro de rencontre incorrect sur deux feuilles - Sanction : 20€

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs LA ROCHELLE BOUCANIERIS – D1053 : [2-12, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1054 : [3-4, rencontre homologuée](#)
Montpellier : *Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) - Sanction : 50€*

METZ COMETZ vs SÉNART TEMPLIERS – D1055 : [RAIN OUT – rencontre reportée au 02 Juin 2024](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs ROUEN HUSKIES – D1056 : [1-13, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs LA ROCHELLE BOUCANIERIS – D1057 : [3-2, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1058 : [10-11, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

5ème Journée – 05 mai 2024

ROUEN HUSKIES 2 vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A051 : [0-4, rencontre homologuée](#)
Rouen : *Non transmission de la feuille de match, du décompte des lancers 18U et des attestations collectives de licence par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 214.4) - Sanction : 30€*

ROUEN HUSKIES 2 vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A052 : [7-6, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs THIAIS TIGERS – D2A053 : [11-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs THIAIS TIGERS – D2A054 : [14-4, rencontre homologuée](#)
Sénart : *Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) - Sanction : 50€*

RONCHIN DRAGONS vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A055 : [2-0, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A056 : [2-3, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE HAWKS vs PARIS UC – D2A057 : [4-3, rencontre homologuée](#)
La Guerche : *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Nicolas HERNANDEZ - Sanction : 150€*

LA GUERCHE HAWKS vs PARIS UC – D2A058 : [7-23, rencontre homologuée](#)
La Guerche : *Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Sanction : 10€*

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

5ème Journée – 05 mai 2024

EYSINES RAIDERS vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B041 : [0-2, rencontre homologuée](#)
Mezieu : *Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€*

EYSINES RAIDERS vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B042 : [8-16, rencontre homologuée](#)

Mezrieu : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

ANGLLET GAMBAS vs NICE CAVIGAL – D2B043 : [4-8, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLLET GAMBAS vs NICE CAVIGAL – D2B044 : [3-7, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT ARVERNES vs BÉZIERS PIRATES – D2B045 [3-2, rencontre homologuée](#)

Clermont : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216/ RD anx. 1 art. 4) - Gen TAGUCHI - Sanction : 150€ ; 2 avertissements aux membres d'une même équipe (RD anx. 1 art. 3) - Olivier CHARLIONET & Julien FRESLON - Le club sera sanctionné au prochain avertissement

CLERMONT ARVERNES vs BÉZIERS PIRATES – D2B046 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

6ème Journée – 04 & 05 mai 2024

PESSAC PANTHÈRES vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M061 : [15-8, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M062 : [4-14, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs PESSAC PANTHÈRES - D1M063 : [17-2, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M064 : [20-5, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

PESSAC PANTHÈRES vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M065 : [0-14, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs PESSAC PANTHÈRES- D1M066 : [11-9, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

Report 1ère Journée – 05 mai 2024

CONTES COBRAS vs ENTENTE LUNEVRVY - D2M013 : [6-5, rencontre homologuée](#)

Contes : Non transmission de la feuille de match, du décompte des lancers 18U et des attestations collectives de licence par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 214.4) - Sanction : 30€

ENTENTE LUNEVRVY vs CONTES COBRAS - D2M014 : [9-2, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

4ème Journée – 05 mai 2024

COLOMBES WILDCATS vs RONCHIN DRAGONS - D2F041 : [19-12, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs COLOMBES WILDCATS - D2F042 : [7-20, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs BÉZIERS PIRATES - D2F043 : [7-2. rencontre homologuée](#)

Toulouse : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - JFL - Sanction : 10€

Béziers : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

BÉZIERS PIRATES vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D2F044 : [10-17. rencontre homologuée](#)

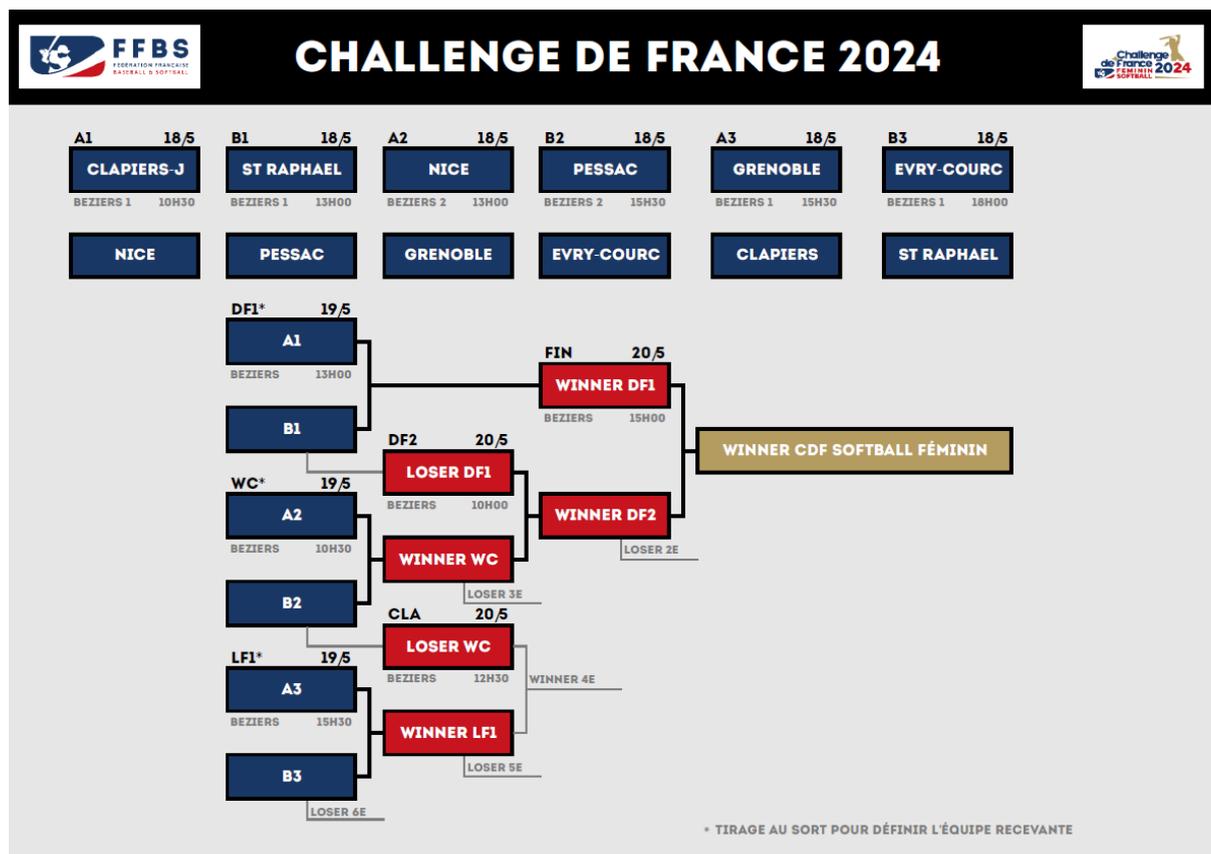
Toulouse : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - JFL - Sanction : 10€

Béziers : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

La réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball aura lieu le mardi 14 mai 2024 à 20h00.

Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :

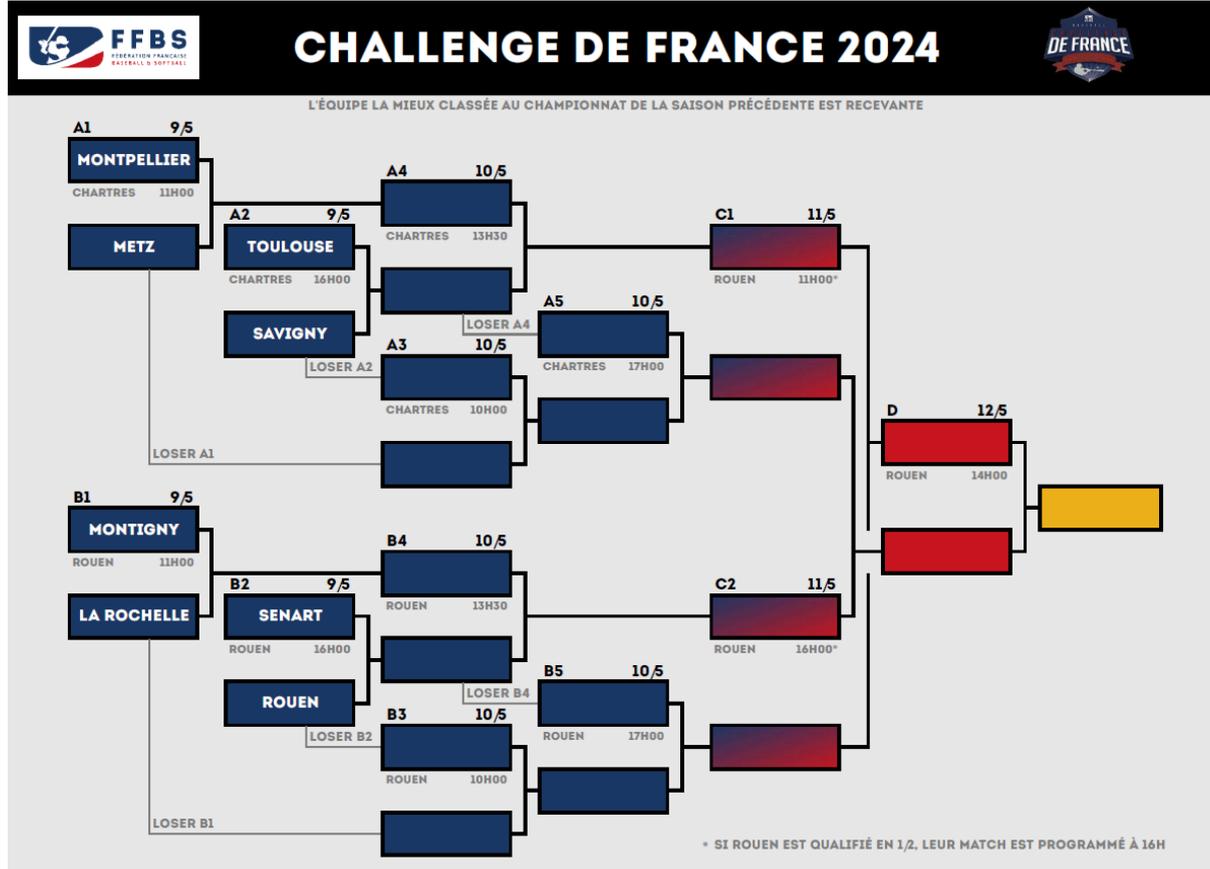


CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

La réunion technique du Challenge de France de Baseball s'est tenue le lundi 06 mai 2024 à 19h00.

La CFS souhaite une bonne compétition aux 8 équipes engagées et remercie les clubs de Rouen et Chartres pour son organisation.

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la compétition :



OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juillet à Nantes, sont ouvertes.

La CFS nomme Monsieur MAYS François comme Commissaire Technique de la compétition

Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 12 mai 2024.

Pour l'instant, trois équipes sont inscrites. La tenue de la compétition est confirmée.

La compétition qualifie l'équipe victorieuse pour la Coupe d'Europe de softball mixte balle lente la saison suivante.

RAPPEL IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00
Terrain Annie Couton
UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00
Sénart Baseball Field
OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive."

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matchs

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°16 du 15/05/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 15 mai 2024 de 18h00 à 19h00: Damien GUIONIE (Secrétaire Général), Stephen LESFARGUES (DTN), François-Xavier CHAFFOIS, Frédéric GUERN.

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Eric DEDIEU, Hervé LAPEYRE, Agnès MASSON-SIBUT, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

Report 1^{ème} Journée – 12 mai 2024

LA GUERCHE HAWKS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A014 : [2-16, RAS, rencontre homologuée](#)

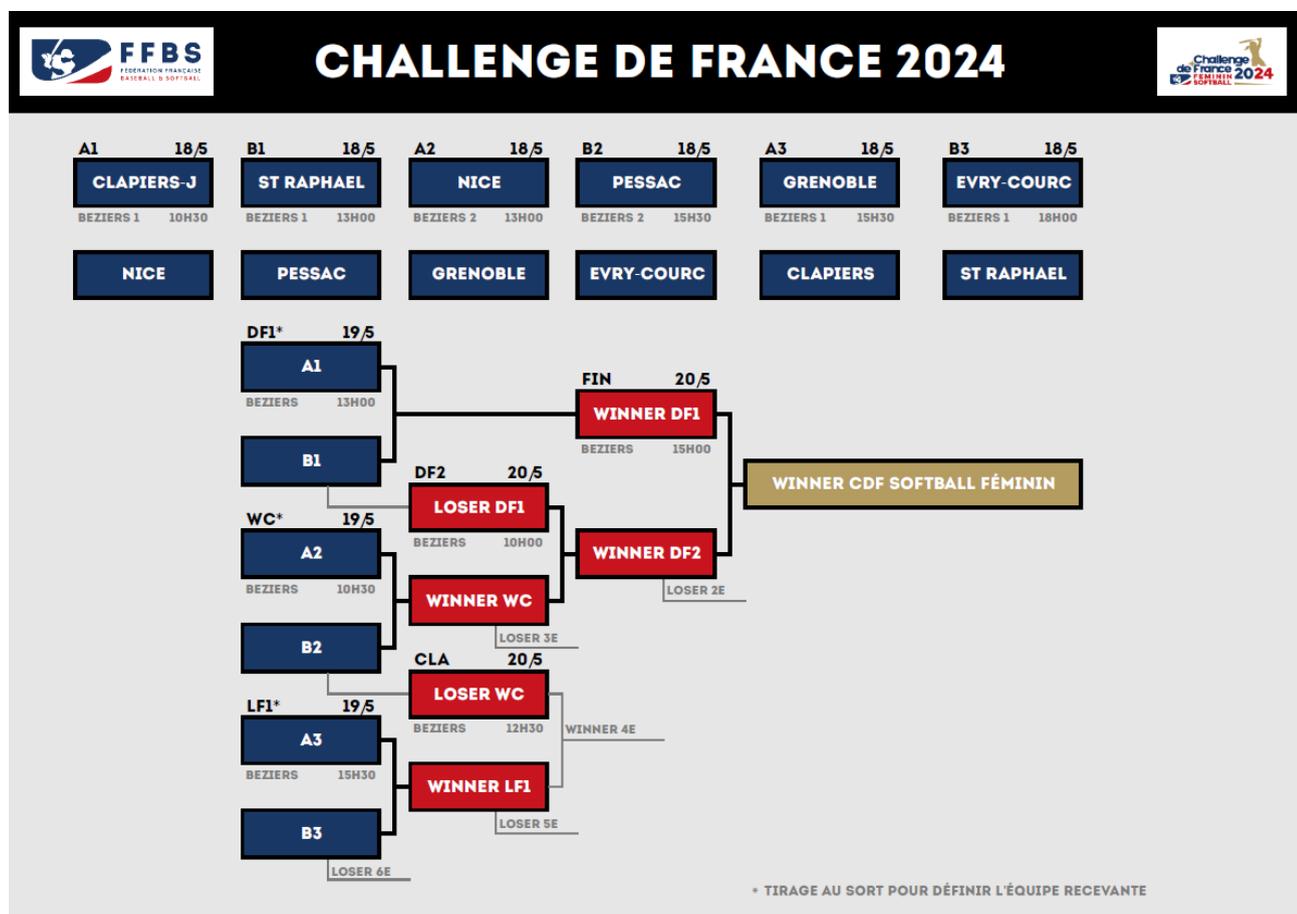
CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

5ème Journée – 12 mai 2024

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES - D1M051 : [4-9, RAS, rencontre homologuée](#)CLAPIERS-JACOU RABBITS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES - D1M052 : [3-7, RAS, rencontre homologuée](#)NICE CAVIGAL vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1M053 : [5-2, rencontre homologuée](#)NICE CAVIGAL vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1M054 : [8-5, RAS, rencontre homologuée](#)PESSAC PANTHÈRES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1M055 : [7-14, RAS, rencontre homologuée](#)PESSAC PANTHÈRES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1M056 : [1-9, RAS, rencontre homologuée](#)**CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL**La réunion technique du Challenge de France Féminin de Softball a eu lieu le mardi 14 mai 2024 à 20h00.

La CFS souhaite une bonne compétition aux 6 équipes engagées et remercie le club de Béziers pour son organisation.

Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :



DATES CHALLENGES DE FRANCE 2025

Prévisionnel des dates pour l'année 2025 :

- Challenge de France Baseball **8 mai - 11 mai**
- Challenge de France Softball Féminin **7 juin-9 juin**
- Challenge de France Softball Masculin **19 avril-21 avril**

CALENDRIERS / REPORTS / INVERSIONS

Les clubs de **Meyzieu** et d'**Eysines** ont fait une demande de report pour la J9 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre le samedi 08/06 à 16h et la seconde rencontre le dimanche 09/06 à 11h.

Accord CFS

Les clubs de **La Guerche de Bretagne** et de **Bréal-sous-Montfort** ont fait une d'inversion pour les J7 et J8 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Jouer la J8 le 26/05 et la J7 le 02/06

Accord CFS

Les clubs de **Nice** et **Eysines** ont fait une demande de report pour la J7 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre du dimanche 26 mai à 10h - demande hors délai

Refus CFS

Les clubs de **Nice** et **Eysines** ont fait une demande de report pour la J8 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre du dimanche 02 juin à 10h

Accord CFS

Les clubs de **La Rochelle** et **Savigny** ont fait une demande de report pour la J9 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Avancer la première rencontre le samedi 29/06 à 17h et la seconde rencontre le dimanche 30/06 à 11h.

Accord CFS

Les clubs du **PUC** et de **Contes** ont fait une demande de report pour la J4 du championnat de Division 2 Masculine Softball.

Demande : Avancer la première rencontre du dimanche 19 mai à 10h - demande hors délai

Refus CFS

Les clubs de **Sénart** et de **Valenciennes** ont fait une demande de report pour la J6 du championnat de Division 2 Baseball.

Demande : Reculer la première rencontre du dimanche 19 mai à 12h - demande hors délai

Refus CFS**OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE**

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juillet à Nantes, se sont terminées le 12 mai.

La CFS nomme Monsieur MAYS François comme Commissaire Technique de la compétition.

Pour l'instant, trois équipes sont inscrites, Nantes, Limeil-Brévannes et l'entente Clamart/BK. La tenue de la compétition est confirmée.

La compétition qualifie l'équipe victorieuse pour la Coupe d'Europe de softball mixte balle lente la saison suivante.

RAPPEL IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS**Roster Imprimé**

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbcs.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur; en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°17 du 22/05/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 22 mai 2024 de 18h00 à 19h30: Damien GUIONIE (Secrétaire Général), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), François-Xavier CHAFFOIS, Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Hervé LAPEYRE, Agnès MASSON-SIBUT, Frédéric GUERN, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

LISTE DES 30 DÉFINITIVES D1 & D2 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Savigny. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Sénart. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Montpellier. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de La Guerche. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

6ème Journée – 19 mai 2024

VALENCIENNES VIPÈRES vs TEMPLIERS SENART 2 – D2A061 : [5-1, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - JFL - Sanction : 10€

VALENCIENNES VIPÈRES vs TEMPLIERS SENART 2 – D2A062 : [11-1, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - JFL - Sanction : 10€

BREAL PANTHERS vs HUSKIES ROUEN 2 – D2A063 : [6-8, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL PANTHERS vs HUSKIES ROUEN 2 – D2A064 : [3-11, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs PUC – D2A065 : [6-21 → défaite de Thiais par pénalité : 0-7](#)

Thiais : Utilisation d'un joueur non qualifié. (RG art. 159.4 / 159.6) - GORLIER William - Sanction : défaite par pénalité et 150€

THIAIS TIGERS vs PUC – D2A066 : [2-22 → défaite de Thiais par pénalité : 0-7](#)

Thiais : Utilisation d'un joueur non qualifié. (RG art. 159.4 / 159.6) - GORLIER William - Sanction : défaite par pénalité et 150€

LA GUERCHE HAWKS vs DRAGONS RONCHIN – D2A067 : [1-9, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE HAWKS vs DRAGONS RONCHIN – D2A068 : [0-14, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

9ème Journée – Avancée - 19 mai 2024

CAVIGAL NICE vs GAMBAS ANGLET – D2B073 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CAVIGAL NICE vs GAMBAS ANGLET – D2B074 : [5-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

4ème Journée – 19 mai 2024

ENTENTE LUNEVRY vs HUSKIES ROUEN - D2M041 : [16-1, RAS, rencontre homologuée](#)

HUSKIES ROUEN vs ENTENTE LUNEVRY - D2M042 : [1-13, RAS, rencontre homologuée](#)

CONTES COBRAS vs PUC - D2M043 : [10-2, RAS, rencontre homologuée](#)

PUC vs CONTES COBRAS - D2M043 : [14-7, RAS, rencontre homologuée](#)

CHALLENGE DE FRANCE FÉMININ DE SOFTBALL

Le Challenge de France Féminin de Softball 2024 a livré son verdict lors du week-end du 18 au 20 mai à Béziers.

Les Pharaons d'Evry-Courcouronnes se sont imposés face aux Comanches de St Raphaël sur le score de 7-1 en finale. La CFS, par délégation de la fédération, attribue aux Pharaons d'Evry-Courcouronnes une qualification pour une Coupe d'Europe en 2025.

Classement :

- Vainqueur 2024 :** Pharaons d'Evry-Courcouronnes
- Finaliste 2024:** Comanches de Saint Raphaël
- 3^e place :** Cavigal de Nice
- 4^e place :** Rabbits de Clapiers-Jacou
- 5^e place :** Grizzlys de Grenoble
- 6^e place :** Panthères de Pessac

Récompenses individuelles :

- Meilleure Frappeuse : PHLONG Sidonie – Evry-Courcouronnes
- Meilleure Lanceuse : TORTOLERO-MONAGAS Eidy – Clapiers-Jacou
- MVP de la Finale : PHILIPPE Christel – Evry-Courcouronnes

La CFS souhaite remercier chaleureusement la Mairie de Béziers, ainsi que le club de Béziers, et ses bénévoles, pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL

Le Challenge de France de Baseball 2024 a livré son verdict lors du week-end du 9 au 12 mai à Rouen et Chartres.

Les Barracudas de Montpellier se sont imposés face aux Cometz de Metz sur le score de 8-2 en finale. La CFS, par délégation de la fédération, attribue aux Barracudas de Montpellier une qualification pour une Coupe d'Europe en 2025.

Classement :

- Vainqueur 2024 :** Barracudas de Montpellier
- Finaliste 2024 :** Cometz de Metz
- Demi-finalistes :** Boucaniers de La Rochelle et Templiers de Sénart

Récompenses individuelles :

- Meilleur Lanceur : KURIMA Koshiro - Sénart
- Meilleur Frappeur : KOVACS Fabian - Montpellier
- MVP de la Finale : KOVACS Fabian - Montpellier

La CFS souhaite remercier chaleureusement les Mairies de Rouen et Chartres, ainsi que les clubs de Rouen et de Chartres, et leurs bénévoles, pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

Sanctions:

- **Montigny :** *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216/ RD anx. 1 art. 4) - Saad ANOUAR - Sanction : 150€*
- **Metz :** *Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216/ RD anx. 1 art. 4) - Jack PARTINGTON- Sanction : 150€*
- **La Rochelle :** *Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - Rencontre Demi-Finale 1 - Sanction : 150€*

REPORT EXCEPTIONNEL

La CFS acte le report exceptionnel (inondation en Moselle, terrain impraticable) de la J7 entre Metz et Toulouse. Les rencontres se joueront exceptionnellement à Fénay le samedi 25 mai à 12h et 15h.

Une situation est à étudier pour la journée de report prévue le 02 juin entre Metz et Sénart.

DATES CHALLENGES DE FRANCE 2025

Dates pour l'année 2025 validées par le Comité Directeur :

- Challenge de France Baseball - 8 mai - 11 mai
- Challenge de France Softball Féminin - 7 juin - 9 juin
- Challenge de France Softball Masculin - 19 avril - 21 avril

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

Les inscriptions pour l'Open De France De Softball Balle Lente, prévu les 06 et 07 juillet à Nantes, se sont terminées le 12 mai.

La CFS nomme Monsieur MAYS François comme Commissaire Technique de la compétition.

Pour l'instant, trois équipes sont inscrites, Nantes, Limeil-Brévannes et l'entente Clamart/BK. La tenue de la compétition est confirmée.

La compétition qualifie l'équipe victorieuse pour la Coupe d'Europe de softball mixte balle lente la saison suivante.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matchs

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbcs.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXES

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entrés en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

BRIONES Esteban
BRITO MEDINA Denis
CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Maxence
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
PIERRE Mattéo
REGNIER Tom
SURJUS Raphaël

Metz

/

Montigny

/

Montpellier

ANTONAC Yoan
BELLO SERRADA Fernando
BROSSIER Paolo
KHOURY Nicolas
KOVACS Fabian
RODRIGUEZ Douglas
SPRING Riley

Rouen

BRAINVILLE Louis
DEFRIES Jacob
GLEESON Dylan
HARRISON Gabriel
MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
TISCA Raphaël

Savigny

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Léo
PROUST Maxendre
RIOUX Théo
SAXEMARD Théo
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
VIGER Luc

Sénart

/

Toulouse

CEGIELSKI Amaury
GARCIA Théo
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
NAVARRO Liam
PERDOMO CASTRO Alexander José
SAUMANDE Arthur
SCAVO DIAZ Jean Filippo
SORIANO Ariel

Anglet

GOUELLO Axel
ROCHA Léo
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
TERNANT Achille
TASEER Muhammad
PONCE MONCADA Edvin Noé
PATROUX Alban
OSORIO DOMINGUEZ Carlos David
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
MAKDAD Sami
QUEGUINER Alexis
MAKDAD Paco
VIDAL Esteban
RENAUDIN Louka
BARBOSA-DIAS Rowan
FREMONT Antoine
FRIN-MARIE Enzo
LERUS Thimothé
GODET Victor
MARTINAIS Axel

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
RAFFENNE Jérôme
MILLERIOUX Theo
DARROUZET Valentin
KRZYKAWIAK Romain

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
COHEN Timothe
LAVERGNE Martin
DE GREGORJ Quentin
MARIN Meylian
LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
SOLLIEZ Basile
CHARAVET Hugo
ROLLAND-DIAMOND Clyde
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
SOULIER Mathis
LEQUEUX Ethan

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
DAZELL Nicholas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
KEURINCK Lucio
DESCHAMPS Alexandre
CHACIN HORVATH Cesar Enrique
GUYONNEAU Timothy
BOULARD Jordan
VOLPATO Baptiste

Clermont-Ferrand

TANIGAWA Amane
LORIENNE Brice
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
MONTAGNE Djampel
TAGUCHI Gen
GOUTTEFANGEAS Raphaël

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
WALSH Devin
MORLIER Théo
GUEMENE Eliaz
BERNARD Detlev
LORGEUX Yann
BLASCO Antoine
DEAN LE Mahé

Nice

ENRIONE-THORRAND Noah
MONTAS BERROA Jonathan
ROULEAU Gauthier
BAMBERGER Ivan
BAMBERGER Kylian
BISSON Alexis
PAROIS Alann
BAGNIS-NGUYEN Lucas

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
MAOUCHE Saadi
DESCAMPS Edouard
DERYCKER Louis
LEMETTRE Paul
DEBOVE Vincent
CHOUQUET Benjamin

DUSSART Julian
MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sebastien
PAPAIN Simon

Thiais

NONTANOVANH Lucas
ELONG EPEE Arrys Joel
AISSOU Achour
NONTANOVANH Leo
SIMANCAS VILORIA Jonathan
ROLET Nicolas
SUAREZ TAPANES Yanquiel
NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
BEAUCHEF Cathy
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
CHIAPASCO Axelle
MARBRIER Mathilde
LEIGNIER Lauriane
PETIT Lea
TORTOLERO-MONAGAS Eidy

Grenoble

BITEUR Victoria
BOUIS Ellie
KOROUSOVA Kristyna
MEISS Capucine
MIAGAWA Lilian Sayuri
PATIN Shirley
SERGEANT Salomé
VIEIRA Lisa

Pessac

GOURGUE Isaure
GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise

Sénart 2

LEMOINE Harry
CAMARA Ismael
ATBAKAN Cem
LANDRY Lucas
TECHER-VILLEMIN Louis
BRELLE Theo
RODRIGUES-SEABRA Arthur
PAGAT Ugo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
GROSJEAN Hadrien
LAMOUR Adrien
THOMASSE Clement
LAMOUR Jérémy
PREVOST Mathéo
D'EMO Michael
GOMES Guillaume

Evry-Courcouronnes

AIT BENALI Léa
AUBARD COJAN Jade
BROUARD Ambre
COSTE Rosalie
LIMINIER Emma
PAPAIN Lisa
PATRY Emma
PAUTHE Léonie
PHILIPPE Christel
PHLONG Sidonie
ROMERO JUAREZ Ana Nicole
TALEB Amina

Nice

BUGNA Anaisie
FLAYOL Emma
GIRET Christelle
HAMMACOTT Sofia
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra
SAUCE Lilou

Saint Raphaël

BUVAT Elise
BUVAT Guylaine
ENRIONE-THORRAND Chiara
HAUDIQUER Ines
LAGOFUN Maëla
MUNIER Elsa

MERSCH Anaïs
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège

PEAN Youna
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 SELLAM Léna

D1M Softball

Montpellier

BATS Jonathan
 COLOMES-LE PICHON Clement
 GUEDEZ Victor
 CROS Gregory
 HARAS Jonathan
 LANGLOYS Thomas
 BRICENO Elvis
 FARAUD Freddy
 PUJAL Remy
 BENYAICH Remi
 DELEAU Corentin

Nice

PELISSIER Marc
 GONFRIER Benjamin
 GARIN Nicolas
 CUTRI Anthony
 ROQUET Sébastien
 SANCHEZ Romain
 BUVAT Sylvain
 LAPLACE Guillaume

Pessac

DONNEY Sylvain
 DEFFIEUX Thomas
 FERREIRA Vincent
 MANGLE Lucas
 LAMON Jonathan
 THEVENON Marc
 BOYER Sebastien
 ZAWISMY Mickaël
 ANDREW Yorick
 MESMER-DUDONS Florian
 ESSAFI Soufiane
 LADANT Corentin

Toulouse

CARDONNE Blaise
 BOUYRIE Martin
 BONJOUR Arnaud
 JACQUET Florian
 DELPECH Yanaël
 COWES GALLARDO Norman Nelson
 HOURMILOUGUÉ Frédéric
 MAURETTE Gregoire
 DEVERCHERE Thibault
 MANY Alexandre
 MARZAK Sohél
 NEUMANN Sebastien
 AQUILA Kévin
 MAURETTE Alexandre

D2F Softball

2BN

DOZOVA Nadia
 SAURAT Laurie
 DJAHHEL Mathilde
 FERAL Audrey
 REYES MARTINEZ Dulce Mariela
 FITZGERALD Kate
 RARUNG Iriani
 CASAUBON PEE Marine
 FRANCILLONNE Elodie
 LAMBERT-CERVETTI Camille
 ESCOURBIAC Camille

Béziers

AMBERT Alizée
 ALLANOT Emilie
 POTTIEZ Chloe
 HADDOUCHE Aline
 FERNANDEZ Lily
 RUF Caroline
 BEZOMBES Laura
 BILLAUD Sarah
 BENGRINE Soumiya
 PATARATA Myriam
 ARQUEY Audrina
 CROZEL-BURJADE Veda

Colombes

LABATUT Micha
 AUBEUF Caroline
 MEYER Estelle
 SOUICI Shahinèze
 VIGUIER Garance
 DELEGUE Manon
 MASSON-SIBUT Agnès
 BUSSAT Elise
 BRUEL Alexandra
 HENRI Angelique
 POLEY Christina Grace
 GUINEBERTIERE Apolline

Ronchin

LAPORTE Juliane
 GABRIELS Justine

Toulouse

AUTHIER Sarah
 NAVEGA Victoria

GUILBERT Marie
 SOCKEEL Perrette
 LEDIN Emma
 CARON Laurine
 PARENT Anouck
 HERENT Pauline
 MISLANGHE Clara
 DEWILDE Berenice
 MOTTE Marie
 HUET Ines
 LANNOY Marjorie

LEGOY Elodie
 DECOUX Léa
 PROVOST Aislinn
 ESCANDE Amandine
 ROQUELAINE Pascale
 PAULINO Astrid
 MARCHISIO Léa
 RUIZ Sabrina
 ZITTE Orianne
 TOUMIT Alienor
 PROHL Josephine

D2M Softball

Contes

MARI Alexandre
 BERENGUER William
 LEMASSON Vivien
 LEMASSON Martial
 BEN BRAHIM Amor
 VIANO Eric
 PAPA Rony
 MARTINEZ Roger
 LA ROSA Lucas
 DIAVET Frederic
 DALLONI Loic

Devils

HONG-VAN Luc
 DENTON Alex
 LECLER Sylvain
 LECLAIRE Nicolas
 STRAMANDINO Remy
 GUYOT Aymeric
 LETHIECQ Renan
 BARBOTIN Alexis

Lunevry

LAUNAY Christopher
 THEOT Marcel
 CARRIERE Eric
 CHUM Sophat
 PENA ALVAREZ Eric
 JOUHANNEAU Guillaume
 WEDERHAKE Louis
 REYES CALDERON Charmelo
 RAULT Cedric
 BEHR Jonathan
 BOUCHERON Jacques
 PEYRICHOU Florian
 ANTOINE Mathieu
 LAUNAY Nicolas
 MARTINEZ SCOTT Romain
 HARTOIN Frédéric
 LE MESTRE Pierrick

PUC

MOINE Sébastien
 ULLAH Muhib
 BIZERY Thomas
 LUGAGNE-BOERSNER Edouard
 ANWARI Abdullah
 ROMERO Matthieu
 GHULAMI Mukhtar Ali
 ARAUJO Larry
 FERMIN MONTILLA Jose
 SANCHEZ DEL SOL Lazaro
 CAPLAN Alexandre
 JEANMEURE Ethan
 SCORGIE Donald Hugh
 SABOUREAU Jeremy
 NUZZO Sebastien

Rouen

DEMANNEVILLE Mickaël
 BENARD Raphaël
 PROUET Robin
 BROUARD Mathys
 LAURENT Paul
 AUFFRET Gwenael
 LEFEVRE Valentin
 BEAUVOIS Nicolas
 PAILOT Gregory



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°18 du 28/05/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 28 mai 2024 de 18h30 à 20h30: Jean-Marie MEURANT (Président), Damien GUIONIE (Secrétaire Général FFBS), François-Xavier CHAFFOIS, Agnès MASSON-SIBUT, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Stephen LEFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Aurélie BACELON, Hervé LAPEYRE, Frédéric GUERN, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est important de fournir un roster imprimé datant de **moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matchs

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fddf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

LISTE DES 30 DÉFINITIVES D1 & D2 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Sénart pour son équipe de Division 2. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club d'Eysines. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Thiais. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club du PUC. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

LISTE DES 30 DÉFINITIVES D1F SOFTBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Pessac. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Nice. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL****6ème Journée – 25 & 26 mai 2024**

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SÉNART TEMPLIERS – D1061 : [5-11, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1062 : [2-4, rencontre homologuée](#)

Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M - Sanction : 10€

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES – D1063 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1064 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SÉNART TEMPLIERS – D1065 : [11-4, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1066 : [1-8, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES – D1067 : [5-6, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1068 : [7-8, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A**7ème Journée – 26 mai 2024**

PARIS UC vs TEMPLIERS SENART 2 – D2A071 : [8-3, rencontre homologuée](#)

PARIS UC vs TEMPLIERS SENART 2 – D2A072 : [6-5, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE HAWKS vs BREAL PANTHERS – D2A083 : [3-12, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE HAWKS vs BREAL PANTHERS – D2A084 : [3-6, RAS, rencontre homologuée](#)

HUSKIES ROUEN 2 vs THIAIS TIGERS – D2A075 : [6-1, RAS, rencontre homologuée](#)

HUSKIES ROUEN 2 vs THIAIS TIGERS – D2A076 : [10-4, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs DRAGONS RONCHIN – D2A077 : [10-2, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs DRAGONS RONCHIN – D2A078 : [6-7, rencontre homologuée](#)

Ronchin: Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Position et numéro de maillot - Sanction : 10€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

7ème Journée – Avancée - 26 mai 2024

BÉZIERS PIRATES vs GAMBAS ANGLLET – D2B071 : [6-4, rencontre homologuée](#)

Anglet: Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

BÉZIERS PIRATES vs GAMBAS ANGLLET – D2B072 : [14-5, rencontre homologuée](#)

Anglet: Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

NICE CAVIGAL vs EYSINES RAIDERS – D2B073 : [12-0, rencontre homologuée](#)

Eysines: Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - 11 joueurs - Sanction : 100€

Nice: Non transmission par courrier électronique au plus tard le lendemain de la journée à midi : Feuille de score et feuille de match et attestations collectives de licence (RG art. 214.4 & RG art. 217.2) - Sanction : 30 €

NICE CAVIGAL vs EYSINES RAIDERS – D2B074 : [13-1, rencontre homologuée](#)

Eysines: Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - 11 joueurs - Sanction : 100€

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs CLERMONT-F. ARVERNES – D2B075 : [0-16, RAS, rencontre homologuée](#)

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs CLERMONT-F. ARVERNES – D2B076 : [4-7, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

7ème Journée – 25 & 26 mai 2024

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL - D1M071 : [11-0, rencontre homologuée](#)

Montpellier: Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES - D1M072 : [4-1, rencontre homologuée](#)

Montpellier: Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1) - Sanction : 50€ ; Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30 € - La CFS rappelle au club de Montpellier de fournir la feuille de score de la rencontre sous huit jours. Dans le cas contraire, le club de Montpellier s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité à compter du 07 mai 2024.

PESSAC PANTHÈRES vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M073 : [2-9, rencontre homologuée](#)

Pessac: Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

PESSAC PANTHÈRES vs NICE CAVIGAL - D1M074 : [4-9, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs PESSAC PANTHÈRES - D1M075 : [10-0, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M076 : [0-11, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

Report 3ème Journée – 26 mai 2024

ENTENTE DEVILS vs HUSKIES ROUEN - D2M033 : [16-13, RAS, rencontre homologuée](#)

HUSKIES ROUEN vs ENTENTE DEVILS - D2M034 : [10-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

5ème Journée – 26 mai 2024

COLOMBES WILDCATS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D2F051 : [15-5, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs COLOMBES WILDCATS - D2F052 : [17-16, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE 2BN vs RONCHIN DRAGONS - D2F053 : [8-13, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs ENTENTE 2BN - D2F054 : [3-4, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

La phase régulière de Division 2 Féminine de Softball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase :

1. Colombes Wildcats
2. Entente Bourges/Nogent/BCF Paris
3. Stade Toulousain Tigers
4. Ronchin Dragons
5. Béziers Pirates

Les demi-finales verront donc s'affronter les 15 & 16 juin :

- Colombes vs Ronchin
- Ent. 2BN vs Toulouse

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 16h si pas d'éclairage ou 19h si éclairage et que le club recevant souhaite jouer en nocturne.
A confirmer à la CFS au plus tard 15 jours avant la date de la rencontre.
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 13h30 (si nécessaire)

Colombes et l'Entente 2BN sont "Home Team" pour les 3 rencontres.

DEMANDES DE REPORT, INVERSION CHANGEMENT DE TERRAIN

Les clubs de Nice et d'Evry ont fait une demande de report pour la J7 du championnat de Division 1 Féminine de Softball.

Demande : Avancer la première rencontre le dimanche 09/06 à 10h.

Accord CFS

QUALIFICATION DÉROGATOIRE

Le club du **PUC** a fait une demande de qualification dérogatoire pour Miguel Angel Andrade (084339) pour le championnat de Division 2 Masculine de Softball. Celui-ci revenant de l'étranger pour motif professionnel (art. 159.5 des RG).

Accord CFS

Le club de **Nice** a fait une demande de qualification dérogatoire pour Alexis Chiaspaco (094339). Celui-ci revenant de l'étranger pour ses études (art. 159.5 des RG).

Accord CFS**RAPPELS IMPORTANTS****Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d’un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l’Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d’une licence compétition ou d’une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu’à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin et la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXES

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entrés en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

BRITO MEDINA Denis
CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Maxence
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
REGNIER Tom

Metz

/

Montigny

/

Montpellier

ANTONAC Yoan
BELLO SERRADA Fernando
BROSSIER Paolo
KHOURY Nicolas
KOVACS Fabian
RODRIGUEZ Douglas
SPRING Riley

Rouen

BRAINVILLE Louis
DEFRIES Jacob
GLEESON Dylan
HARRISON Gabriel
MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen

Savigny

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Léo
SAXEMARD Théo
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
VIGER Luc

Sénart

/

Toulouse

MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
PERDOMO CASTRO Alexander José
SCAVO DIAZ Jean Filippo
SORIANO Ariel

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
DAZELL Nicholas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
DESCHAMPS Alexandre
BOULARD Jordan

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 DE GREGORJ Quentin
 MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sebastien

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAOUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent

Sénart 2

BRELLE Theo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PAPOIN Lisa
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anais
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège

D1M Softball**Montpellier**

BATS Jonathan
 COLOMES-LE PICHON Clement
 GUEDEZ Victor
 CROS Gregory
 HARAS Jonathan
 LANGLOYS Thomas
 BRICENO Elvis
 FARAUD Freddy
 PUJAL Remy
 BENYAICH Remi
 DELEAU Corentin

Pessac

DONNEY Sylvain
 FERREIRA Vincent
 MANGLE Lucas
 LAMON Jonathan
 THEVENON Marc
 BOYER Sebastien
 ZAWISMY Mickaël
 ANDREW Yorick
 MESMER-DUDONS Florian
 ESSAFI Soufiane
 LADANT Corentin

D2F Softball**2BN**

DOZOVA Nadia
 SAURAT Laurie
 DJAHEL Mathilde
 FERAL Audrey
 REYES MARTINEZ Dulce Mariela

Béziers

AMBERT Alizée
 ALLANOT Emilie
 POTTIEZ Chloe
 HADDOUCHE Aline
 FERNANDEZ Lily

Colombes

LABATUT Micha
 AUBEUF Caroline
 MEYER Estelle
 SOUICI Shahinèze
 VIGUIER Garance

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah

Nice

PELISSIER Marc
 GONFRIER Benjamin
 GARIN Nicolas
 CUTRI Anthony
 ROQUET Sébastien
 SANCHEZ Romain
 BUVAT Sylvain
 LAPLACE Guillaume

Toulouse

CARDONNE Blaise
 BOUYRIE Martin
 BONJOUR Arnaud
 JACQUET Florian
 DELPECH Yanaël
 COWES GALLARDO Norman Nelson
 HOURMILOUGUÉ Frédéric
 MAURETTE Gregoire
 DEVERCHERE Thibault
 MANY Alexandre
 NEUMANN Sebastien
 AQUILA Kevin
 MAURETTE Alexandre

FITZGERALD Kate
 RARUNG Iriani
 FRANCILLONNE Elodie
 ESCOURBIAC Camille

Ronchin

LAPORTE Juliane
 GABRIELS Justine
 GUILBERT Marie
 SOCKEEL Perrette
 CARON Laurine
 HERENT Pauline
 MOTTE Marie
 HUET Ines
 LANNOY Marjorie

RUF Caroline
 BEZOMBES Laura
 BILLAUD Sarah
 BENGRINE Soumiya
 PATARATA Myriam
 ARQUEY Audrina
 CROZEL-BURJADE Veda

Toulouse

AUTHIER Sarah
 NAVEGA Victoria
 LEGOY Elodie
 DECOUX Léa
 PROVOST Aislinn
 ESCANDE Amandine
 ROQUELAINE Pascale
 PAULINO Astrid
 MARCHISIO Léa
 RUIZ Sabrina
 ZITTE Orianne
 TOUMIT Alienor
 PROHL Josephine

DELEGUE Manon
 MASSON-SIBUT Agnès
 BRUEL Alexandra
 HENRI Angélique
 POLEY Christina Grace

D2M Softball

Contes

MARI Alexandre
 BERENGUER William
 LEMASSON Vivien
 LEMASSON Martial
 BEN BRAHIM Amor
 PAPA Rony
 MARTINEZ Roger
 LA ROSA Lucas
 DIAVET Frederic
 DALLONI Loic

PUC

MOINE Sébastien
 BIZERY Thomas
 LUGAGNE-BOERSNER Edouard
 ANWARI Abdullah
 ROMERO Matthieu
 GHULAMI Mukhtar Ali
 ARAUJO Larry
 FERMIN MONTILLA Jose
 SANCHEZ DEL SOL Lazaro
 CAPLAN Alexandre
 JEANMEURE Ethan
 SCORGIE Donald Hugh
 SABOUREAU Jeremy
 NUZZO Sébastien

Devils

HONG-VAN Luc
 DENTON Alex
 LECLER Sylvain
 LECLAIRE Nicolas
 STRAMANDINO Remy
 GUYOT Aymeric
 LETHIECQ Renan
 BARBOTIN Alexis

Rouen

DEMANNEVILLE Mickaël
 BENARD Raphaël
 PROUET Robin
 LAURENT Paul
 AUFFRET Gwenael
 LEFEVRE Valentin
 BEAUVOIS Nicolas
 PAILLOT Gregory

Lunevry

LAUNAY Christopher
 THEOT Marcel
 CARRIERE Eric
 CHUM Sopath
 PENA ALVAREZ Eric
 JOUHANNEAU Guillaume
 REYES CALDERON Charmelo
 RAULT Cedric
 BEHR Jonathan
 BOUCHERON Jacques
 PEYRICHOU Florian
 ANTOINE Mathieu
 LAUNAY Nicolas
 MARTINEZ SCOTT Romain
 HARTOIN Frédéric
 LE MESTRE Pierrick

**JOUEURS & JOUEUSES QUALIFIÉS POUR LES PHASES FINALES D'UN
CHAMPIONNAT**

(a participé à au moins 1/3 des rencontres de la phase régulière)

D2F Softball

2BN

*DOZOVA Nadia
SAURAT Laurie
DJAHHEL Mathilde
FERAL Audrey
REYES MARTINEZ Dulce Mariela
FITZGERALD Kate
RARUNG Iriani
CASAUBON PEE Marine
FRANCILLONNE Elodie
LAMBERT-CERVETTI Camille
ESCOURBIAC Camille
SAUVAGE Estelle
LEBOEUF Isabelle
ALVARADO TORRES Oriana Nicole
DURASSIER Jenny
CONSIGLIO Elena*

Ronchin

*LAPORTE Juliane
GABRIELS Justine
GUILBERT Marie
SOCKEEL Perrette
LEDIN Emma
CARON Laurine
PARENT Anouck
HERENT Pauline
MISLANGHE Clara
DEWILDE Berenice
MOTTE Marie
HUET Ines
LANNOY Marjorie
ANDRIEU Alice
DELCOURT Selene*

Colombes

*LABATUT Micha
AUBEUF Caroline
MEYER Estelle
SOUICI Shahinèze
VIGUIER Garance
DELEGUE Manon
MASSON-SIBUT Agnès
BUSSAT Elise
BRUEL Alexandra
HENRI Angelique
POLEY Christina Grace
GUINEBERTIERE Apolline
ABBOU Anaïs*

Toulouse

*AUTHIER Sarah
NAVEGA Victoria
LEGOY Elodie
DECOUX Léa
PROVOST Aislinn
ESCANDE Amandine
ROQUELAINE Pascale
PAULINO Astrid
MARCHISIO Léa
RUIZ Sabrina
ZITTE Orianne
TOUMIT Alienor
PROHL Josephine
MONGE Anaïs
SORBIERE Marine
HEMMI Virginie*



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°19 du 05/06/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est important de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbd2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

LISTE DES 30 DÉFINITIVES D1 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Toulouse. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A****8ème Journée – 02 juin 2024**

THIAIS TIGERS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A081 : [0-25, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A082 : [3-18, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A073 : [10-1, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL SOUS MONTFORT BLACK PANTHERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A074 : [11-0, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A085 : [0-21, rencontre homologuée](#)
Valenciennes : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

RONCHIN DRAGONS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A086 : [6-2, rencontre homologuée](#)
Valenciennes : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

SENART 2 TEMPLIERS vs PARIS UC – D2A087 : [1-0, RAS, rencontre homologuée](#)

SENART 2 TEMPLIERS vs PARIS UC – D2A088 : [6-9, rencontre homologuée](#)
Sénart : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216/ RD anx. 1 art. 4) - Lucas LANDRY - Sanction : 150€

PUC : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216/ RD anx. 1 art. 4) - Benjamin MORRIS - Sanction : 150€ ; Avertissement d'un membre d'une équipe - Pietro BRIGGI

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B**8ème Journée – 02 juin 2024**

ANGLLET GAMBAS vs BÉZIERS PIRATES – D2B061 : [2-9, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLLET GAMBAS vs BÉZIERS PIRATES – D2B062 : [6-16, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs NICE CAVIGAL – D2B063 : [2-5, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs NICE CAVIGAL – D2B064 : [0-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B065 : [2-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS – D2B066 : [11-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL**6ème Journée – 02 juin 2024**

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F061 : [6-1, rencontre homologuée](#)
Saint Raphaël : Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Sanction : 15€

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F062 : [10-3, rencontre homologuée](#)
Saint Raphaël : Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Sanction : 15€

GRENOBLE GRIZZLYS vs NICE CAVIGAL - D1F063 : [14-7, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs NICE CAVIGAL - D1F064 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs PESSAC PANTHÈRES - D1F065 : [7-8, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs PESSAC PANTHÈRES - D1F066 : [12-2, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL**Report 2ème Journée – 01 & 02 mai 2024**

MONTPELLIER BARRACUDAS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M021 : [13-3, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non transmission des attestations collectives de licence par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - club de Montpellier - Sanction : 30€. La CFS rappelle au club de Montpellier de fournir l'attestation collective de licence sous huit jours. Dans le cas contraire, le club de Montpellier s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité pour chaque rencontre à compter du 15 juin 2024.

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs NICE CAVIGAL - D1M022 : [0-5, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M023 : [0-8, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1M024 : [9-0, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL - D1M025 : [5-0, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D1M026 : [8-10, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL**Report 3ème Journée – 26 mai 2024**

ENTENTE LUNEVRY vs ENTENTE DEVILS - D2M051 : [15-2, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE DEVILS vs ENTENTE LUNEVRY - D2M052 : [3-17, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs CONTES COBRAS - D2M053 : [2-13, RAS, rencontre homologuée](#)

CONTES COBRAS vs ROUEN HUSKIES - D2M054 : [10-9, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

La phase régulière de Division 2 Masculine de Softball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase :

1. Entente Lunévry
2. Contes Cobras
3. Paris UC
4. Rouen Huskies
5. Entente Devils

Les demi-finales verront donc s'affronter les 15 & 16 juin :

- Entente Lunévry vs Rouen Huskies
- Contes Cobras vs Paris UC

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 16h si pas d'éclairage ou 19h si éclairage et que le club recevant souhaite jouer en nocturne.
Les clubs doivent en informer la CFS avant le 08 juin 2024.
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 13h30 (si nécessaire)

L'Entente Lunévry et Contes sont "Home Team" pour les 3 rencontres.

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

Le club de Colombes souhaite jouer à 19h la première rencontre de demi-finale face à Ronchin.
La demande a été faite dans les temps à la CFS.

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La date de la réunion technique de l'Open de France de Softball Balle Lente est à définir.

Veuillez trouver ci-dessous le nouveau planning de la compétition :

DATE	HEURE	HOME TEAM	AWAY
06-juil	11H00	NANTES	LIMEIL
06-juil	13H00	LIMEIL	CLAMART / BK
06-juil	16H00	CLAMART / BK	NANTES
07-juil	9H30	NANTES	CLAMART / BK
07-juil	11H30	LIMEIL	NANTES
07-juil	13H30	CLAMART / BK	LIMEIL
07-juil	15H30	FINAL 1VS2 DU ROUND ROBIN	

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin et la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**

- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXES

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entrés en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

BRITO MEDINA Denis
CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Maxence
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
REGNIER Tom

Metz

/

Montigny

/

Montpellier

ANTONAC Yoan
BELLO SERRADA Fernando
BROSSIER Paolo
KHOURY Nicolas
KOVACS Fabian
RODRIGUEZ Douglas
SPRING Riley

Rouen

BRAINVILLE Louis
DEFRIES Jacob
GLEESON Dylan
HARRISON Gabriel
MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen

Savigny

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Léo
SAXEMARD Théo
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
VIGER Luc

Sénart

/

Toulouse

MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
PERDOMO CASTRO Alexander José
SCAVO DIAZ Jean Filippo
SORIANO Ariel

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
DAZELL Nicholas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
DESCHAMPS Alexandre
BOULARD Jordan

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 DE GREGORJ Quentin
 MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sebastien

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAOUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent

Sénart 2

BRELLE Theo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PAPOIN Lisa
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anais
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah

D1M Softball**Montpellier**

BATS Jonathan
 COLOMES-LE PICHON Clement
 GUEDEZ Victor
 CROS Gregory
 HARAS Jonathan
 LANGLOYS Thomas
 BRICENO Elvis
 FARAUD Freddy
 PUJAL Remy
 BENYAICH Remi
 DELEAU Corentin

Nice

PELISSIER Marc
 GONFRIER Benjamin
 GARIN Nicolas
 CUTRI Anthony
 ROQUET Sébastien
 SANCHEZ Romain
 BUVAT Sylvain
 LAPLACE Guillaume

Pessac

DONNEY Sylvain
 FERREIRA Vincent
 MANGLE Lucas
 LAMON Jonathan
 THEVENON Marc
 BOYER Sebastien
 ZAWISMY Mickaël
 ANDREW Yorick
 MESMER-DUDONS Florian
 ESSAFI Soufiane
 LADANT Corentin

Toulouse

CARDONNE Blaise
 BOUYRIE Martin
 BONJOUR Arnaud
 JACQUET Florian
 DELPECH Yanaël
 COWES GALLARDO Norman Nelson
 HOURMILOUGUÉ Frédéric
 MAURETTE Gregoire
 DEVERCHERE Thibault
 MANY Alexandre
 NEUMANN Sebastien
 AQUILA Kevin
 MAURETTE Alexandre

D2F Softball**2BN**

DOZOVA Nadia
 SAURAT Laurie
 DJAHEL Mathilde
 FERAL Audrey
 REYES MARTINEZ Dulce Mariela

Béziers

AMBERT Alizée
 ALLANOT Emilie
 POTTIEZ Chloe
 HADDOUCHE Aline
 FERNANDEZ Lily

Colombes

LABATUT Micha
 AUBEUF Caroline
 MEYER Estelle
 SOUICI Shahinèze
 VIGUIER Garance

FITZGERALD Kate
 RARUNG Iriani
 FRANCILLONNE Elodie
 ESCOURBIAC Camille

Ronchin

LAPORTE Juliane
 GABRIELS Justine
 GUILBERT Marie
 SOCKEEL Perrette
 CARON Laurine
 HERENT Pauline
 MOTTE Marie
 HUET Ines
 LANNOY Marjorie

RUF Caroline
 BEZOMBES Laura
 BILLAUD Sarah
 BENGRINE Soumiya
 PATARATA Myriam
 ARQUEY Audrina
 CROZEL-BURJADE Veda

Toulouse

AUTHIER Sarah
 NAVEGA Victoria
 LEGOY Elodie
 DECOUX Léa
 PROVOST Aislinn
 ESCANDE Amandine
 ROQUELAINE Pascale
 PAULINO Astrid
 MARCHISIO Léa
 RUIZ Sabrina
 ZITTE Orianne
 TOUMIT Alienor
 PROHL Josephine

DELEGUE Manon
 MASSON-SIBUT Agnès
 BRUEL Alexandra
 HENRI Angélique
 POLEY Christina Grace

D2M Softball

Contes

MARI Alexandre
 BERENGUER William
 LEMASSON Vivien
 LEMASSON Martial
 BEN BRAHIM Amor
 PAPA Rony
 MARTINEZ Roger
 LA ROSA Lucas
 DIAVET Frederic
 DALLONI Loic

PUC

MOINE Sébastien
 BIZERY Thomas
 LUGAGNE-BOERSNER Edouard
 ANWARI Abdullah
 ROMERO Matthieu
 GHULAMI Mukhtar Ali
 ARAUJO Larry
 FERMIN MONTILLA Jose
 SANCHEZ DEL SOL Lazaro
 CAPLAN Alexandre
 JEANMEURE Ethan
 SCORGIE Donald Hugh
 SABOUREAU Jeremy
 NUZZO Sébastien

Devils

HONG-VAN Luc
 DENTON Alex
 LECLER Sylvain
 LECLAIRE Nicolas
 STRAMANDINO Remy
 GUYOT Aymeric
 LETHIECQ Renan
 BARBOTIN Alexis

Rouen

DEMANNEVILLE Mickaël
 BENARD Raphaël
 PROUET Robin
 LAURENT Paul
 AUFFRET Gwenael
 LEFEVRE Valentin
 BEAUVOIS Nicolas
 PAILLOT Gregory

Lunevry

LAUNAY Christopher
 THEOT Marcel
 CARRIERE Eric
 CHUM Sopath
 PENA ALVAREZ Eric
 JOUHANNEAU Guillaume
 REYES CALDERON Charmelo
 RAULT Cedric
 BEHR Jonathan
 BOUCHERON Jacques
 PEYRICHOU Florian
 ANTOINE Mathieu
 LAUNAY Nicolas
 MARTINEZ SCOTT Romain
 HARTOIN Frédéric
 LE MESTRE Pierrick

JOUEURS & JOUEUSES QUALIFIÉS POUR LES PHASES FINALES D'UN
CHAMPIONNAT

(a participé à au moins 1/3 des rencontres de la phase régulière)

D2F Softball

2BN

DOZOVA Nadia
SAURAT Laurie
DJAHHEL Mathilde
FERAL Audrey
REYES MARTINEZ Dulce Mariela
FITZGERALD Kate
RARUNG Iriani
CASAUBON PEE Marine
FRANCILLONNE Elodie
LAMBERT-CERVETTI Camille
ESCOURBIAC Camille
SAUVAGE Estelle
LEBOEUF Isabelle
ALVARADO TORRES Oriana Nicole
DURASSIER Jenny
CONSIGLIO Elena

Ronchin

LAPORTE Juliane
GABRIELS Justine
GUILBERT Marie
SOCKEEL Perrette
LEDIN Emma
CARON Laurine
PARENT Anouck
HERENT Pauline
MISLANGHE Clara
DEWILDE Berenice
MOTTE Marie
HUET Ines
LANNOY Marjorie
ANDRIEU Alice
DELCOURT Selene

Colombes

LABATUT Micha
AUBEUF Caroline
MEYER Estelle
SOUICI Shahinèze
VIGUIER Garance
DELEGUE Manon
MASSON-SIBUT Agnès
BUSSAT Elise
BRUEL Alexandra
HENRI Angelique
POLEY Christina Grace
GUINEBERTIERE Apolline
ABBOU Anaïs

Toulouse

AUTHIER Sarah
NAVEGA Victoria
LEGOY Elodie
DECOUX Léa
PROVOST Aislinn
ESCANDE Amandine
ROQUELAINE Pascale
PAULINO Astrid
MARCHISIO Léa
RUIZ Sabrina
ZITTE Orianne
TOUMIT Alienor
PROHL Josephine
MONGE Anaïs
SORBIERE Marine
HEMMI Virginie



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°20 du 11/06/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 11 juin 2024 de 18h30 à 19h30: Jean-Marie MEURANT (Président), Agnès MASSON-SIBUT, Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Aurélie BACELON, Hervé LAPEYRE.

ERRATUM

Qualification pour les phases finales de D2 Féminine Softball

Dans les deux derniers pv de la CFS (PV18 et PV19), certaines joueuses ont été identifiées comme qualifiées pour les phases finales par erreur. Vous trouverez en annexe la liste définitive des joueuses qualifiées conformément à l'article 159.2 des règlements généraux, auxquelles il convient d'ajouter les joueuses 22U.

SANCTION DU PV19

Dans le dernier PV de la CFS, le club de Saint Raphaël a été sanctionné pour “*Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1)*”. A la vue des éléments fournis par la scoreuse et la CFSS quant à cette situation, la CFS retire les deux amendes au club.

SANCTIONS - MANAGERS NON DIPLÔMÉS

L'INFBS a confirmé avoir bien reçu, avant la date limite, les documents nécessaires à la validation des diplômes de Micha Labatut (Wildcats des Hauts de Seine), Pietro Braggi (Paris UC) et Emmanuel Monge (Stade Toulousain Tigers).

En conséquence, les sanctions contre ces trois clubs pour toutes les rencontres où ces personnes ont signé les feuilles de match sont levées.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

LISTE DES 30 DÉFINITIVES D1 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de La Rochelle. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL****7ème Journée – 09 mai 2024**

ROUEN HUSKIES vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1071 : [4-2, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs METZ COMETZ – D1072 : [6-14, rencontre homologuée](#)

Toulouse : Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

SÉNART TEMPLIERS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1073 : [8-2, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1075 : [6-0, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs METZ COMETZ – D1076 : [4-2, rencontre homologuée](#)

Toulouse : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - M - Sanction : 10€

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Sanction : 50€

SÉNART TEMPLIERS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1077 : [3-2, rencontre homologuée](#)

La Rochelle : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Pablo OSSANDON - Sanction : 150€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A**9ème Journée – 09 juin 2024**

PARIS UC vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A095 : [5-1, RAS, rencontre homologuée](#)

PARIS UC vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A096 : [5-3, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A097 : [16-14, rencontre homologuée](#)

Valenciennes : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Guillaume GOMES - Sanction : 150€

VALENCIENNES VIPÈRES vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A098 : [2-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B**9ème Journée – 08 & 09 juin 2024**

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs EYSINES RAIDERS – D2B071 : [12-1, RAS, rencontre homologuée](#)

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs EYSINES RAIDERS – D2B072 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

EVERY-COURCOURONNES PHARAONS vs NICE CAVIGAL - D1F061 : [3-1, rencontre homologuée](#)
Évry : Non transmission de la feuille de match, du décompte des lancers 18U et des attestations collectives de licence par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 214.4) - Sanction : 30€

EVERY-COURCOURONNES PHARAONS vs NICE CAVIGAL - D1F062 : [7-3, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F063 : [7-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs GRENOBLE GRIZZLYS - D1F064 : [10-3, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs PESSAC PANTHÈRES - D1F065 : [17-2, rencontre homologuée](#)
Saint Raphaël : Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Sanction : 15€

SAINT RAPHAËL COMANCHES vs PESSAC PANTHÈRES - D1F066 : [5-4, rencontre homologuée](#)
Saint Raphaël : Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Sanction : 15€

DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

Horaires des rencontres du 15 & 16 juin :

- A Lunévy (Évry-Courcouronnes) :
 - Match 1 : 15 juin à 19h
 - Match 2 : 16 juin à 11h
 - Match 3 : 16 juin à 13h30
- A Contes :
 - Match 1 : 15 juin à 16h
 - Match 2 : 16 juin à 11h
 - Match 3 : 16 juin à 13h30

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

Horaires des rencontres du 15 & 16 juin :

- A Colombes :
 - Match 1 : 15 juin à 19h
 - Match 2 : 16 juin à 11h
 - Match 3 : 16 juin à 13h30
- A 2BN (Parc du Tremblay - Nogent) :
 - Match 1 : 15 juin à 16h
 - Match 2 : 16 juin à 11h
 - Match 3 : 16 juin à 13h30

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La date de la réunion technique de l'Open de France de Softball Balle Lente est à définir.

Il n'y aura finalement pas de Commissaire Technique pour la compétition.

Veillez trouver le nouveau planning de la compétition sur <https://www.stats.ffbs.fr/2024/slowpitch/resultats.php>

Les rencontres se dérouleront en 7 manches ou en 1h45 maximum. Aucune nouvelle manche ne pourra débiter après 1h30 de jeu.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin et la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entrés en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

BRITO MEDINA Denis
CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Maxence
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
REGNIER Tom

Metz

/

Montigny

/

Montpellier

ANTONAC Yoan
BELLO SERRADA Fernando
BROSSIER Paolo
KHOURY Nicolas
KOVACS Fabian
RODRIGUEZ Douglas
SPRING Riley

Rouen

BRAINVILLE Louis
DEFRIES Jacob
GLEESON Dylan
HARRISON Gabriel
MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen

Savigny

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Léo
SAXEMARD Théo
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
VIGER Luc

Sénart

/

Toulouse

MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
PERDOMO CASTRO Alexander José
SCAVO DIAZ Jean Filippo
SORIANO Ariel

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
DAZELL Nicholas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
DESCHAMPS Alexandre
BOULARD Jordan

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
MAKDAD Sami
MAKDAD Paco
RENAUDIN Louka

Clermont-Ferrand

LORIENTE Brice
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
TAGUCHI Gen

FREMONT Antoine

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
RAFFENNE Jérôme
MILLERIOUX Theo

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
DE GREGORJ Quentin
MARIN Meylian
LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sebastien

Thiais

NONTANOVANH Lucas
ELONG EPEE Arrys Joel
AISSOU Achour
NONTANOVANH Leo
SIMANCAS VILORIA Jonathan
ROLET Nicolas
SUAREZ TAPANES Yanquiel
NGUYEN Nahya

D1F Softball

Clapiers-Jacou

AUDRAS Maiko
BEAUCHEF Cathy
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
MARBRIER Mathilde
LEIGNIER Lauriane
TORTOLERO-MONAGAS Eidy

Grenoble

BITEUR Victoria
KOROUSOVA Kristyna
MIAGAWA Lilian Sayuri
PATIN Shirley

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
WALSH Devin
BERNARD Detlev
LORGEUX Yann
BLASCO Antoine

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
ROULEAU Gauthier
PAROIS Alann

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
MAOUCHE Saadi
DESCAMPS Edouard
DERYCKER Louis
LEMETTRE Paul
DEBOVE Vincent

Sénart 2

BRELLE Theo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
GROSJEAN Hadrien
THOMASSE Clement
D'EMO Michael
GOMES Guillaume

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
PAPOIN Lisa
PHILIPPE Christel
PHLONG Sidonie
ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
GIRET Christelle
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anaïs
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah

D1M Softball**Montpellier**

BATS Jonathan
 COLOMES-LE PICHON Clement
 GUEDEZ Victor
 CROS Gregory
 HARAS Jonathan
 LANGLOYS Thomas
 BRICENO Elvis
 FARAUD Freddy
 PUJAL Remy
 BENYAICH Remi
 DELEAU Corentin

Nice

PELISSIER Marc
 GONFRIER Benjamin
 GARIN Nicolas
 CUTRI Anthony
 ROQUET Sébastien
 SANCHEZ Romain
 BUVAT Sylvain
 LAPLACE Guillaume

Pessac

DONNEY Sylvain
 FERREIRA Vincent
 MANGLE Lucas
 LAMON Jonathan
 THEVENON Marc
 BOYER Sebastien
 ZAWISMY Mickaël
 ANDREW Yorick
 MESMER-DUDONS Florian
 ESSAFI Soufiane
 LADANT Corentin

Toulouse

CARDONNE Blaise
 BOUYRIE Martin
 BONJOUR Arnaud
 JACQUET Florian
 DELPECH Yanaël
 COWES GALLARDO Norman Nelson
 HOURMILOUGUÉ Frédéric
 MAURETTE Gregoire
 DEVERCHERE Thibault
 MANY Alexandre
 NEUMANN Sebastien
 AQUILA Kévin
 MAURETTE Alexandre

D2F Softball**2BN**

DOZOVA Nadia
 SAURAT Laurie
 DJAHEL Mathilde
 FERAL Audrey
 REYES MARTINEZ Dulce Mariela
 FITZGERALD Kate
 RARUNG Iriani
 FRANCILLONNE Elodie
 ESCOURBIAC Camille
 DURASSIER Jenny
 LEBOEUF Isabelle
 SAUVAGE Estelle

Béziers

AMBERT Alizée
 ALLANOT Emilie
 POTTIEZ Chloe
 HADDOUCHE Aline
 FERNANDEZ Lily
 RUF Caroline
 BEZOMBES Laura
 BILLAUD Sarah
 BENGRINE Soumiya
 PATARATA Myriam
 ARQUEY Audrina
 CROZEL-BURJADE Veda

Colombes

LABATUT Micha
 AUBEUF Caroline
 MEYER Estelle
 SOUICI Shahinèze
 VIGUIER Garance
 DELEGUE Manon
 MASSON-SIBUT Agnès
 BRUEL Alexandra
 HENRI Angelique
 POLEY Christina Grace
 ABOU Anaïs

Ronchin

LAPORTE Juliane
 GABRIELS Justine
 GUILBERT Marie
 SOCKEEL Perrette
 CARON Laurine
 HERENT Pauline
 MOTTE Marie
 HUET Ines
 LANNOY Marjorie

Toulouse

AUTHIER Sarah
 NAVEGA Victoria
 LEGOY Elodie
 DECOUX Léa
 PROVOST Aislinn
 ESCANDE Amandine
 ROQUELAINE Pascale
 PAULINO Astrid
 RUIZ Sabrina
 ZITTE Orianne
 TOUMIT Alienor
 PROHL Josephine
 MONGE Anaïs
 SORBIERE Marine
 HEMMI Virginie

D2M Softball**Contes**

MARI Alexandre
 BERENGUER William
 LEMASSON Vivien
 LEMASSON Martial
 BEN BRAHIM Amor
 PAPA Rony
 MARTINEZ Roger
 LA ROSA Lucas
 DIAVET Frederic
 DALLONI Loic

Devils

HONG-VAN Luc
 DENTON Alex
 LECLER Sylvain
 LECLAIRE Nicolas
 STRAMANDINO Remy
 GUYOT Aymeric
 LETHIECQ Renan
 BARBOTIN Alexis
 VERCOUTRE Olivier
 CHARNOUD Romain

Lunevry

LAUNAY Christopher
 THEOT Marcel
 CARRIERE Eric
 CHUM Sopath
 PENA ALVAREZ Eric
 JOUHANNEAU Guillaume
 REYES CALDERON Charmelo
 RAULT Cedric
 BEHR Jonathan
 BOUCHERON Jacques
 PEYRICHOU Florian
 ANTOINE Mathieu
 LAUNAY Nicolas
 MARTINEZ SCOTT Romain
 HARTOIN Frédéric
 LE MESTRE Pierrick
 COUARD Kévin
 SALADO Thomas

PUC

MOINE Sébastien
 BIZERY Thomas
 LUGAGNE-BOERSNER Edouard
 ANWARI Abdullah
 ROMERO Matthieu
 GHULAMI Mukhtar Ali
 ARAUJO Larry
 FERMIN MONTILLA Jose
 SANCHEZ DEL SOL Lazaro
 CAPLAN Alexandre
 JEANMEURE Ethan
 SCORGIE Donald Hugh
 SABOUREAU Jeremy
 NUZZO Sebastien

Rouen

DEMANNEVILLE Mickaël
 BENARD Raphaël
 PROUET Robin
 LAURENT Paul
 AUFFRET Gwenael
 LEFEVRE Valentin
 BEAUVOIS Nicolas
 PAILOT Gregory
 LEBIGRE Richard
 VASQUEZ SALCEDO Wenel
 SCHEID Alexandre



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°21 du 19/06/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 19 juin 2024 de 18h00 à 19h00: Jean-Marie MEURANT (Président), Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

LISTE DES 30 DÉFINITIVES D1 BASEBALL

La CFS atteste la bonne réception de la demande de modification de sa liste provisoire faite par le club de Metz. Suite à ces modifications, cette liste est désormais définitive.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

1ère Journée – matchs en retard – 16 juin 2024

ROUEN 2 HUSKIES vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A017 : [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN 2 HUSKIES vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A018 : [3-0, RAS, rencontre homologuée](#)

9ème Journée – matchs en retard – 16 juin 2024

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs RONCHIN DRAGONS – D2A093 : [13-3, homologation en cours d'instruction](#)

Ronchin : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Signature - Sanction : 10€

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs RONCHIN DRAGONS – D2A094 : [9-2, match arrêté, homologation en cours d'instruction](#)

Ronchin : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Signature - Sanction : 10€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

9ème Journée – matchs en retard – 16 juin 2024

BÉZIERS PIRATES vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B075 : [3-2, rencontre homologuée](#)

Béziers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention JFL - Sanction : 10€

BÉZIERS PIRATES vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B076 : [13-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL**8ème Journée – 15 & 16 juin 2024**

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs PESSAC PANTHÈRES - D1F081 : [5-3, RAS, rencontre homologuée](#)
*Toulouse : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe -
Sanction : 10€*

PESSAC PANTHÈRES vs NICE CAVIGAL - D1F082 : [4-18, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1F083 : [9-3, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES - D1F084 : [7-0, RAS, rencontre homologuée](#)
*Toulouse : Non transmission de la feuille de match par email au plus tard le lendemain de la journée de
compétition à midi (RG art. 214.4) - club de Toulouse - Sanction : 30€. La CFS rappelle au club de Toulouse
de fournir l'attestation collective de licence sous huit jours. Dans le cas contraire, le club de Toulouse
s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité pour chaque rencontre à compter du 28 juin
2024.*

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs NICE CAVIGAL - D1F085 : [8-11, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - D1F086 : [10-8, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL**Demi-Finales – 15 & 16 juin 2024**

COLOMBES WILDCATS vs RONCHIN DRAGONS - PFD2F01 : [8-4, RAS, rencontre homologuée](#)

COLOMBES WILDCATS vs RONCHIN DRAGONS - PFD2F02 : [13-6, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE 2BN vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - PFD2F04 : [6-4, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE 2BN vs STADE TOULOUSAIN TIGERS - PFD2F05 : [14-12, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL**Demi-Finales – 15 & 16 juin 2024**

ENTENTE LUNEVRVY vs ROUEN HUSKIES - PFD2M01 : [17-2, rencontre homologuée](#) → [défaite de Rouen
par pénalité : 7-0](#)
*Rouen : Pas de start JFL - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) -
Sanction : 150€ et défaite par pénalité*

ENTENTE LUNEVRVY vs ROUEN HUSKIES - PFD2M02 : [17-5, rencontre homologuée](#) → [défaite de Rouen
par pénalité : 7-0](#)
*Rouen : Pas de start JFL - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) -
Sanction : 150€ et défaite par pénalité*

CONTES COBRAS vs PARIS UC - PFD2M04 : [18-3, rencontre homologuée](#)
*Contes : Non transmission de la feuille de match par email au plus tard le lendemain de la journée de
compétition à midi (RG art. 214.4) - Sanction : 30€.*

CONTES COBRAS vs PARIS UC - PFD2M05 : [18-0, rencontre homologuée](#)

DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

La phase régulière de Division 1 Masculine de Softball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase :

1. Montpellier Barracudas
2. Nice Cavigal
3. Pessac Panthères
4. Stade Toulousain Tigers

La finale verra donc s'affronter les 22 & 23 juin à Béziers : Montpellier Barracudas vs Nice Cavigal

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 16h
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 13h30 (si nécessaire)

L'équipe des Montpellier Barracudas seront "Home Team" pour les 3 rencontres.

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

La finale verra s'affronter les 29 & 30 juin : Colombes Wildcats vs l'Entente 2BN

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 17h
- 2 - dimanche 12h
- 3 - dimanche 14h30 (si nécessaire)

L'équipe des Colombes Wildcats sera "Home Team" pour les 3 rencontres.

DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

La finale verra s'affronter les 29 & 30 juin : Entente Lunévy vs Contes Cobras

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 19h
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 13h30 (si nécessaire)

L'Entente Lunévy sera "Home Team" pour les 3 rencontres.

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La date de la réunion technique de l'Open de France de Softball Balle Lente est à définir.

Il n'y aura finalement pas de Commissaire Technique pour la compétition.

Veuillez trouver le nouveau planning de la compétition sur <https://www.stats.ffbs.fr/2024/slowpitch/resultats.php>

Les rencontres se dérouleront en 7 manches. Aucune nouvelle manche ne pourra débiter après 1h30 de jeu.

REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

Les clubs de Colombes et l'Entente 2BN ont fait une demande de report pour les rencontres de finales du championnat de Division 2 de Softball.

Demande : Jouer la rencontre du samedi 29/06 à 17h et les rencontres du dimanche 28 avril à 12h et 14h30.

Accord CFS

ALL STAR GAME

Le ALL STAR GAME 2024 a livré son verdict lors du week-end du 15 et 16 juin à Valenciennes.

L'Équipe All Star s'est imposée face à l'Équipe de France sur le score de 8-5 en finale.

Le Home Run Derby a vu Jean-Christophe MASSON, joueur de Rouen et de l'Équipe All Star, remporter le tournoi.

La CFS souhaite remercier chaleureusement la Mairie de Valenciennes, ainsi que le club des Vipères, et ses bénévoles, pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

QUALIFICATION DÉROGATOIRE

Le club de **Montpellier** a fait une demande de qualification dérogatoire pour **Mathis GUIRAUD** (077041) pour le championnat de Division 1 Masculine de Softball. Celui-ci n'ayant pu se qualifier au championnat pour des raisons médicales (art. 159.5 des RG).

Accord CFS

Le club de **Montpellier** a fait une demande de qualification dérogatoire pour **Killian COUSY** (083567) pour le championnat de Division 1 Masculine de Softball. Celui-ci n'ayant pu se qualifier au championnat pour des raisons professionnelles (art. 159.5 des RG).

Refus CFS

Le club de **Sénart** a fait une demande de qualification dérogatoire pour **Mathis NAYRAL** (092210), **Valentin BLANC-JOUVAN** (090670), **Pierre DOAT** (089354) et **Tanguy MEURANT** (081128) pour le championnat de Division 1 Baseball. Ceux-ci n'ayant pu se qualifier au championnat pour des raisons d'études à l'étranger (art. 159.5 des RG).

Le règlement sur la qualification ne s'applique pas aux joueurs de la catégorie 21U

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin et la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entrés en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

BRITO MEDINA Denis
CRAWFORD Forrest
ESTEBAN Maxence
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
REGNIER Tom

Metz

/

Montigny

/

Montpellier

ANTONAC Yoan
BELLO SERRADA Fernando
BROSSIER Paolo
KHOURY Nicolas
KOVACS Fabian
RODRIGUEZ Douglas
SPRING Riley

Rouen

BRAINVILLE Louis
DEFRIES Jacob
GLEESON Dylan
HARRISON Gabriel
MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen

Savigny

ACUNA Ivan
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Léo
SAXEMARD Théo
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
VIGER Luc

Sénart

/

Toulouse

MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
PERDOMO CASTRO Alexander José
SCAVO DIAZ Jean Filippo
SORIANO Ariel

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
DAZELL Nicholas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
DESCHAMPS Alexandre
BOULARD Jordan

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
MAKDAD Sami
MAKDAD Paco
RENAUDIN Louka

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
TAGUCHI Gen

FREMONT Antoine

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
RAFFENNE Jérôme
MILLERIOUX Theo

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
DE GREGORJ Quentin
MARIN Meylian
LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sebastien

Thiais

NONTANOVANH Lucas
ELONG EPEE Arrys Joel
AISSOU Achour
NONTANOVANH Leo
SIMANCAS VILORIA Jonathan
ROLET Nicolas
SUAREZ TAPANES Yanquiel
NGUYEN Nahya

D1F Softball

Clapiers-Jacou

AUDRAS Maiko
BEAUCHEF Cathy
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
MARBRIER Mathilde
LEIGNIER Lauriane
TORTOLERO-MONAGAS Eidy

Grenoble

BITEUR Victoria
KOROUSOVA Kristyna
MIAGAWA Lilian Sayuri
PATIN Shirley

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
WALSH Devin
BERNARD Detlev
LORGEUX Yann
BLASCO Antoine

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
ROULEAU Gauthier
PAROIS Alann

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
MAOUCHE Saadi
DESCAMPS Edouard
DERYCKER Louis
LEMETTRE Paul
DEBOVE Vincent

Sénart 2

BRELLE Theo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
GROSJEAN Hadrien
THOMASSE Clement
D'EMO Michael
GOMES Guillaume

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
PAPOIN Lisa
PHILIPPE Christel
PHLONG Sidonie
ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
GIRET Christelle
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anaïs
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah

D1M Softball**Montpellier**

CROS Gregory
 PUJAL Rémy
 COLOMES - LE PICHON Clement
 HARAS Jonathan
 FARAUD Freddy
 DELEAU Corentin
 BENYAICH Remi
 GUEDEZ HIDALGO Victor
 BRICEÑO Elvis
 MONTALTI Remi
 DIAZ MENDEZ Emilio
 BATS Jonathan
 LANGLOYS Thomas
 BENEDETTI MARTINEZ Ruben
 FOUQUE Nicolas

Nice

BUVAT Sylvain
 GONFRIER Benjamin
 GARIN Nicolas
 SANCHEZ Romain
 LAPLACE Guillaume
 CUTRI Antony
 PELLISSIER Marc
 HEMZACEK Thomas
 GRIMALDI Cyril
 DROUILLY Sebastien
 ROQUET Sébastien
 CUTRI Jeremy
 BOUCHOT Thomas
 FLAYOL Nicolas
 SOLA Arnaud

Pessac

DONNEY Sylvain
 FERREIRA Vincent
 MANGLE Lucas
 LAMON Jonathan
 THEVENON Marc
 BOYER Sebastien
 ZAWISMY Mickaël
 ANDREW Yorick
 MESMER-DUDONS Florian
 ESSAFI Soufiane
 LADANT Corentin

Toulouse

CARDONNE Blaise
 BOUYRIE Martin
 BONJOUR Arnaud
 JACQUET Florian
 DELPECH Yanaël
 COWES GALLARDO Norman Nelson
 HOURMILOUGUÉ Frédéric
 MAURETTE Gregoire
 DEVERCHERE Thibault
 MANY Alexandre
 NEUMANN Sebastien
 AQUILA Kevin
 MAURETTE Alexandre

D2F Softball**2BN**

DOZOVA Nadia
 SAURAT Laurie
 DJAHEL Mathilde
 FERAL Audrey
 REYES MARTINEZ Dulce Mariela
 FITZGERALD Kate
 RARUNG Iriani
 FRANCILLONNE Elodie
 ESCOURBIAC Camille
 DURASSIER Jenny

Béziers

AMBERT Alizée
 ALLANOT Emilie
 POTTIEZ Chloe
 HADDOUCHE Aline
 FERNANDEZ Lily
 RUF Caroline
 BEZOMBES Laura
 BILLAUD Sarah
 BENGRINE Soumiya
 PATARATA Myriam

Colombes

LABATUT Micha
 AUBEUF Caroline
 MEYER Estelle
 SOUICI Shahinèze
 VIGUIER Garance
 DELEGUE Manon
 MASSON-SIBUT Agnès
 BRUEL Alexandra
 HENRI Angelique
 POLEY Christina Grace

LEBOEUF Isabelle
SAUVAGE Estelle

ARQUEY Audrina
CROZEL-BURJADE Veda

ABBOU Anaïs

Ronchin

LAPORTE Juliane
GABRIELS Justine
GUILBERT Marie
SOCKEEL Perrette
CARON Laurine
HERENT Pauline
MOTTE Marie
HUET Ines
LANNOY Marjorie

Toulouse

AUTHIER Sarah
NAVEGA Victoria
LEGOY Elodie
DECOUX Léa
PROVOST Aislinn
ESCANDE Amandine
ROQUELAINE Pascale
PAULINO Astrid
RUIZ Sabrina
ZITTE Orianne
TOUMIT Alienor
PROHL Josephine
MONGE Anaïs
SORBIERE Marine
HEMMI Virginie

D2M Softball

Contes

MARI Alexandre
BERENGUER William
LEMASSON Vivien
LEMASSON Martial
BEN BRAHIM Amor
PAPA Rony
MARTINEZ Roger
LA ROSA Lucas
DIAVET Frederic
DALLONI Loic

Devils

HONG-VAN Luc
DENTON Alex
LECLER Sylvain
LECLAIRE Nicolas
STRAMANDINO Remy
GUYOT Aymeric
LETHIECQ Renan
BARBOTIN Alexis
VERCOUTRE Olivier
CHARNOUD Romain

Lunevry

LAUNAY Christopher
THEOT Marcel
CARRIERE Eric
CHUM Sophat
PENA ALVAREZ Eric
JOUHANNEAU Guillaume
REYES CALDERON Charmelo
RAULT Cedric
BEHR Jonathan
BOUCHERON Jacques
PEYRICHOU Florian
ANTOINE Mathieu
LAUNAY Nicolas
MARTINEZ SCOTT Romain
HARTOIN Frédéric
LE MESTRE Pierrick
COUARD Kevin
SALADO Thomas

PUC

MOINE Sébastien
BIZERY Thomas
LUGAGNE-BOERSNER Edouard
ANWARI Abdullah
ROMERO Matthieu
GHULAMI Mukhtar Ali
ARAUJO Larry
FERMIN MONTILLA Jose
SANCHEZ DEL SOL Lazaro
CAPLAN Alexandre
JEANMEURE Ethan
SCORGIE Donald Hugh
SABOUREAU Jeremy
NUZZO Sebastien

Rouen

DEMANNEVILLE Mickaël
BENARD Raphaël
PROUET Robin
LAURENT Paul
AUFFRET Gwenael
LEFEVRE Valentin
BEAUVOIS Nicolas
PAILOT Gregory
LEBIGRE Richard
VASQUEZ SALCEDO Wenel
SCHEID Alexandre



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°22 du 26/06/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 26 juin 2024 de 18h00 à 19h00: Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral), Stephen LESFARGUES (DTN).

ERRATUM

Demi-finales de D2 Masculine Softball

Dans le dernier PV de la CFS, le club de Rouen a été sanctionné pour “*Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3)*”. Il s’agissait d’une erreur, la CFS retire les deux amendes au club et les défaites par pénalité.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

8ème Journée – 23 juin 2024

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs SÉNART TEMPLIERS – D1081 : [5-2, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – D1082 : [7-1, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1083 : [6-2, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs ROUEN HUSKIES – D1084 : [5-7, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d’un cadre avec diplôme sur la feuille de match d’une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - **Sanction : 50€** ; Expulsion d’un membre d’une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Thibaud TAKEZAWA - **Sanction : 150€**

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs SÉNART TEMPLIERS – D1085 : [4-2, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – D1086 : [5-4, rencontre homologuée](#)

Toulouse : Expulsion d’un membre d’une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Alexander PERDOMO, Jossue MENDOZA, John Will GARCIA, Randy PEREZ - **Sanction : 4x150€**

MONTPELLIER BARRACUDAS vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1087 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs ROUEN HUSKIES – D1088 : [2-6, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

9ème Journée – matchs en retard en attente d'homologation – 16 juin 2024

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs RONCHIN DRAGONS – D2A093 : [13-3, rencontre homologuée](#)

Ronchin : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Signature - Sanction : 10€ - Avertissements formels annoncés aux managers des 2 équipes

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs RONCHIN DRAGONS – D2A094 : [9-2, rencontre homologuée](#) → [défaite de Ronchin par forfait : 7-0](#)

Ronchin : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Signature - Sanction : 10€ ; Forfait (RG art. 204) - Sanction : 50% de la caution = 2 000€

10ème Journée - 23 juin 2024

ROUEN 2 HUSKIES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A101 : [4-5, rencontre homologuée](#)

Rouen : Non transmission de la feuille de match par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 214.4) - Sanction : 30€.

ROUEN 2 HUSKIES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – D2A102 : [9-8, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A103 : [5-0, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A104 : [20-2, RAS, rencontre homologuée](#)

PARIS UC vs THIAIS TIGERS - D2A105 : [10-7, RAS, rencontre homologuée](#)

PARIS UC vs THIAIS TIGERS - D2A105 : [11-4, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs VALENCIENNES VIPÈRES - D2A107 : [3-17, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs VALENCIENNES VIPÈRES - D2A107 : [8-5, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

8ème Journée – matchs en avance – 23 juin 2024

EYSINES RAIDERS vs BÉZIERS PIRATES – D2B081 : [7-1, rencontre homologuée](#)

Béziers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention JFL - Sanction : 10€

EYSINES RAIDERS vs BÉZIERS PIRATES – D2B081 : [0-10, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

Finale – 22 & 23 juin 2024

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL - PFD1M11 : [7-0, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL - PFD1M12 : [1-11, rencontre homologuée](#)

Montpellier : *Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Feuille recevant - Sanction : 15€.*

MONTPELLIER BARRACUDAS vs NICE CAVIGAL - PFD1M13 : [2-0, rencontre homologuée](#)

Montpellier : *Utilisation des feuilles de score non officielles ou photocopiées (RG art.207.1) - Feuille recevant - Sanction : 15€.*

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

8ème Journée – 23 juin 2024

NICE CAVIGAL vs SAINT RAPHAËL COMANCHES - D1F081 : [1-10, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs SAINT RAPHAËL COMANCHES - D1F082 : [1-5, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F083 : [5-0, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs CLAPIERS-JACOU RABBITS - D1F084 : [7-12, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F085 : [7-4, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F086 : [0-10, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 1 MASCULINE DE SOFTBALL

La Finale de Division 1 Masculine de Softball a livré son verdict ce dimanche 23 juin avec la victoire des Barracudas de Montpellier face au Cavigal Nice, 2 rencontres à 1 (scores dans la section précédente).

Voici le classement finale de la saison 2024 :

1. Montpellier Barracudas
2. Cavigal Nice
3. Pessac Panthères
4. Stade Toulousain Tigers

Le MVP de la finale est Rémi PUJAL.

Montpellier se qualifie pour une Coupe d'Europe lors de la prochaine saison.

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

La finale verra s'affronter les 29 & 30 juin : Colombes Wildcats et l'Entente Bourges-Nogent-BCF

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 17h
- 2 - dimanche 12h
- 3 - dimanche 14h30 (si nécessaire)

L'équipe des Colombes Wildcats sera "Home Team" pour les 3 rencontres.

DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

La finale verra s'affronter les 29 & 30 juin : Entente Luneville Evry et Cobras Contes

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 19h
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 13h30 (si nécessaire)

L'Entente Luneville Evry sera "Home Team" pour les 3 rencontres.

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La réunion d'information de l'Open de France de Softball Balle Lente a eu lieu le mercredi 26 juin 2024 à 19h30.

Veillez trouver le nouveau planning de la compétition sur <https://www.stats.ffbs.fr/2024/slowpitch/resultats.php>

Les rencontres se dérouleront en 7 manches. Aucune nouvelle manche ne pourra débiter après 1h30 de jeu.

REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

Les clubs de **Montpellier** et de **Rouen** ont fait une demande de report pour les rencontres de la J11 du championnat de Division 1 de Baseball.

Demande : Jouer un match le samedi 6 juillet 2024 à 17h et un match le dimanche 7 juillet 2024 à 11h.

Accord CFS

APPEL AUPRÈS DE LA CFS

Le club des Bats de Saint-Romain-de-Jalionas a fait appel de la décision de la CRS Auvergne Rhône Alpes concernant le départage d'une demi-finale de Régionale 1.

Considérant que lors de cette phase de demi-finale, les deux équipes sont à égalité (une victoire et une défaite)
 Considérant que le départage au TQB (second critère qui s'applique - Art. 131.3) indique que l'équipe de Grenoble à un TQB supérieur à celui des Bats :

	Pts marqués	Manches en attaque	Pts encaissés	Manches en défense	TQB
Grenoble	21	14	15	15 1/3	0.522
St Romain de Jalionas	15	15 1/3	21	14	-0.522

La CFS conforte la décision de la CRS AURA.

La CFS invite la Ligue AURA à clarifier ses règlements concernant les playoffs pour les prochaines saisons.

PROJET DE DIVISION 3 BASEBALL

La CFS présentera un nouveau projet de Division 3 Baseball aux ligues et clubs concernés lors d'une visioconférence zoom le mardi 02 Juillet de 19h30 à 21h.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

Transferts internationaux

Article 86 des Règlements Généraux :

“Tout club affilié à la Fédération qui souhaite obtenir le transfert international d'un licencié évoluant dans un club affilié à une fédération étrangère membre de la WBSC doit en faire la déclaration au secrétariat général de la Fédération par courrier électronique au préalable à la prise de licence dudit licencié.”

Liste des 30

Article 159.4 des Règlements Généraux :

“Chaque saison, pour chaque championnat national de baseball ou softball, incluant les championnats nationaux interrégionaux, chaque équipe devra fournir à la CFS, au plus tard dix jours avant la première journée du championnat concerné, une liste provisoire de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club.

Au plus tard à la date de remise communiquée par la CFS lors de la diffusion du calendrier définitif du championnat concerné conformément à l'Article 120.5 des présents règlements généraux, chaque équipe pourra fournir à la CFS une liste définitive de trente joueurs maximum, titulaires d'une licence compétition ou d'une extension de licence en cours de validité auprès de leur club et ayant été validée au plus tard à ladite date de remise.

Les joueurs figurant sur la liste définitive devront avoir été déclarés dans la liste provisoire préalablement transmise. Par exception, jusqu'à cinq joueurs non-inscrits sur la liste provisoire pourront figurer sur la liste définitive.”

Les listes provisoires des 30 noms étaient donc attendues au plus tard :

Le 29 Février 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin

Le 07 Mars 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin

Le 14 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Féminin

Le 21 Mars 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin et la Division 2 de Baseball

Le 27 Mars 2024 pour la Division 1 de Baseball

Les listes définitives des 30 noms sont donc attendues au plus tard :

Le 17 Avril 2024 pour la Division 1 de Softball Masculin et la Division 2 de Softball Féminin

Le 24 Avril 2024 pour la Division 2 de Softball Masculin

Le 29 Mai 2024 pour la Division 1 de Softball Féminin et la Division 2 de Baseball

Le 19 Juin pour la Division 1 de Baseball

Les listes des trente doivent être établies en utilisant les rosters des équipes engagées dans le module de compétition d'E-licence. La CFS est prête à apporter son assistance aux clubs en cas de besoin, via le gestionnaire de vie sportive de la fédération.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.**
- **La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°23 du 03/07/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 03 juillet 2024 de 18h00 à 19h00: Jean-Marie MEURANT (Président), Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Aurélie BACELON, Frédéric GUERN, Hervé LAPEYRE, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

9ème Journée – 29 & 30 juin 2024

ROUEN HUSKIES vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1091 : [7-2, rencontre homologuée](#)
Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1092 : [2-3, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1093 : [6-1, rencontre homologuée](#)
Savigny : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - ROMERO HURTADO Jonny - Sanction : 150€

SÉNART TEMPLIERS vs METZ COMETZ – D1094 : [5-1, rencontre homologuée](#)
Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Yeixon RUIZ - Sanction : 50€

ROUEN HUSKIES vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1095 : [9-0, rencontre homologuée](#)
Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1096 : [6-4, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1097 : [3-10, rencontre homologuée → défaite de La Rochelle par pénalité : 0-7](#)
La Rochelle : Infractions aux règles concernant les joueurs sous extension de licence (RG art. 161.2) - 4 joueurs en jeu - Sanction : 150€ et défaite par pénalité

SÉNART TEMPLIERS vs METZ COMETZ – D1098 : [2-9, rencontre homologuée](#)
Metz : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€ ; Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Yeixon RUIZ - Sanction : 50€

*Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté,
Extension - Sanction : 10€*

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

11ème Journée - 30 juin 2024

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A111 : [2-22, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A112 : [1-4, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A113 : [11-8, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A114 : [9-3, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs THIAIS TIGERS - D2A115 : [13-1, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs THIAIS TIGERS - D2A116 : [20-15, rencontre homologuée](#)

Thiais : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

RONCHIN DRAGONS vs PARIS UC - D2A117 : [3-4, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs PARIS UC - D2A118 : [1-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

11ème Journée – 30 juin 2024

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs ANGLET GAMBAS – D2B083 : [12-0, rencontre homologuée](#)

Clermont : Non transmission d'une feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€.

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs ANGLET GAMBAS – D2B084 : [12-2, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS– D2B085 : [7-1, RAS, rencontre homologuée](#)

Meyzieu : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match. (RG art. 206.5) - 11 joueurs sur la FdM - Sanction : 100€

NICE CAVIGAL vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS– D2B086 : [11-1, RAS, rencontre homologuée](#)

Meyzieu : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match. (RG art. 206.5) - 11 joueurs sur la FdM - Sanction : 100€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

8ème Journée – 23 juin 2024

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs NICE CAVIGAL- D1F091 : [5-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CLAPIERS-JACOU RABBITS vs NICE CAVIGAL - D1F092 : [4-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F095 : [7-0, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS - D1F096 : [15-8, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

Finale – 29 & 30 juin 2024

COLOMBES WILDCATS vs ENTENTE 2BN - PFD2F11 : [8-7, RAS, rencontre homologuée](#)

COLOMBES WILDCATS vs ENTENTE 2BN - PFD2F12 : [10-3, RAS, rencontre homologuée](#)

Entente 2BN : avertissements aux membres d'une même équipe (RD anx. 1 art. 3) - Elena CONSIGLIO

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

Finale – 29 & 30 juin 2024

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS - PFD2M11 : [2-8, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS - PFD2M12 : [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

ENTENTE LUNEVRY vs CONTES COBRAS - PFD2M13 : [11-4, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 2 FÉMININE DE SOFTBALL

La Finale de Division 2 Féminine de Softball a livré son verdict ce dimanche 30 juin avec la victoire des Wildcats de Colombes face à l'entente 2BN, 2 rencontres à 0 (scores dans la section précédente).

Voici le classement final de la saison 2024 :

1. Colombes Wildcats
2. Entente 2BN
3. Stade Toulousain Tigers
4. Ronchin Dragons
5. Béziers Pirates

La MVP de la finale est Estelle MEYER.

Le club de Colombes obtient les droits sportifs pour la Division 1 Féminine de Softball 2025.

DIVISION 2 MASCULINE DE SOFTBALL

La Finale de Division 2 Masculine de Softball a livré son verdict ce dimanche 30 juin avec la victoire des l'Entente Evry-Lunéville face à Contes, 2 rencontres à 1 (scores dans la section précédente).

Voici le classement final de la saison 2024 :

1. Entente Evry-Lunéville
2. Contes Cobras
3. Paris Université Club
4. Rouen Huskies
5. Entente Devils

Le MVP de la finale est Guillaume JOUHANNEAU.

Le club d'Evry obtient les droits sportifs pour la Division 1 Masculine de Softball 2025.

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

La réunion d'information de l'Open de France de Softball Balle Lente a eu lieu le mercredi 26 juin 2024 à 19h30.

Veillez trouver le nouveau planning de la compétition sur <https://www.stats.ffbs.fr/2024/slowpitch/resultats.php>

Les rencontres se dérouleront en 7 manches. Aucune nouvelle manche ne pourra débiter après 1h30 de jeu.

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

Les rencontres de Division 1 Féminine Softball de la J9 entre Pessac et Grenoble (D1F093 et D1F094) prévues le 30 Juin ont été reportées au 22 Septembre, l'accès terrain étant interdit par la municipalité de Pessac.

Accord CFS

PROJET DE DIVISION 3 BASEBALL

La CFS a présenté un nouveau projet de Division 3 Baseball aux ligues et clubs concernés lors d'une visioconférence zoom le mardi 02 Juillet de 19h30 à 21h.

L'enregistrement de la réunion ainsi que la présentation ont été envoyés afin de permettre une large diffusion et récolter un nombre important de retours pour affiner le projet et le soumettre au vote.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est impératif que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est important de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.
- La Division 1 Masculine Softball = 8 matchs.
- La Division 2 Féminine Softball = 3 matchs.
- La Division 2 Masculine Softball = 3 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo

Meyzieu-Décines

MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 DE GREGORJ Quentin
 MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

Béziers

GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 BOULARD Jordan

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEOUX Yann
 BLASCO Antoine

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAOUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent

Sénart 2

BRELLE Theo

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise
 MERSCH Anais
 METREAU Amandine
 RIERA Camille
 SINOQUET Nadège
 GRAVES Mylène
 GOMEZ Kimberly
 RUAU Mailys

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 MOUNIER Charlotte
 TOURET Morgane
 DE RIDDER Prapeng



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°24 du 10/07/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 10 juillet 2024 de 18h00 à 19h00: Jean-Marie MEURANT (Président), Frédéric GUERN, Hervé LAPEYRE, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

10ème Journée – 06 & 07 juillet 2024

MONTPELLIER BARRACUDAS vs ROUEN HUSKIES – D1101 : [3-4, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs SÉNART TEMPLIERS – D1102 : [3-1, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1103 : [5-6, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs ROUEN HUSKIES – D1105 : [0-4, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs SÉNART TEMPLIERS – D1106 : [2-13, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – D1107 : [9-2, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A

12ème Journée – 07 juillet 2024

ROUEN 2 HUSKIES vs RONCHIN DRAGONS – D2A121 : [1-2, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN 2 HUSKIES vs RONCHIN DRAGONS – D2A122 : [3-9, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A123 : [7-6, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A124 : [14-6, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs THIAIS TIGERS – D2A033 : [13-3, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs THIAIS TIGERS – D2A034 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

PARIS UC vs VALENCIENNES VIPÈRES - D2A127 : [0-6, RAS, rencontre homologuée](#)

PARIS UC vs VALENCIENNES VIPÈRES - D2A128 : [11-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

12ème Journée – 07 juillet 2024

ANGLET GAMBAS vs EYSINES RAIDERS – D2B091 : [5-10, RAS, rencontre homologuée](#)

ANGLET GAMBAS vs EYSINES RAIDERS – D2B092 : [6-18, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs NICE CAVIGAL – D2B093 : [1-11, RAS, rencontre homologuée](#)

CLERMONT-FERRAND ARVERNES vs NICE CAVIGAL – D2B094 : [3-2, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS– D2B095 : [15-5, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs MEYZIEU-DÉCINES CARDS– D2B096 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

OPEN DE FRANCE DE SOFTBALL BALLE LENTE

L'Open de France de Softball Balle Lente 2024 a livré son verdict lors du week-end du **06 et 07 juillet** à Nantes.

Les **Caribous du Limeil-Brévannes** se sont imposés face aux **Mariners de Nantes Atlantique** sur le score de **14-10 en finale**. La CFS, par délégation de la fédération, attribue aux **Caribous du Limeil-Brévannes** une qualification pour une **Coupe d'Europe en 2025**.

Tous les résultats de la compétition sont à retrouver sur <https://www.stats.ffbs.fr/2024/slowpitch/resultats.php>

Classement :

Vainqueur 2024 : Caribous du Limeil-Brévannes
Finaliste 2024: Mariners de Nantes Atlantique
3è place : l'Entente Clamart/BK

Récompenses individuelles :

- **MVP de la Finale :** BOURSET Ludovic – Caribous du Limeil-Brévannes

La CFS souhaite remercier chaleureusement **le club de Nantes et ses bénévoles** pour l'organisation de la manifestation qui fut un véritable succès.

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à dfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant :

<https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOLA Benjamin
KURIMA Koshiro

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoit

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daiki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul

RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
VIREY Max
DANNE Théophile
VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
ELONG EPEE Arrys Joel
AISSOU Achour
NONTANOVANH Leo
SIMANCAS VILORIA Jonathan
ROLET Nicolas
SUAREZ TAPANES Yanquiel
NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
BEAUCHEF Cathy
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
MARBRIER Mathilde
LEIGNIER Lauriane
TORTOLERO-MONAGAS Eidy
BERNARD Pauline
MUSZYNSKI Marion
SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
KOROUSOVA Kristyna
MIAGAWA Lilian Sayuri
PATIN Shirley
TREFOUEL Floriane
KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège

DEBOVE Vincent
BRUNARD Alexandre
ECKARDT Yohann
DUPONT David
DELEAU Thibault
MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
BRELLE Pierre
KLIN Valentin
DANTU Romain
FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
GROSJEAN Hadrien
THOMASSE Clement
D'EMO Michael
GOMES Guillaume
CURRIE Benjamin
APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
PHILIPPE Christel
PHLONG Sidonie
ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
GIRET Christelle
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra
GONFRIER Charlotte
BERTRAND Amandine
DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng

*GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys*



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°25 du 17/07/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

5ème Journée – matchs en retard – 13 & 14 juillet 2024

METZ COMETZ vs SÉNART TEMPLIERS – D1051 : [10-2, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€ ; Non transmission d'une feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€.

METZ COMETZ vs SÉNART TEMPLIERS – D1055 : [8-1, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET DIVISION 3 2024

Après la fin des championnats régionaux de Baseball, les droits sportifs pour la Division 3 sont les suivants :

- Ligue Hauts-de-France : [Dunkerque Korvers](#) (059001)
- Ligue Grand Est : le champion Dudelange Red Sappers (099001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bretagne : le champion Rennes (035001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière d'engagement d'une équipe jeune hors entente.
- Ligue Normandie : le champion Saint-Lô (050002) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Ile-de-France : [Ermont Expos](#) (095006)
- Ligue Pays de la Loire : [Nantes Mariners](#) (044004)
- Ligue Centre Val de Loire : le champion Joué-lès-Tours Coyotes (037003) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bourgogne Franche-Comté : [Fénay Cyclones](#) (021003)
- Ligue Nouvelle-Aquitaine : [Saint-Aubin du Médoc Blue Jays](#) (033012)
- Ligue Sud : [Renards de la Vallée du Gapeau](#) (083017)
- Ligue Auvergne Rhône-Alpes : [Grenoble Grizzlys](#) (038002)
- Ligue Occitanie : [Muret Dragons](#) (031019)

Lors de la phase préliminaire, les champions régionaux ont été répartis dans quatre "poules" de deux équipes. Les équipes s'affronteront en match aller-retour au meilleur des 5 rencontres. Deux rencontres seront jouées la première journée et jusqu'à trois rencontres seront jouées la seconde journée. Sont qualifiés, pour le Final4, les vainqueurs de chaque poule.

Les dates des journées de compétition seront communiquées ultérieurement.

Les affrontements de la phase préliminaire sont répartis de la manière suivante :

- **Poule A** - Renards de la Vallée du Gapeau et Grenoble Grizzlys
- **Poule B** - Fény Cyclones et Dunkerque Korvers
- **Poule C** - Ermont Expos et Nantes Mariners
- **Poule D** - Muret Dragons et Saint-Aubin du Médoc Blue Jays

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant de **moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver les **numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lanceurs n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

*Jean-Marie Meurant
Président C.F.S*



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro
FLAMENT Corenthin

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoit

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daiki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul

RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
VIREY Max
DANNE Théophile
VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
ELONG EPEE Arrys Joel
AISSOU Achour
NONTANOVANH Leo
SIMANCAS VILORIA Jonathan
ROLET Nicolas
SUAREZ TAPANES Yanquiel
NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
BEAUCHEF Cathy
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
MARBRIER Mathilde
LEIGNIER Lauriane
TORTOLERO-MONAGAS Eidy
BERNARD Pauline
MUSZYNSKI Marion
SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
KOROUSOVA Kristyna
MIAGAWA Lilian Sayuri
PATIN Shirley
TREFOUEL Floriane
KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège

DEBOVE Vincent
BRUNARD Alexandre
ECKARDT Yohann
DUPONT David
DELEAU Thibault
MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
BRELLE Pierre
KLIN Valentin
DANTU Romain
FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
GROSJEAN Hadrien
THOMASSE Clement
D'EMO Michael
GOMES Guillaume
CURRIE Benjamin
APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
PHILIPPE Christel
PHLONG Sidonie
ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
GIRET Christelle
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra
GONFRIER Charlotte
BERTRAND Amandine
DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng

*GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys*



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°26 du 24/07/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 10 juillet 2024 de 18h00 à 19h10: Aurélie BACELON, Frédéric GUERN, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Hervé LAPEYRE, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

11ème Journée – 20 & 21 juillet 2024

ROUEN HUSKIES vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1111 : [10-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SENART TEMPLIERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1112 : [5-3, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1113 : [5-9, rencontre homologuée](#)

Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

METZ COMETZ vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1114 : [5-6, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€ ; Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - PRIEST Shane, TEN EYCK Elliot et TAKEZAWA Thibaud - Sanction : 150€ x 3 = 450€

ROUEN HUSKIES vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1115 : [12-2, RAS, rencontre homologuée](#)

SENART TEMPLIERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1116 : [2-10, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1117 : [7-1, rencontre homologuée](#)

Montigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

METZ COMETZ vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1118 : [9-8, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

La Rochelle : Non transmission d'une feuille de décompte des lanceurs par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€.

DIVISION 3 BASEBALL 2024

Lors de la phase préliminaire, les champions régionaux ont été répartis dans quatre "poules" de deux équipes. Les équipes s'affronteront en match aller-retour au meilleur des 5 rencontres. Deux rencontres seront jouées la première journée et jusqu'à trois rencontres seront jouées la seconde journée. Sont qualifiés, pour le Final4, les vainqueurs de chaque poule.

Les dates des journées de compétition sont les suivantes :

- **J1** - 14 & 15 Septembre
- **J2** - 28 et 29 Septembre
- **Final 4 à Strasbourg** - 19 & 20 Octobre

Les affrontements de la phase préliminaire sont répartis de la manière suivante :

- **Poule A** - Renards de la Vallée du Gapeau et Grenoble Grizzlys
- **Poule B** - Fény Cyclones et Dunkerque Korvers
- **Poule C** - Ermont Expos et Nantes Mariners
- **Poule D** - Muret Dragons et Saint-Aubin du Médoc Blue Jays

Les recevants des J1 et J2 ont été tirés au sort, et sont les suivants :

- **J1** :
Vallée du Gapeau reçoit Grenoble
Dunkerque reçoit Fény
Nantes reçoit Ermont
Muret reçoit St Aubin
- **J2** :
Grenoble reçoit Vallée du Gapeau
Fény reçoit Dunkerque
Ermont reçoit Nantes
St Aubin reçoit Muret

Les horaires des rencontres de phase préliminaire sont les suivants :

- **G1** : dimanche 15 septembre à 11h
- **G2** : dimanche 15 septembre à 14h
- **G3** : samedi 28 septembre à 16h
- **G4** (si nécessaire) : dimanche 29 septembre à 11h
- **G5** (si nécessaire) : dimanche 29 septembre à 14h

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

DATES COMPETITIONS 2025

Prévisionnel des dates pour l'année 2025 :

- Challenge de France Féminin Softball **29 mai - 31 mai (Ascension) ou 07 juin – 09 juin (Pentecôte)**
- All Star Game : **13 juillet**
- Open de France Féminin de Baseball **04 octobre - 05 octobre**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS**Roster Imprimé**

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur; en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel
ESCORCHA SILVA Jefferson José
IZQUIERDO GERVACIO Jimmy

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres
PAREDES Alexis

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin
COOPMAN-PIAU Warren

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail
MONKS Julien
ZAN Mael

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro
FLAMENT Corenthin

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoit

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy

Paris UC

MESGUICH Camille

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril

DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas
 RIOLLET--DRAGHI Gabin
 SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
 VIREY Max
 DANNE Théophile
 VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise

MAOUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent
 BRUNARD Alexandre
 ECKARDT Yohann
 DUPONT David
 DELEAU Thibault
 MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
 BRELLE Pierre
 KLIN Valentin
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 CURRIE Benjamin
 APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah

FFBS

MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège
GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys

CFS

MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng

2024



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°27 du 31/07/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

2ème Journée – match en retard – 27 & 28 juillet 2024

METZ COMETZ vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1024 : [0-2, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

METZ COMETZ vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1028 : [10-0, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

10ème Journée – match en retard – 27 & 28 juillet 2024

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1104 : [10-0, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Expulsion d'un membre d'une équipe. - Yudi SORIANO

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs STADE TOULOUSAIN BASEBALL – D1108 : [6-5, rencontre homologuée](#)

Toulouse: Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - Jhon Will GARCIA DELGADO - Sanction : 150€

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET DIVISION 3 2024

Après la fin des championnats régionaux de Baseball, les droits sportifs pour la Division 3 sont les suivants :

- Ligue Hauts-de-France : [Dunkerque Korvers](#) (059001)
- Ligue Grand Est : le champion Dudelange Red Sappers (099001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bretagne : le champion Rennes (035001) ne remplit pas les critères d'engagement en matière d'engagement d'une équipe jeune hors entente.
- Ligue Normandie : le champion Saint-Lô (050002) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Ile-de-France : [Ermont Expos](#) (095006)
- Ligue Pays de la Loire : [Nantes Mariners](#) (044004)
- Ligue Centre Val de Loire : le champion Joué-lès-Tours Coyotes (037003) ne remplit pas les critères d'engagement en matière du nombre de licences.
- Ligue Bourgogne Franche-Comté : [Fénay Cyclones](#) (021003)
- Ligue Nouvelle-Aquitaine : [Saint-Aubin du Médoc Blue Jays](#) (033012)

- Ligue Sud : Renards de la Vallée du Gapeau (083017)
- Ligue Auvergne Rhône-Alpes : Grenoble Grizzlys (038002)
- Ligue Occitanie : Muret Dragons (031019)

Lors de la phase préliminaire, les champions régionaux ont été répartis dans quatre "poules" de deux équipes. Les équipes s'affronteront en match aller-retour au meilleur des 5 rencontres. Deux rencontres seront jouées la première journée et jusqu'à trois rencontres seront jouées la seconde journée. Sont qualifiés, pour le Final4, les vainqueurs de chaque poule.

Les dates des journées de compétition seront communiquées ultérieurement.

Les affrontements de la phase préliminaire sont répartis de la manière suivante :

- **Poule A** - Renards de la Vallée du Gapeau et Grenoble Grizzlys
- **Poule B** - Fénay Cyclones et Dunkerque Korvers
- **Poule C** - Ermont Expos et Nantes Mariners
- **Poule D** - Muret Dragons et Saint-Aubin du Médoc Blue Jays

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5

L'organisation de l'Open de France de Baseball5 2025 a été attribuée au club des Alligators de Nîmes. La compétition aura lieu les 1er et 2 février 2025.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro
FLAMENT Corenthin

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoit

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daiki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul

RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
VIREY Max
DANNE Théophile
VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
ELONG EPEE Arrys Joel
AISSOU Achour
NONTANOVANH Leo
SIMANCAS VILORIA Jonathan
ROLET Nicolas
SUAREZ TAPANES Yanquiel
NGUYEN Nahya

D1F Softball

Clapiers-Jacou

AUDRAS Maiko
BEAUCHEF Cathy
BOUREUX Emma
BRUNEL Marjorie
MARBRIER Mathilde
LEIGNIER Lauriane
TORTOLERO-MONAGAS Eidy
BERNARD Pauline
MUSZYNSKI Marion
SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
KOROUSOVA Kristyna
MIAGAWA Lilian Sayuri
PATIN Shirley
TREFOUEL Floriane
KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège

DEBOVE Vincent
BRUNARD Alexandre
ECKARDT Yohann
DUPONT David
DELEAU Thibault
MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
BRELLE Pierre
KLIN Valentin
DANTU Romain
FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
GROSJEAN Hadrien
THOMASSE Clement
D'EMO Michael
GOMES Guillaume
CURRIE Benjamin
APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
PHILIPPE Christel
PHLONG Sidonie
ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
GIRET Christelle
REA Sandrine
ROUSSELOT Sandra
GONFRIER Charlotte
BERTRAND Amandine
DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng

*GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys*



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°28 du 16/08/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

DIVISION 3 BASEBALL 2024

Tous les dossiers d'engagement en Division 3 Baseball 2024 étaient complets dans les temps (31 juillet 2024) La CFS a jugé que tous les dossiers d'engagement remplissaient les conditions d'engagement pour la saison 2024. La validation des engagements sera faite sur l'outil E-licence.

Les dates des journées de compétition sont les suivantes :

- **J1** - 14 & 15 Septembre
- **J2** - 28 et 29 Septembre
- **Final 4 à Strasbourg** - 19 & 20 Octobre

Les affrontements de la phase préliminaire sont répartis de la manière suivante :

- **Poule A** - Renards de la Vallée du Gapeau et Grenoble Grizzlys
- **Poule B** - Fény Cyclones et Dunkerque Korvers
- **Poule C** - Ermont Expos et Nantes Mariners
- **Poule D** - Muret Dragons et Saint-Aubin du Médoc Blue Jays

Les recevants des J1 et J2 ont été tirés au sort, et sont les suivants :

- **J1** :
Vallée du Gapeau reçoit Grenoble
Dunkerque reçoit Fény
Nantes reçoit Ermont
Muret reçoit St Aubin
- **J2** :
Grenoble reçoit Vallée du Gapeau
Fény reçoit Dunkerque
Ermont reçoit Nantes
St Aubin reçoit Muret

Les horaires des rencontres de phase préliminaire sont les suivants :

- **G1** : dimanche 15 septembre à 11h
- **G2** : dimanche 15 septembre à 14h
- **G3** : samedi 28 septembre à 16h
- **G4** (si nécessaire) : dimanche 29 septembre à 11h
- **G5** (si nécessaire) : dimanche 29 septembre à 14h

DEMANDES DE REPORT

Les clubs **Sénart** et **Ronchin** ont fait une demande de report pour la J14 du championnat de Division 2 Baseball.
Demande : Reculer la première rencontre le dimanche 15 septembre à 12h et la seconde rencontre le dimanche 15 septembre à 15h.

Accord CFS

Les clubs **Dunkerque** et **Fénay** ont fait une demande de report pour les J1 et J2 du championnat de Division 3 Baseball.

Demande : Déplacer les rencontres prévues du 15 Septembre au 08 Septembre. Déplacer les rencontres prévues du 28 et 29 Septembre au 12 et 13 Octobre.

Accord CFS

DATES COMPETITIONS 2025

- Open de France de Softball balle lente : **05 juillet - 06 juillet**

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbd2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lanceurs n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

*Jean-Marie Meurant
Président C.F.S*



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel
ESCORCHA SILVA Jefferson José
IZQUIERDO GERVACIO Jimmy

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres
PAREDES Alexis

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin
COOPMAN-PIAU Warren

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail
MONKS Julien
ZAN Mael

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro
FLAMENT Corenthin

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoit

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy

Paris UC

MESGUICH Camille

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril

DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas
 RIOLLET--DRAGHI Gabin
 SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
 VIREY Max
 DANNE Théophile
 VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Pessac

GOYET Marion
 HAYES Siobhan
 JUST Alexandra
 KERANFLECH Lea
 LE CHENADEC Louise

MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent
 BRUNARD Alexandre
 ECKARDT Yohann
 DUPONT David
 DELEAU Thibault
 MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
 BRELLE Pierre
 KLIN Valentin
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 CURRIE Benjamin
 APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
 HAUDIQUER Ines
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah

FFBS

MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège
GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys

CFS

MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng

2024



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°29 du 27/08/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 27 juillet 2024 de 18h30 à 19h30: Agnès MASSON-SIBUT, François-Xavier CHAFFOIS, Frédéric GUERN, Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Hervé LAPEYRE, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

7ème Journée – match en retard – 25 août 2024

MONTPELLIER BARRACUDAS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1074 : 11-1, RAS, rencontre homologuée

Montigny : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - Sanction : 250€ ; Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - MAESTRE Robinson - Sanction : 150€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1078 : 19-1, RAS, rencontre homologuée

Montigny : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - Sanction : 250€ x 2 = 500€

DIVISION 3 BASEBALL 2024

Les dates des journées de compétition sont les suivantes :

- **J1** - 14 & 15 Septembre
- **J2** - 28 et 29 Septembre
- **Final 4 à Strasbourg** - 19 & 20 Octobre

Les recevants des J1 et J2 ont été tirés au sort, et sont les suivants :

- **J1** :
 - Vallée du Gapeau reçoit Grenoble
 - Dunkerque reçoit Fénay
 - Nantes reçoit Ermont
 - Muret reçoit St Aubin
- **J2** :
 - Grenoble reçoit Vallée du Gapeau
 - Fénay reçoit Dunkerque
 - Ermont reçoit Nantes
 - St Aubin reçoit Muret

DEMANDES DE REPORT

Les clubs Metz et Montpellier ont fait une demande de report pour la J12 du championnat de Division 1 Baseball.

Demande : Jouer la première rencontre le samedi 14 septembre à 16h30 et la seconde le dimanche 15 septembre à 10h30.

Accord CFS

ATTRIBUTION DES CHALLENGES DE FRANCE

La CFS propose d'attribuer le Challenge de France de Baseball 2025 aux clubs de **Metz et Argancy**.

Le CFS propose d'attribuer le Challenge de France Masculin de Softball 2025 au club de **Saint Raphaël**.

Les candidatures pour l'organisation du Challenge de France Féminin de Softball sont toujours ouvertes.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lanceurs en baseball. **Le comptage des lanceurs est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lanceurs en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lanceurs n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel
ESCORCHA SILVA Jefferson José
IZQUIERDO GERVACIO Jimmy

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres
PAREDES Alexis

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin
COOPMAN-PIAU Warren
GUESMIA Ahmed

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail
MONKS Julien
ZAN Mael
POLIT Luc

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro
FLAMENT Corenthin

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

D2 Baseball**Anglet**

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoît

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas
 RIOLLET--DRAGHI Gabin
 SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
 VIREY Max
 DANNE Théophile
 VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent
 BRUNARD Alexandre
 ECKARDT Yohann
 DUPONT David
 DELEAU Thibault
 MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
 BRELLE Pierre
 KLIN Valentin
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 CURRIE Benjamin
 APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège
GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°30 du 04/09/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

12ème Journée – 31 août et 1er septembre 2024

ROUEN HUSKIES vs METZ COMETZ – D1121 : [10-4, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Shane PRIEST - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

SENART TEMPLIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGES LIONS – D1122 : [4-5, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1123 : [3-1, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1124 : [9-8, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs METZ COMETZ – D1125 : [7-11, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Shane PRIEST - Sanction : 50€ ; Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention Muté - Sanction : 10€

SENART TEMPLIERS vs SAVIGNY-SUR-ORGES LIONS – D1126 : [10-14, RAS, rencontre homologuée](#)

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1127 : [5-0, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1128 : [2-6, RAS, rencontre homologuée](#)

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de Nice et Pessac ont fait une demande de report pour la J10 du championnat de Division 1 Féminine de Softball.

Demande : Jouer la première rencontre le dimanche 15 septembre à 10h et la seconde le dimanche 15 septembre à 12h30.

Accord CFS

QUALIFICATION DEROGATOIRE

Le club de **Rouen** a fait une demande de qualification dérogatoire pour son joueur **Quentin Moulin** pour motif professionnel.

Accord CFS**RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS****Roster Imprimé**

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbd2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lanceurs n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel
ESCORCHA SILVA Jefferson José
IZQUIERDO GERVAICIO Jimmy
NIEVES IZAGUIRRE Wilce

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres
PAREDES Alexis
PRIEST Shane
QUIROZ ADAMES Yondeily

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin
COOPMAN-PIAU Warren
GUESMIA Ahmed

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail
MONKS Julien
ZAN Mael
POLIT Luc

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban
VISSAC Martin

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma
NAKAMURA Yodai
HVRYTISHVILI Heorhii
ZOIA Benjamin
KURIMA Koshiro

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo
PERDOMO CASTRO Alexander José
MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
GARCIA DELGADO Jhon Will

FLAMENT Corenthin

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian
LMOUDEN Billel
DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
MAKDAD Sami
MAKDAD Paco
RENAUDIN Louka
FREMONT Antoine
FRIN--MARIE Enzo
MORIN Benoît

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
RAFFENNE Jérôme
MILLERIOUX Theo
IHAMDANENE Walik
ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
FORT Alexis
BERTHAUD Joris
LESGOIRRES Gauthier
MILLERIOUX Theo
BARSACQ Florent
LARGOUET Quentin

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
LEVEQUE Bastien
BERRY RIVERA Gilberto
DE GREGORJ Quentin
MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
BRESSON-LAVIGNE Nicolas
RANDY Yoann
DYMOWIEZ Jeremy

Béziers

DAZELL Nicholas
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
DESCHAMPS Alexandre
GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
BOULARD Jordan
GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
TAGUCHI Gen
BLASIOLE Jeremy
PUJOL Valentin
RAINHO MONTEIRO Caio
D'ELIA Michael
LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
WALSH Devin
BERNARD Detlev
LORGEUX Yann
BLASCO Antoine
GUESDON Melvine
GOUIN Jules
OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
ROULEAU Gauthier
PAROIS Alann
DEMAZY Hugo
TAVARES VEIGA Filipe
AGUSTIN MICHEL Danny

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas
 RIOLLET--DRAGHI Gabin
 SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
 VIREY Max
 DANNE Théophile
 VISSAC Martin

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent
 BRUNARD Alexandre
 ECKARDT Yohann
 DUPONT David
 DELEAU Thibault
 MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
 BRELLE Pierre
 KLIN Valentin
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 CURRIE Benjamin
 APONTE FERNANDEZ Luis Rafael

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège
GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°31 du 11/09/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

13ème Journée – 8 septembre 2024

ROUEN HUSKIES vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1131 : [5-2, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs METZ COMETZ – D1132 : [2-0, rencontre homologuée](#)

Montigny : Non transmission de la feuille de match (RG art. 214.4) - **Sanction** : 30€. La CFS rappelle au club de Montigny de fournir la feuille de match de la rencontre sous huit jours. Dans le cas contraire, le club de Montigny s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité à compter du 20 avril 2024.

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SAVIGNY-SUR-ORGES LIONS – D1133 : [4-2, rencontre homologuée](#)

Savigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - **Sanction** : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs SÉNART TEMPLIERS – D1134 : [9-2, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs LA ROCHELLE BOUCANIERS – D1135 : [9-1, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs METZ COMETZ – D1136 : [3-10, rencontre homologuée](#) → [défaite de Metz par pénalité : 9-0](#)

Metz : Seulement 4 joueurs JFL en jeu lors de l'entrée du lanceur QUIROZ ADAMES Yondeily lors de la 7ème manche - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - **Sanction** : 150€ et défaite par pénalité ; Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - **Sanction** : 50€

Montigny : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel - **Sanction** : 150€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SAVIGNY-SUR-ORGES LIONS – D1137 : [5-0, rencontre homologuée](#)

Savigny : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - **Sanction** : 10€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs SÉNART TEMPLIERS – D1138 : [2-3, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A**13ème Journée – 8 septembre 2024**

SÉNART 2 TEMPLIERS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A131 : [4-3, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs ROUEN 2 HUSKIES – D2A132 : [3-2, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs PARIS UC – D2A133 : [11-10, RAS, rencontre homologuée](#)

RONCHIN DRAGONS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – D2A134 : [3-0, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs RONCHIN DRAGONS - D2A135 : [4-28, RAS, rencontre homologuée](#)

THIAIS TIGERS vs RONCHIN DRAGONS - D2A136 : [3-17, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D2A137 : [8-3, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS - D2A138 : [18-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B**10ème Journée – 8 septembre 2024**

NICE CAVIGAL vs BÉZIERS PIRATES – D2B101 : [RAIN OUT](#) - *Rencontre est reportée au 15/09/2024.*

NICE CAVIGAL vs BÉZIERS PIRATES – D2B102 : [RAIN OUT](#) - *Rencontre est reportée au 15/09/2024.*

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs ANGLET GAMBAS – D2B103 : [13-2, rencontre homologuée](#)
Anglet : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - Sanction : 100€

MEYZIEU-DÉCINES CARDS vs ANGLET GAMBAS – D2B104 : [11-1, rencontre homologuée](#)
Anglet : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - Sanction : 100€

EYSINES RAIDERS vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B105 : [2-12, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – D2B106 : [10-9, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL**1ère Journée – matchs avancés – 8 septembre 2024**

DUNKERQUE KORVERS vs FENAY CYCLONES – D3A01 : [15-17, RAS, rencontre homologuée](#)

DUNKERQUE KORVERS vs FENAY CYCLONES – D3A02 : [5-20, RAS, rencontre homologuée](#)

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.
- La Division 1 Baseball = 9 matchs.
- La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT

(entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel
ESCORCHA SILVA Jefferson José
IZQUIERDO GERVACIO Jimmy
NIEVES IZAGUIRRE Wilce
JOHNSTON Kian

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin
COOPMAN-PIAU Warren
GUESMIA Ahmed
RAULT Antoine

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban
VISSAC Martin

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres
PAREDES Alexis
PRIEST Shane
QUIROZ ADAMES Yondeily

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail
MONKS Julien
ZAN Mael
POLIT Luc
ELEGOET Leo
COLOMBES - LE PICHON Clément
BUSTAMANTE Oscar

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo

NAKAMURA Yodai
 HVRYTISHVILI Heorhii
 ZOIA Benjamin
 KURIMA Koshiro
 FLAMENT Corenthin

PERDOMO CASTRO Alexander José
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 PINIER Thibaut
 LAZIES Guillaume
 GARCIA MARTINEZ Euri
 SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoît

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin
 ANDREW Yorick

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy
 DELZANT Lancelot

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENT Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas
 RIOLLET--DRAGHI Gabin
 SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
 VIREY Max
 DANNE Théophile

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 VADARATH Olivier

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent
 BRUNARD Alexandre
 ECKARDT Yohann
 DUPONT David
 DELEAU Thibault
 MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
 BRELLE Pierre
 KLIN Valentin
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 CURRIE Benjamin
 APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 TREMBLE BASTIEN

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège
GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°32 du 18/09/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

POINTS DEVELOPPEMENT SOFTBALL JEUNE

La CFS souhaite rappeler aux clubs participant en championnat national de softball qu'ils se sont engagés à justifier d'un certain nombre de points quant au développement du softball dans les catégories jeunes.

Les inscriptions aux Opens de France de Softball 12u et 15u sont closes depuis le 15 septembre et, à date, un seul club de D1 ou de D2 est engagé à la compétition.

Pour rappel :

Afin de permettre au softball jeune de se développer, les clubs s'engagent à réaliser des actions spécifiques sur la saison courante pour acquérir définitivement leurs droits sportifs pour la saison. Les clubs devront fournir à la CFS le bilan des actions menées lors de la saison en cours en faveur des jeunes au plus tard le 31 décembre de ladite saison afin que la CFS puisse contrôler que le nombre d'actions menées atteigne le seuil fixé :

	Réalisé en 2022	Réalisé en 2023	Réalisé en 2024
D1	4 points	6 points	8 points
D2	4 points	4 points	6 points

Note : ici figure le nombre points à atteindre lors d'une saison sportive pour obtenir les droits sportifs pour la saison sportive suivante. Il faut atteindre 6 points pour pouvoir participer en D1 ou 4 points pour pouvoir participer en D2 pour la saison 2024.

Ci-dessous la liste des actions possible avec leur pondération :

- Participer avec une équipe de son club à l'open de France 12U / 15U softball : 5 points
- Participer avec une équipe d'entente à l'open de France 12U / 15U softball : 4 points
- Envoyer un ou des officiels à la charge du club à l'open de France 12U softball : 2 points
- Envoyer un ou plusieurs jeunes au camp fédéral softball jeune : 1 point par jeune
- Organiser et mettre en œuvre avec son club un tournoi de softball jeune (catégorie 6U, 9U, 12U, 15U avec 3 équipes minimum) : 4 points

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL****14ème Journée – 14 & 15 septembre 2024**

SÉNART TEMPLIERS vs ROUEN HUSKIES – D1141 : [0-7, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1142 : [1-2, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – D1143 : [4-3, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1144 : [1-0, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

SÉNART TEMPLIERS vs ROUEN HUSKIES – D1145 : [1-10, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – D1146 : [15-0, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – D1147 : [4-2, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs MONTPELLIER BARRACUDAS – D1148 : [4-1, rencontre homologuée](#)

Metz : Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RC BB SB anx. 1) - Thibaud TAKEZAWA - Sanction : 50€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE A**14ème Journée – 15 septembre 2024**

ROUEN 2 HUSKIES vs PARIS UC – D2A141 : [1-7, rencontre homologuée](#)

Rouen : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention JFL - Sanction : 10€

ROUEN 2 HUSKIES vs PARIS UC – D2A142 : [3-15, rencontre homologuée](#)

Rouen : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Mention JFL - Sanction : 10€

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A143 : [4-14, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs VALENCIENNES VIPÈRES – D2A144 : [5-11, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs THIAIS TIGERS – D2A145 : [6-1, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs THIAIS TIGERS – D2A146 : [16-5, rencontre homologuée](#)

Thiais: Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - ELONG EPEE Arrys - Sanction : 150€

RONCHIN DRAGONS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A147 : [6-2, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

RONCHIN DRAGONS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – D2A148 : [9-2, rencontre homologuée](#)

Sénart : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL - POULE B

10ème Journée – 15 septembre 2024

NICE CAVIGAL vs BÉZIERS PIRATES – D2B101 : [1-2, rencontre homologuée](#)

Nice : Non présence de 12 joueurs sur la feuille de match (RG art. 206.5) - Sanction : 100€

NICE CAVIGAL vs BÉZIERS PIRATES – D2B102 : [1-23, rencontre homologuée](#)

Béziers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Nom d'équipe - Sanction : 10€

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL

1ère Journée – 15 septembre 2024

RENARDS DE LA VALLÉE vs GRENOBLE GRIZZLYS – D3A01 : [3-14, RAS, rencontre homologuée](#)

RENARDS DE LA VALLÉE vs GRENOBLE GRIZZLYS – D3A02 : [12-13, RAS, rencontre homologuée](#)

NANTES ATLANTIQUE MARINERS vs ERMONT EXPOS – D3C01 : [7-14, RAS, rencontre homologuée](#)

NANTES ATLANTIQUE MARINERS vs ERMONT EXPOS – D3C02 : [2-12, RAS, rencontre homologuée](#)

MURET DRAGONS vs SAINT-AUBIN BLUE JAYS – D3D01 : [11-10, RAS, rencontre homologuée](#)

MURET DRAGONS vs SAINT-AUBIN BLUE JAYS – D3D02 : [20-9, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL

10ème Journée – 15 septembre 2024

GRENOBLE GRIZZLYS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES – D1F101 : [11-8, RAS, rencontre homologuée](#)

GRENOBLE GRIZZLYS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES – D1F102 : [4-12, RAS, rencontre homologuée](#)

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS – D1F103 : [11-0, rencontre homologuée](#)

Clapiers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Positions des joueuses incorrectes - Sanction : 10€

EVRY-COURCOURONNES PHARAONS vs CLAPIERS-JACOU RABBITS – D1F104 : [9-2, rencontre homologuée](#)

Clapiers : Remplissage incomplet ou incorrect de la feuille de match. (RG art. 214.6) - Positions des joueuses incorrectes - Sanction : 10€

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES – D1F105 : [14-7, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs PESSAC PANTHÈRES – D1F106 : [0-19, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 1 DE BASEBALL

La phase régulière de Division 1 de Baseball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase :

1. Rouen Huskies
2. Savigny-sur-Orge Lions
3. Montpellier Barracudas
4. Stade Toulousain Tigers
5. Metz Cometz
6. La Rochelle Boucaniers
7. Sénart Templiers
8. Montigny-le-Bretonneux Cougars

Les demi-finales se dérouleront au meilleur des 5 rencontres les 28/29 septembre et 05/06 octobre. Elles opposeront :

- Rouen vs Toulouse
- Savigny-sur-Orge vs Montpellier

La phase de maintien se déroulera au meilleur des 5 rencontres les 28/29 septembre et 05/06 octobre. Elle opposera Sénart à Montigny-le-Bretonneux.

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - dimanche 11h
- 2 - dimanche 14h
- 3 - samedi 15h
- 4 - dimanche 11h (si nécessaire)
- 5 - dimanche 14h (si nécessaire)

DIVISION 2 DE BASEBALL

La phase régulière de Division 2 de Baseball s'est terminée la semaine dernière.

Voici le classement de cette phase pour chaque poule :

Poule A :

1. Valenciennes Vipères
2. Bréal-sous-Montfort Panthers
3. Paris Université Club
4. Ronchin Dragons
5. Rouen 2 Huskies
6. Sénart 2 Templiers
7. La Guerche de Bretagne Hawks
8. Thiais Tigers

Poule B :

1. Béziers Pirates
2. Nice Cavigal
3. Clermont-Ferrand Arvernes
4. Meyzieu-Décines Cards
5. Eysines Raiders
6. Anglet Gambas

Les wild-card se dérouleront au meilleur des 3 rencontres les 28/29 septembre. Elles opposeront :

- Bréal-sous-Montfort vs Clermont-Ferrand
- Nice vs Paris UC

La phase de maintien se déroulera respectivement à Rouen pour la poule G et à Eysines pour la poule H. Les poules sont respectivement constituées :

Groupe G (plateau à Rouen) : Rouen, Anglet et Thiais

Groupe H (plateau à Eysines) : Eysines, Sénart et La Guerche de Bretagne

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - samedi 15h
- 2 - dimanche 11h
- 3 - dimanche 14h

DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

La phase régulière de Division 1 de Softball n'est pas terminée mais nous connaissons déjà nos deux équipes qualifiées pour la finale. Elle opposera Saint-Raphaël à Evry-Courcouronnes et se déroulera au meilleur des 5 rencontres les 28/29 septembre et 05/06 octobre.

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - dimanche 11h à Evry
- 2 - dimanche 14h à Evry
- 3 - samedi 15h à Saint-Raphaël
- 4 - dimanche 11h (si nécessaire) à Saint-Raphaël
- 5 - dimanche 14h (si nécessaire) à Saint-Raphaël

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de **Grenoble** et **Gapeau** ont fait une demande de report pour la J2 du championnat de Division 3 de Baseball.

Demande : Jouer la première rencontre le samedi 28 septembre à 15h au lieu de 16h.

Accord CFS

Le club d'**Anglet** a fait une demande de report pour la phase de maintien de Division 2 de Baseball.

Demande : Jouer ses deux rencontres le dimanche au lieu d'une le samedi et une le dimanche.

Accord CFS

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lanceurs 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Receiving X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver les **numéros de rencontres** via le lien suivant :
<https://static.wbasc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.

- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres)

D1 Baseball

La Rochelle

CRAWFORD Forrest
GONZALEZ TOVAR Oscar Eduardo
ESTEBAN Maxence
BRITO MEDINA Denis
REGNIER Tom
DE LA ROSA Franklin
ESTEBAN Clément
ROSELL MARTINEZ Daniel
ESCORCHA SILVA Jefferson José
IZQUIERDO GERVACIO Jimmy
NIEVES IZAGUIRRE Wilce
JOHNSTON Kian

Montigny

MAYEUX Dylan
LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
DO CARMO BARROS Gabriel
VELASQUEZ Hector
LOT MARTINS Felipe Gustavo
ANOUAR Saad
BESOLI Killian
MAYEUX Tom
LEVIGNERON Robin
MAESTRE ARCIA Robinson José
MONBEIG Maximin
COOPMAN-PIAU Warren
GUESMIA Ahmed
RAULT Antoine

Rouen

MASSON Jean-Christophe
SMITH Jalen
DEFRIES Jacob
BLONDEL Hugo
GLEESON Dylan
BRAINVILLE Louis
BERT Joris
IGAMI Chikara
PRIOUL Esteban
VISSAC Martin

Sénart

BROWN Felix
OGAWA Ryoma

Metz

ROZE Victorien
RUIZ DIAZ Yeixon
MATEO MINYETY Algeni
TAKEZAWA Antoine
MURRAY Edward
PARTINGTON Jack
HANSCH Simon
PAULA José-Andres
PAREDES Alexis
PRIEST Shane
QUIROZ ADAMES Yondeily

Montpellier

SPRING Riley
BROSSIER Paolo
ANTONAC Yoan
RODRIGUEZ Douglas Ely
KOVACS Fabian
BELLO SERRADA Fernando
KHOURY Nicolas
OZANICH Owen
CANELON Kevin
GOSSELIN Daniel
PONTIAC Ismail
MONKS Julien
ZAN Mael
POLIT Luc
ELEGOET Leo
COLOMBES - LE PICHON Clément
BUSTAMANTE Oscar

Savigny

ACUNA Ivan
TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
AMOROS Axel
AMOROS Lilian
JIMINIAN Leo
VIGER Luc
OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
SAXEMARD Theo
LESCURE Mathias
COSTE Gedeon
GOMEZ NAPE Elvis Antonio

Toulouse

SORIANO Ariel
SCAVO DIAZ Jean Filippo

NAKAMURA Yodai
 HVRYTISHVILI Heorhii
 ZOIA Benjamin
 KURIMA Koshiro
 FLAMENT Corenthin

PERDOMO CASTRO Alexander José
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 PINIER Thibaut
 LAZIES Guillaume
 GARCIA MARTINEZ Euri
 SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
 FROMENT Robin
 FROMENT Elliot
 PATROUX Alban
 RAMOS Adrian
 COLLIARD Christian
 LMOUDEN Billel
 DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

GODET Jules
 MAKDAD Sami
 MAKDAD Paco
 RENAUDIN Louka
 FREMONT Antoine
 FRIN--MARIE Enzo
 MORIN Benoît

Eysines

DA ROCHA BRIOSO Miguel
 FAURE Quentin
 RAFFENNE Jérôme
 MILLERIOUX Theo
 IHAMDANENE Walik
 ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
 FORT Alexis
 BERTHAUD Joris
 LESGOIRRES Gauthier
 MILLERIOUX Theo
 BARSACQ Florent
 LARGOUET Quentin
 ANDREW Yorick

Meyzieu-Décines

MARIN Meylian
 LEVEQUE Bastien
 BERRY RIVERA Gilberto
 DE GREGORJ Quentin
 MICEL DURAN Jhon Kleider Alexander
 BRESSON-LAVIGNE Nicolas
 RANDY Yoann
 DYMOWIEZ Jeremy
 DELZANT Lancelot

Béziers

DAZELL Nicholas
 PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
 DESCHAMPS Alexandre
 GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
 BOULARD Jordan
 GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
 MICHEL Alexis

Clermont-Ferrand

LORIENNE Brice
 GRIMAUD Sébastien
 ISTURIZ Rafael
 TAGUCHI Gen
 BLASIOLE Jeremy
 PUJOL Valentin
 RAINHO MONTEIRO Caio
 D'ELIA Michael
 LELLOUCHE Nathan

La Guerche de Bretagne

HERNANDEZ Nicolas
 WALSH Devin
 BERNARD Detlev
 LORGEUX Yann
 BLASCO Antoine
 GUESDON Melvine
 GOUIN Jules
 OLIVRIE Guillaume

Nice

MONTAS BERROA Jonathan
 ROULEAU Gauthier
 PAROIS Alann
 DEMAZY Hugo
 TAVARES VEIGA Filipe
 AGUSTIN MICHEL Danny

Paris UC

MESGUICH Camille
 DUSSART Jérôme
 MAUCLAIRE Daïki
 MORRIS Benjamin
 ONSRI Nawapon Thomas
 RIOLLET--DRAGHI Gabin
 SOULIER Alexandre

Rouen 2

DUCHOSSOY Sébastien
 VIREY Max
 DANNE Théophile

Thiais

NONTANOVANH Lucas
 ELONG EPEE Arrys Joel
 AISSOU Achour
 NONTANOVANH Leo
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 ROLET Nicolas
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 NGUYEN Nahya
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 VADARATH Olivier

Ronchin

BEAUREPAIRE Cyril
 MAUCHE Saadi
 DESCAMPS Edouard
 DERYCKER Louis
 LEMETTRE Paul
 DEBOVE Vincent
 BRUNARD Alexandre
 ECKARDT Yohann
 DUPONT David
 DELEAU Thibault
 MAMMEZ Quentin

Sénart 2

BRELLE Theo
 BRELLE Pierre
 KLIN Valentin
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin

Valenciennes

OCTAVIO Gehrig
 GROSJEAN Hadrien
 THOMASSE Clement
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 CURRIE Benjamin
 APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 TREMBLE BASTIEN

D1F Softball**Clapiers-Jacou**

AUDRAS Maiko
 BEAUCHEF Cathy
 BOUREUX Emma
 BRUNEL Marjorie
 MARBRIER Mathilde
 LEIGNIER Lauriane
 TORTOLERO-MONAGAS Eidy
 BERNARD Pauline
 MUSZYNSKI Marion
 SELVE Morgane

Grenoble

BITEUR Victoria
 KOROUSOVA Kristyna
 MIAGAWA Lilian Sayuri
 PATIN Shirley
 TREFOUEL Floriane
 KAHLO Alina

Evry-Courcouronnes

COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole

Nice

BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle
 REA Sandrine
 ROUSSELOT Sandra
 GONFRIER Charlotte
 BERTRAND Amandine
 DYMOWIEZ Sandra

Pessac

GOYET Marion
HAYES Siobhan
JUST Alexandra
KERANFLECH Lea
LE CHENADEC Louise
MERSCH Anais
METREAU Amandine
RIERA Camille
SINOQUET Nadège
GRAVES Mylène
GOMEZ Kimberly
RUAU Mailys

Saint Raphaël

BUVAT Guylaine
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SAIDI Farah
MOUNIER Charlotte
TOURET Morgane
DE RIDDER Prapeng



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°33 du 25/09/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

POINTS DEVELOPPEMENT SOFTBALL JEUNE

La CFS souhaite rappeler aux clubs participant en championnat national de softball qu'ils se sont engagés à justifier d'un certain nombre de points quant au développement du softball dans les catégories jeunes.

Les inscriptions aux Opens de France de Softball 12u et 15u sont closes depuis le 15 septembre et, à date, un seul club de D1 ou de D2 est engagé à la compétition.

Pour rappel :

Afin de permettre au softball jeune de se développer, les clubs s'engagent à réaliser des actions spécifiques sur la saison courante pour acquérir définitivement leurs droits sportifs pour la saison. Les clubs devront fournir à la CFS le bilan des actions menées lors de la saison en cours en faveur des jeunes au plus tard le 31 décembre de ladite saison afin que la CFS puisse contrôler que le nombre d'actions menées atteigne le seuil fixé :

	Réalisé en 2022	Réalisé en 2023	Réalisé en 2024
D1	4 points	6 points	8 points
D2	4 points	4 points	6 points

Note : ici figure le nombre points à atteindre lors d'une saison sportive pour obtenir les droits sportifs pour la saison sportive suivante. Il faut atteindre 6 points pour pouvoir participer en D1 ou 4 points pour pouvoir participer en D2 pour la saison 2024.

Ci-dessous la liste des actions possible avec leur pondération :

- Participer avec une équipe de son club à l'open de France 12U / 15U softball : 5 points
- Participer avec une équipe d'entente à l'open de France 12U / 15U softball : 4 points
- Envoyer un ou des officiels à la charge du club à l'open de France 12U softball : 2 points
- Envoyer un ou plusieurs jeunes au camp fédéral softball jeune : 1 point par jeune
- Organiser et mettre en œuvre avec son club un tournoi de softball jeune (catégorie 6U, 9U, 12U, 15U avec 3 équipes minimum) : 4 points

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL****9ème Journée – match en retard – 22 septembre 2024**

PESSAC PANTHÈRES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D1F093 : [12-2, RAS, rencontre homologuée](#)

PESSAC PANTHÈRES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D1F094 : [RAIN OUT, la rencontre ne sera pas reprogrammée](#)

DIVISION 2 DE BASEBALL

Le club d'Anglet a informé la CFS qu'il déclarait forfait pour la phase de maintien de la Division 2 de Baseball. De ce fait, le club est automatiquement relégué en division inférieure.

Anglet : Forfait (RG art. 204) - Sanction : 50% de la caution = 2 000€

La rencontre entre Rouen et Thiais aura lieu le dimanche 29 septembre à 11h.

DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

La phase régulière de Division 1 de Softball s'est terminée ce weekend.

La finale opposera Saint-Raphaël à Evry-Courcouronnes et se déroulera au meilleur des 5 rencontres les 28/29 septembre et 05/06 octobre.

Les horaires des rencontres sont les suivants :

- 1 - dimanche 11h à Evry
- 2 - dimanche 14h à Evry
- 3 - samedi 15h à Saint-Raphaël
- 4 - dimanche 11h (si nécessaire) à Saint-Raphaël
- 5 - dimanche 14h (si nécessaire) à Saint-Raphaël

Voici le classement de cette phase :

1. Saint-Raphaël Comanches
2. Evry-Courcouronnes Pharaons
3. Clapiers-Jacou Rabbits
4. Pessac Panthères
5. Grenoble Grizzlys
6. Nice Cavigal

En terminant dernier de cette phase, le Nice Cavigal est relégué à l'échelon inférieur.

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de **Toulouse** et **Rouen** ont fait une demande de report pour le 1er weekend de demi-finale du championnat de Division 1 de Baseball.

Demande : Jouer la première rencontre le samedi 28 septembre à 16h et la seconde le dimanche à 11h, au lieu des deux rencontres le dimanche.

Accord CFS

DEMANDES DE QUALIFICATION DÉROGATOIRE

Le club de **Montpellier** a fait une demande de qualification dérogatoire pour **Mathis GUIRAUD** pour la phase de play-off de Division 1 Baseball.

Accord CFS

Le club de **Béziers** a fait une demande de qualification dérogatoire pour **Laurent ANDRADES** pour la phase de play-off de Division 2 Baseball.

Accord CFS

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lanceurs en baseball. **Le comptage des lanceurs est à la charge de l'équipe du lanceur concerné.** Ce n'est pas au scoreur de compter les lanceurs en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lanceurs n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS QUALIFIÉS POUR LES PLAY OFFS ET PLAY DOWN

(apparu(e)s sur au moins 1/3 des feuilles de match - les joueurs 21u ne sont pas concernés)

D1 Baseball

Montigny

ANOUAR Saad
 BESOLI Killian
 COOPMAN-PIAU Warren
 DO CARMO BARROS Gabriel
 GUESMIA Ahmed
 LEVIGNERON Robin
 LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 MAYEUX Dylan
 MAYEUX Tom
 MONBEIG Maximin
 MOTTAY Jonathan
 RAULT Antoine
 VELASQUEZ Hector

Montpellier

ANTONAC Yoan
 BELLO SERRADA Fernando
 BROSSIER Olivier
 BROSSIER Paolo
 BUSTAMANTE Oscar
 CANELON Kevin
 COLOMBES - LE PICHON Clément
 DELEAU Corentin
 ELEGOET Leo
 GOSSELIN Daniel
 GUIRAUD Mathis **(QD)**
 KHOURY Nicolas
 KOVACS Fabian
 MONKS Julien
 MORENO GONZALEZ Rafael Antonio
 OUIIN Giovanni
 OZANICH Owen
 POLIT Luc
 PONTIAC Ismail
 RODRIGUEZ Douglas Ely
 SPRING Riley
 ZAN Mael

Rouen

BECQUEY Quentin
 BERT Joris
 BLONDEL Hugo
 BRAINVILLE Louis
 DEFRIES Jacob
 GLEESON Dylan
 IGAMI Chikara
 MASSON Jean-Christophe
 MOULIN Quentin **(QD)**
 PRIOUL Esteban
 SMITH Jalen
 VINCENT Joshua
 VISSAC Martin

Savigny

ACUNA Ivan
 AMOROS Axel
 AMOROS Lilian
 COSTE Gedeon
 COSTE Guillaume
 JIMINIAN Leo
 LESCURE Mathias
 OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
 ROMERO HURTADO Jonny Javier
 SAXEMARD Theo
 TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
 VIGER Luc

Sénart

BOUTAGRA Jamel
 BROWN Felix
 FLAMENT Corenthin
 HVRYTISHVILI Heorhii
 KURIMA Koshiro
 NAKAMURA Yodai
 OGAWA Ryoma
 ZOIA Benjamin

Toulouse

ARRIGHI Lucas
 CLAIRET Teo
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 GARCIA MARTINEZ Euri
 LAZIES Guillaume
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 PERDOMO CASTRO Alexander José
 PEREZ SEQUERA Randy
 PINIER Thibaut
 ROJAS PEREZ Keivy Javier
 SCAVO DIAZ Jean Filippo

SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian
LMOUDEN Billel
DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

DA COSTA Daniel
FREMONT Antoine
FRIN-MARIE Enzo
GODET Jules
LUCAS Louis
MAKDAD Paco
MAKDAD Sami
MORIN Benoît
RENAUDIN Louka

Eysines

ANDREW Yorick
ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
BARSACQ Florent
BERTHAUD Joris
DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
FORT Alexis
GUILLON Maxime
HOUCHE Thomas
IHAMDANENE Walik
LARGOUET Quentin
LESGOIRRES Gauthier
MILLERIOUX Theo
RAFFENNE Jérôme

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
DEMAZY Hugo
MONTAS BERROA Jonathan
PAROIS Alann
ROQUET Sébastien
ROULEAU Gauthier
TAVARES VEIGA Filipe

Béziers

ANDRADES Laurent (QD)
BOULARD Jordan
DAZELL Nicholas
DESCHAMPS Alexandre
DIAZ Eduardo
GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
MICHEL Alexis
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TEIXIDOR Lionel
URRUTIA Christian

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DELMAS Théo
FRESLON Julien
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
LELLOUCHE Nathan
LORIENT Brice
PUJOL Valentin
RAINHO MONTEIRO Caio
TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
BLASCO Antoine
CHAUSSÉE Sylvain
GOUIN Jules
GREGOIRE Sylvain
GUESDON Melvine
HERNANDEZ Nicolas
LORGEUX Yann
OLIVRIE Guillaume
WALSH Devin

Paris UC

BRIGGI Pietro
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MESGUICH Camille
MORRIS Benjamin
ONSRI Nawapon Thomas
RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

BLOQUET François
 DANNE Théophile
 DUBOIS Jeremy
 DUCHOSSOY Sébastien
 GUILLEMIN Coralie
 SOUIDI Celia
 VIREY Max

Sénart 2

BRELLE Pierre
 BRELLE Theo
 BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin
 KLIN Valentin

Thiais

AISSOU Achour
 BERTHOU Julien
 ELONG EPEE Arrys Joel
 GONIOT Nicolas
 MARTINEZ Alexandre
 NGUYEN Nahya
 NONTANOVANH Leo
 NONTANOVANH Lucas
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 ROLET Nicolas
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 VADARATH Olivier

Valenciennes

APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 CURRIE Benjamin
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 GROSJEAN Hadrien
 LAMOUR Guillaume
 OCTAVIO Gehrig
 THOMASSE Clement
 TREMBLE BASTIEN
 WILLIAMSON William

IOUEUSES APPARTENANT AU CHAMPIONNAT ET QUALIFIÉES POUR LA FINALE
 (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres - les joueuses 22u ne sont pas concernées)

D1F Softball**Saint Raphaël**

BEST Stéphanie
 BUVAT Guylaine
 DE RIDDER Prapeng
 HAUDIQUER Ines
 MOUNIER Charlotte
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BACELON Aurélie
 COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°34 du 02/10/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 02 octobre 2024 de 18h00 à 19h00: François-Xavier CHAFFOIS, Frédéric GUERN, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

Série de 5 matchs	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4 (si applicable)	Rencontre 5 (si applicable)
Start JFL	Sur la base d'un programme double		Non obligatoire	Obligatoire	Non obligatoire
Nombre de manches lancées			Pas de restriction	Sur la base d'un programme double (7 manches minimum)	Sur la base d'un programme triple (10 manches minimum)

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

La CFS rappelle que vous pouvez encore inscrire une ou plusieurs personnes à la prochaine session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien Sportif option Baseball-Softball qui aura lieu du 6 janvier 2025 au 13 juin 2025.

Cette certification peut vous éviter une amende pour non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle pour la prochaine saison 2025 (Règlements compétitions Baseball et Softball - Annexe 1)

Les places sont limitées, date limite d'inscription le 6 décembre 2024. [Lien pour l'inscription](#)

Votre inscription sera validée une fois tous les éléments attendus transmis à l'Institut National de Formation Baseball-Softball (INFBS) de la fédération.

Contact : formation@ffbs.fr ; Céline ALEXANDRE ; +33 (0)6 12 99 26 21

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL****Finale – week-end 1 – 29 septembre 2024**

EVERY-COURCOURONNES PHARAONS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES – PFD1F01 : [2-8, RAS, rencontre homologuée](#)

EVERY-COURCOURONNES PHARAONS vs SAINT-RAPHAËL COMANCHES – PFD1F01 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL**Demi-finales – 28 & 29 septembre 2024**

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs ROUEN HUSKIES – PFD101 : [5-6, RAS, rencontre homologuée](#)

Toulouse : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - PERDOMO CASTRO Alexander - Sanction : 150€

STADE TOULOUSAIN TIGERS vs ROUEN HUSKIES – PFD102 : [2-9, rencontre homologuée](#) → [défaite de Toulouse par pénalité : 0-7](#)

Toulouse : Seulement 4 joueurs JFL en jeu lors de l'entrée du pinch hitter PINIER Thibaut lors de la 8ème manche - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - Sanction : 150€ et défaite par pénalité

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – PFD103 : [2-4, rencontre homologuée](#)

Montpellier : Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - Sanction : 30€

MONTPELLIER BARRACUDAS vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – PFD104 : [7-11, rencontre homologuée](#)

Playdown – 28 & 29 septembre 2024

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs SÉNART TEMPLIERS – PMD101 : [2-1, RAS, rencontre homologuée](#)

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS vs SÉNART TEMPLIERS – PMD102 : [1-2, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL**Wild-cards – 28 & 29 septembre 2024**

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – PFD201 : [3-10, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – PFD202 : [4-0, RAS, rencontre homologuée](#)

BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS vs CLERMONT-FERRAND ARVERNES – PFD203 : [8-6, RAS, rencontre homologuée](#)

NICE CAVIGAL vs PARIS UC – PFD204 : [4-0, RAS, rencontre homologuée](#)

Nice : Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - **Sanction** : 30€

NICE CAVIGAL vs PARIS UC – PFD205 : [5-11, rencontre homologuée](#)

PUC : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - **DUSSART Jérôme** - **Sanction** : 150€

NICE CAVIGAL vs PARIS UC – PFD206 : [10-4, rencontre homologuée](#)

PUC : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - **SOLLIEZ Basile** - **Sanction** : 150€

Playdowns – 28 & 29 septembre 2024

THIAIS TIGERS vs ROUEN 2 HUSKIES – PMD201 : [0-19, RAS, rencontre homologuée](#)

EYSINES RAIDERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – PMD204 : [1-0, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART 2 TEMPLIERS vs LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS – PMD205 : [9-8, RAS, rencontre homologuée](#)

LA GUERCHE DE BRETAGNE HAWKS vs EYSINES RAIDERS – PMD206 : [0-11, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL

2ème Journée – 28 & 29 septembre 2024

GRENOBLE GRIZZLYS vs RENARDS DE LA VALLÉE – D3A03 : [5-14, RAS, rencontre homologuée](#)

ERMONT EXPOS vs NANTES ATLANTIQUE MARINERS – D3C03 : [0-6, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-AUBIN BLUE JAYS vs MURET DRAGONS – D3D03 : [10-14, rencontre homologuée](#)

Saint-Aubin : Non transmission de la feuille de score par email au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi (RG art. 217.2) - **Sanction** : 30€ ; La CFS rappelle au club de Saint-Aubin de fournir les feuilles de score de la rencontre sous huit jours. Dans le cas contraire, le club s'expose à une amende de 250€ et d'une défaite par pénalité à compter du 11 octobre 2024.

DIVISION 2 DE BASEBALL

Les clubs de **Bréal-sous-Montfort** et de **Nice**, vainqueurs respectivement de **Clermont-Ferrand** et du **Paris UC** sont qualifiés pour les demi-finales.

Pour ces demi-finales, **Béziers** recevra **Bréal-sous-Montfort** et **Valenciennes** recevra **Nice**. Les rencontres auront lieu les 05 et 06 octobre à 15h le samedi, ainsi qu'à 11h et 14h le dimanche.

Les clubs d'**Eysines** et de **Rouen** ont remporté la première phase de playdown et obtiennent les droits sportifs pour la Division 2 Baseball pour la saison 2025.

En étant défaits lors de cette phase de playdown, les **Hawks de La Guerche de Bretagne** sont relégués à l'échelon inférieur.

Sénart et **Thiais** joueront une série au meilleur des 5 rencontres pour déterminer le classement final. Cette série aura lieu le 06 octobre à 11h et 14h à Thiais et 12/13 octobre à Sénart à 15h le samedi, ainsi qu'à 11h et 14h le dimanche.

Thiais doit communiquer à la CFS, CFSS et CFA, le lieu des rencontres au plus tard vendredi 04 octobre à 18h.

DIVISION 3 DE BASEBALL

Les clubs d'**Ermont**, de la **Vallée du Gapeau** et de **Muret** sont qualifiés pour le Final4 qui aura lieu à Strasbourg les 20 et 21 octobre.

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de **Rouen** et **Toulouse** ont fait une demande de report pour le 2nd weekend de demi-finale du championnat de Division 1 de Baseball.

Demande : Jouer la première rencontre du samedi 28 septembre à 15h45 au lieu de 15h.

Accord CFS

DEMANDES DE QUALIFICATION DÉROGATOIRE

Le club d'**Evry** a fait une demande de qualification dérogatoire pour **Coralie TALON-DIF** pour la phase de play-off de Division 1 Féminine de Softball.

Pas d'Accord CFS

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lanceurs n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS QUALIFIÉS POUR LES PLAY OFFS ET PLAY DOWN

(apparu(e)s sur au moins 1/3 des feuilles de match - les joueurs 21u ne sont pas concernés)

D1 Baseball

Montigny

ANOUAR Saad
 BESOLI Killian
 COOPMAN-PIAU Warren
 DO CARMO BARROS Gabriel
 GUESMIA Ahmed
 LEVIGNERON Robin
 LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 MAYEUX Dylan
 MAYEUX Tom
 MONBEIG Maximin
 MOTTAY Jonathan
 RAULT Antoine
 VELASQUEZ Hector

Montpellier

ANTONAC Yoan
 BELLO SERRADA Fernando
 BROSSIER Olivier
 BROSSIER Paolo
 BUSTAMANTE Oscar
 CANELON Kevin
 COLOMBES - LE PICHON Clément
 DELEAU Corentin
 ELEGOET Leo
 GOSSELIN Daniel
 GUIRAUD Mathis **(QD)**
 KHOURY Nicolas
 KOVACS Fabian
 MONKS Julien
 MORENO GONZALEZ Rafael Antonio
 OUIIN Giovanni
 OZANICH Owen
 POLIT Luc
 PONTIAC Ismail
 RODRIGUEZ Douglas Ely
 SPRING Riley
 ZAN Mael

Rouen

BECQUEY Quentin
 BERT Joris
 BLONDEL Hugo
 BRAINVILLE Louis
 DEFRIES Jacob
 GLEESON Dylan
 IGAMI Chikara
 MASSON Jean-Christophe
 MOULIN Quentin **(QD)**
 PRIOUL Esteban
 SMITH Jalen
 VINCENT Joshua
 VISSAC Martin

Savigny

ACUNA Ivan
 AMOROS Axel
 AMOROS Lilian
 COSTE Gedeon
 COSTE Guillaume
 JIMINIAN Leo
 LESCURE Mathias
 OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
 ROMERO HURTADO Jonny Javier
 SAXEMARD Theo
 TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
 VIGER Luc

Sénart

BOUTAGRA Jamel
 BROWN Felix
 FLAMENT Corenthin
 HVRYTISHVILI Heorhii
 KURIMA Koshiro
 NAKAMURA Yodai
 OGAWA Ryoma
 ZOIA Benjamin

Toulouse

ARRIGHI Lucas
 CLAIRET Teo
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 GARCIA MARTINEZ Euri
 LAZIES Guillaume
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 PERDOMO CASTRO Alexander José
 PEREZ SEQUERA Randy
 PINIER Thibaut
 ROJAS PEREZ Keivy Javier
 SCAVO DIAZ Jean Filippo

SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian
LMOUDEN Billel
DEL RIO ROMERO Cesar

Bréal-sous-Montfort

DA COSTA Daniel
FREMONT Antoine
FRIN-MARIE Enzo
GODET Jules
LUCAS Louis
MAKDAD Paco
MAKDAD Sami
MORIN Benoît
RENAUDIN Louka

Eysines

ANDREW Yorick
ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
BARSACQ Florent
BERTHAUD Joris
DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
FORT Alexis
GUILLON Maxime
HOUCHE Thomas
IHAMDANENE Walik
LARGOUET Quentin
LESGOIRRES Gauthier
MILLERIOUX Theo
RAFFENNE Jérôme

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
DEMAZY Hugo
MONTAS BERROA Jonathan
PAROIS Alann
ROQUET Sébastien
ROULEAU Gauthier
TAVARES VEIGA Filipe

Béziers

ANDRADES Laurent (**QD**)
BOULARD Jordan
DAZELL Nicholas
DESCHAMPS Alexandre
DIAZ Eduardo
GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
MICHEL Alexis
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TEIXIDOR Lionel
URRUTIA Christian

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DELMAS Théo
FRESLON Julien
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
LELLOUCHE Nathan
LORIENT Brice
PUJOL Valentin
RAINHO MONTEIRO Caio
TAGUCHI Gen

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
BLASCO Antoine
CHAUSSÉE Sylvain
GOUIN Jules
GREGOIRE Sylvain
GUESDON Melvine
HERNANDEZ Nicolas
LORGEUX Yann
OLIVRIE Guillaume
WALSH Devin

Paris UC

BRIGGI Pietro
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MESGUICH Camille
MORRIS Benjamin
ONSRI Nawapon Thomas
RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

BLOQUET François
 DANNE Théophile
 DUBOIS Jeremy
 DUCHOSSOY Sébastien
 GUILLEMIN Coralie
 SOUIDI Celia
 VIREY Max

Sénart 2

BRELLE Pierre
 BRELLE Theo
 BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin
 KLIN Valentin

Thiais

AISSOU Achour
 BERTHOU Julien
 ELONG EPEE Arrys Joel
 GONIOT Nicolas
 MARTINEZ Alexandre
 NGUYEN Nahya
 NONTANOVANH Leo
 NONTANOVANH Lucas
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 ROLET Nicolas
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 VADARATH Olivier

Valenciennes

APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 CURRIE Benjamin
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 GROSJEAN Hadrien
 LAMOUR Guillaume
 OCTAVIO Gehrig
 THOMASSE Clement
 TREMBLE BASTIEN
 WILLIAMSON William

JOUEUSES APPARTENANT AU CHAMPIONNAT ET QUALIFIÉES POUR LA FINALE
 (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres - les joueuses 22u ne sont pas concernées)

D1F Softball**Saint Raphaël**

BEST Stéphanie
 BUVAT Guylaine
 DE RIDDER Prapeng
 HAUDIQUER Ines
 MOUNIER Charlotte
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BACELON Aurélie
 COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°34 du 09/10/2024

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

ANNULATION DES OPENS DE FRANCE JEUNES DE SOFTBALL

À la suite de l'annulation des Opens de France Jeunes de Softball, la FFBS a publié un communiqué que vous pouvez consulter en suivant [ce lien](#).

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Pour les séries en trois ou cinq matchs des phases finales, la règle JFL s'applique en fonction du nombre de rencontres disputées. Par exemple, dans le cas d'une série de rencontres en 3 matchs, si l'une des équipes remporte les deux premiers matchs, le règlement JFL pour programme double s'applique.

Série de 5 matchs	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4 (si applicable)	Rencontre 5 (si applicable)
Start JFL	Sur la base d'un programme double		Non obligatoire	Obligatoire	Non obligatoire
Nombre de manches lancées			Pas de restriction	Sur la base d'un programme double (ex : 7 manches minimum en D1 BB)	Sur la base d'un programme triple (ex : 10 manches minimum en D1 BB)

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

La CFS rappelle que vous pouvez encore inscrire une ou plusieurs personnes à la prochaine session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien Sportif option Baseball-Softball qui aura lieu du 6 janvier 2025 au 13 juin 2025.

Cette certification peut vous éviter une amende pour non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle pour la prochaine saison 2025 (Règlements compétitions Baseball et Softball - Annexe 1)

Les places sont limitées, date limite d'inscription le 6 décembre 2024. [Lien pour l'inscription](#)

Votre inscription sera validée une fois tous les éléments attendus transmis à l'Institut National de Formation Baseball-Softball (INFBS) de la fédération.

Contact : formation@ffbs.fr ; Céline ALEXANDRE ; +33 (0)6 12 99 26 21

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 FÉMININE SOFTBALL****Finale – week-end 2 – 05 & 06 septembre 2024**

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – PFD1F03 : [2-4, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – PFD1F04 : [6-5, RAS, rencontre homologuée](#)

SAINT-RAPHAËL COMANCHES vs EVRY-COURCOURONNES PHARAONS – PFD1F05 : [3-0, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL**Demi-finales – 05 & 06 septembre 2024**

ROUEN HUSKIES vs STADE TOULOUSAIN TIGERS – PFD105 : [1-11, RAS, rencontre homologuée](#)
*Rouen : Non communication des résultats dans les deux heures suivant la fin de la rencontre. (RG art. 218.1)
- Sanction : 50€*

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – PFD108 : [4-5, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs MONTPELLIER BARRACUDAS – PFD109 : [5-4, RAS, rencontre homologuée](#) → [défaite de Montpellier par pénalité : 9-0](#)
Montpellier : Seulement 5.1 manches lancées sur un programme double (7 minimum) - Infractions aux règles concernant les joueurs formés localement (RG art. 162.3) - Sanction : 150€ et défaite par pénalité
Savigny : Non transmission de la feuille de décompte des lancers au plus tard le lendemain de la journée de compétition à midi. (RG art. 214.4) - Sanction : 30€

Playdown – 05 & 06 septembre 2024

SÉNART TEMPLIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – PMD103 : [4-1, RAS, rencontre homologuée](#)

SÉNART TEMPLIERS vs MONTIGNY-LE-BRETONNEUX COUGARS – PMD104 : [3-2, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL**Wild-cards – 05 & 06 septembre 2024**

BÉZIERS PIRATES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – PFD211 : [7-1, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – PFD212 : [1-6, RAS, rencontre homologuée](#)

BÉZIERS PIRATES vs BREAL-SOUS-MONTFORT BLACK PANTHERS – PFD213 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs NICE CAVIGAL – PFD214 : [2-0, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs NICE CAVIGAL – PFD215 : 0-15,RAS, rencontre homologuée

VALENCIENNES VIPÈRES vs NICE CAVIGAL – PFD216 : 3-2, RAS, rencontre homologuée

Playdowns – 28 & 29 septembre 2024

THIAIS TIGERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – PMD221 : 0-19, RAS, rencontre homologuée

THIAIS TIGERS vs SÉNART 2 TEMPLIERS – PMD222 : 0-12, RAS, rencontre homologuée

DIVISION 1 DE BASEBALL

Savigny-sur-Orge et **Rouen** se sont qualifiés pour la finale de la Division 1 de Baseball 2024. **Savigny-sur-Orge** recevra le week-end du 19 & 20 octobre (2 rencontres) et **Rouen** les 26 & 27 octobre (3 rencontres).

La CFS nomme **Jean-Claude LOPEZ** comme Commissaire Technique pour les deux week-ends de finale.

Sénart conserve ses droits sportifs de la Division 1 de Baseball pour la saison 2025.

Montigny-le-Bretonneux est relégué sous réserve de l'accession en Division 1 du champion de France de Division 2.

DIVISION 1 FÉMININE DE SOFTBALL

La **Finale de la Division 1 Féminine de Softball 2024** a livré son verdict lors du week-end du **05 et 06 octobre** à **Saint-Raphaël**.

Les **Comanches de Saint-Raphaël** se sont imposés face aux **Pharaonnes d'Evry-Courcouronnes** sur le score de **3 rencontres à 2 en finale (8-2, 4-5, 2-4, 6-5, 3-0)**.

MVP de la finale : **Inès Haudiquier**

La CFS, par délégation de la fédération, attribue aux **Comanches de Saint-Raphaël** une qualification pour une **Coupe d'Europe en 2025**.

Voici le classement final de la compétition:

1. Saint-Raphaël Comanches
2. Evry-Courcouronnes Pharaons
3. Clapiers-Jacou Rabbits
4. Pessac Panthères
5. Grenoble Grizzlys
6. Nice Cavigal

DIVISION 2 DE BASEBALL

Valenciennes et **Béziers** se sont qualifiés pour la finale de la Division 2 de Baseball 2024.

Valenciennes recevra le week-end du 19 & 20 octobre (2 rencontres) et **Béziers** les 26 & 27 octobre (3 rencontres).

DIVISION 3 DE BASEBALL

Le club de **Dunkerque** a informé la CFS qu'il déclarait forfait pour la deuxième journée de la Division 3 de Baseball. **Dunkerque** : **Forfait (RG art. 204) - Sanction : 50% de la caution = 150€**

Les clubs d'**Ermont**, de **Fénay**, de la **Vallée du Gapeau** et de **Muret** sont qualifiés pour le Final4 qui aura lieu à Strasbourg les 19 et 20 octobre.

La première demi-finale (11h) opposera **Fénay** (recevant) à **Ermont** (visiteur).

La seconde demi-finale (14h) opposera la **Vallée du Gapeau** (recevant) à **Muret** (visiteur).

Les recevants de la petite-finale et de la finale seront tirés au sort par le responsable des arbitres du Final4 le samedi 19 octobre.

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de **Rouen** et **Savigny-sur-Orge** ont fait une demande de report pour la phase aller des finales du championnat de Division 1 de Baseball.

Demande : Jouer la première rencontre du samedi 19 octobre à 15h et la seconde rencontre le dimanche 20 octobre à 11h.

Accord CFS

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS

Temps entre chaque rencontre

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS QUALIFIÉS POUR LES PLAY OFFS ET PLAY DOWN

(apparu(e)s sur au moins 1/3 des feuilles de match - les joueurs 21u ne sont pas concernés)

D1 Baseball

Montigny

ANOUAR Saad
 BESOLI Killian
 COOPMAN-PIAU Warren
 DO CARMO BARROS Gabriel
 GUESMIA Ahmed
 LEVIGNERON Robin
 LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 MAYEUX Dylan
 MAYEUX Tom
 MONBEIG Maximin
 MOTTAY Jonathan
 RAULT Antoine
 VELASQUEZ Hector

Montpellier

ANTONAC Yoan
 BELLO SERRADA Fernando
 BROSSIER Olivier
 BROSSIER Paolo
 BUSTAMANTE Oscar
 CANELON Kevin
 COLOMBES - LE PICHON Clément
 DELEAU Corentin
 ELEGOET Leo
 GOSSELIN Daniel
 GUIRAUD Mathis (QD)
 KHOURY Nicolas
 KOVACS Fabian
 MONKS Julien
 MORENO GONZALEZ Rafael Antonio
 OUIN Giovanni
 OZANICH Owen
 POLIT Luc
 PONTIAC Ismail
 RODRIGUEZ Douglas Ely
 SPRING Riley
 ZAN Mael

Rouen

BECQUEY Quentin
 BERT Joris
 BLONDEL Hugo
 BRAINVILLE Louis
 DEFRIES Jacob
 GLEESON Dylan
 IGAMI Chikara
 MASSON Jean-Christophe
 MOULIN Quentin (QD)
 PRIOUL Esteban
 SMITH Jalen
 VINCENT Joshua
 VISSAC Martin

Savigny

ACUNA Ivan
 AMOROS Axel
 AMOROS Lilian
 COSTE Gedeon
 COSTE Guillaume
 JIMINIAN Leo
 LESCURE Mathias
 OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
 ROMERO HURTADO Jonny Javier
 SAXEMARD Theo
 TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
 VIGER Luc

Sénart

BOUTAGRA Jamel
 BROWN Felix
 FLAMENT Corenthin
 HVRYTISHVILI Heorhii
 KURIMA Koshiro
 NAKAMURA Yodai
 OGAWA Ryoma
 ZOIA Benjamin

Toulouse

ARRIGHI Lucas
 CLAIRET Teo
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 GARCIA MARTINEZ Euri
 LAZIES Guillaume
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 PERDOMO CASTRO Alexander José
 PEREZ SEQUERA Randy
 PINIER Thibaut
 ROJAS PEREZ Keivy Javier
 SCAVO DIAZ Jean Filippo

SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian
LMOUDEN Billel
DEL RIO ROMERO Cesar

Béziers

ANDRADES Laurent (**QD**)
BOULARD Jordan
DAZELL Nicholas
DESCHAMPS Alexandre
DIAZ Eduardo
GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
MICHEL Alexis
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TEIXIDOR Lionel
URRUTIA Christian

Bréal-sous-Montfort

DA COSTA Daniel
FREMONT Antoine
FRIN-MARIE Enzo
GODET Jules
LUCAS Louis
MAKDAD Paco
MAKDAD Sami
MORIN Benoît
RENAUDIN Louka

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DELMAS Théo
FRESLON Julien
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
LELLOUCHE Nathan
LORIENNE Brice
PUJOL Valentin
RAINHO MONTEIRO Caio
TAGUCHI Gen

Eysines

ANDREW Yorick
ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
BARSACQ Florent
BERTHAUD Joris
DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
FORT Alexis
GUILLON Maxime
HOUCHE Thomas
IHAMDANENE Walik
LARGOUET Quentin
LESGOIRRES Gauthier
MILLERIOUX Theo
RAFFENNE Jérôme

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
BLASCO Antoine
CHAUSSÉE Sylvain
GOUIN Jules
GREGOIRE Sylvain
GUESDON Melvine
HERNANDEZ Nicolas
LORGEUX Yann
OLIVRIE Guillaume
WALSH Devin

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
DEMAZY Hugo
MONTAS BERROA Jonathan
PAROIS Alann
ROQUET Sébastien
ROULEAU Gauthier
TAVARES VEIGA Filipe

Paris UC

BRIGGI Pietro
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MESGUICH Camille
MORRIS Benjamin
ONSRI Nawapon Thomas
RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

BLOQUET François
 DANNE Théophile
 DUBOIS Jeremy
 DUCHOSSOY Sébastien
 GUILLEMIN Coralie
 SOUIDI Celia
 VIREY Max

Sénart 2

BRELLE Pierre
 BRELLE Theo
 BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin
 KLIN Valentin

Thiais

AISSOU Achour
 BERTHOU Julien
 ELONG EPEE Arrys Joel
 GONIOT Nicolas
 MARTINEZ Alexandre
 NGUYEN Nahya
 NONTANOVANH Leo
 NONTANOVANH Lucas
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 ROLET Nicolas
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 VADARATH Olivier

Valenciennes

APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 CURRIE Benjamin
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 GROSJEAN Hadrien
 LAMOUR Guillaume
 OCTAVIO Gehrig
 THOMASSE Clement
 TREMBLE BASTIEN
 WILLIAMSON William

JOUEUSES APPARTENANT AU CHAMPIONNAT ET QUALIFIÉES POUR LA FINALE
 (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres - les joueuses 22u ne sont pas concernées)

D1F Softball**Saint Raphaël**

BEST Stéphanie
 BUVAT Guylaine
 DE RIDDER Prapeng
 HAUDIQUER Ines
 MOUNIER Charlotte
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BACELON Aurélie
 COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°36 du 16/10/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 16 octobre 2024 de 18h00 à 19h00: Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA) Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Soazik KLEIN (Présidente CFSS).

ANNULATION DES OPENS DE FRANCE JEUNES DE SOFTBALL

À la suite de l'annulation des Opens de France Jeunes de Softball, la FFBS a publié un communiqué que vous pouvez consulter en suivant [ce lien](#).

La CFS valide le nombre de points pour les clubs de Montpellier (10 points), Clapiers-Jacou (14 points) et Evry-Courcouronnes (16 points).

La CFS souhaite rappeler aux clubs de D1 et D2 softball qu'elle attend, avant le 31 décembre, la liste des actions mises en place par les différents clubs pour le développement du softball jeune.

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Série de 5 matchs	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4 (si applicable)	Rencontre 5 (si applicable)
Start JFL	Sur la base d'un programme double		Non obligatoire	Obligatoire si pas de start JFL sur la rencontre 3	Non obligatoire
Nombre de manches lancées			Pas de restriction	D1 BB : 7 manches minimum à la fin des rencontres 3 et 4 D2 BB : 5 manches minimum à la fin des rencontres 3 et 4	D1 BB : 10 manches minimum à la fin des rencontres 3, 4 et 5 D2 BB : 8 manches minimum à la fin des rencontres 3, 4 et 5

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

La CFS rappelle que vous pouvez encore inscrire une ou plusieurs personnes à la prochaine session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien Sportif option Baseball-Softball qui aura lieu du 6 janvier 2025 au 13 juin 2025.

Cette certification peut vous éviter une amende pour non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle pour la prochaine saison 2025 (Règlements compétitions Baseball et Softball - Annexe 1)

Les places sont limitées, date limite d'inscription le 6 décembre 2024. [Lien pour l'inscription](#)

Votre inscription sera validée une fois tous les éléments attendus transmis à l'Institut National de Formation Baseball-Softball (INFBS) de la fédération.

Contact : formation@ffbs.fr ; Céline ALEXANDRE ; +33 (0)6 12 99 26 21

COUPE DU MONDE DE BASEBALL5 2024

Lors de la seconde édition de la Coupe du Monde de Baseball5 qui a eu lieu à Hong Kong et s'est terminée ce samedi, l'équipe de France de Baseball5 est devenue, en décrochant une médaille de bronze, le premier collectif séniors médaillé mondial WBSC.

La CFS souhaite féliciter les joueurs et le staff des Bleus pour cette magnifique performance : Jade Aubard Cojan, Ambre Brouard, Léna Sellam, Amina Taleb, Nathan Cregut, Lucas Dedieu, Omar Diodene, Flavien Hasslauer, Lahcène Benhamida (Manager), Stephen Lesfargues (DTN/Coach), Olivier Skenadji (Coach), Christophe Biau (Kiné).

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

Playdowns – 12 & 13 septembre 2024

SÉNART 2 TEMPLIERS vs THIAIS TIGERS – PMD223 : [11-0, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 1 DE BASEBALL

Savigny-sur-Orge et **Rouen** se sont qualifiés pour la finale de la Division 1 de Baseball 2024. **Savigny-sur-Orge** recevra le week-end du 19 & 20 octobre (2 rencontres) et **Rouen** les 26 & 27 octobre (3 rencontres).

La CFS nomme **Jean-Claude LOPEZ** comme Commissaire Technique pour les deux week-ends de finale.

DIVISION 2 DE BASEBALL

Sénart 2 conserve ses droits sportifs de la Division 2 de Baseball pour la saison 2025.

Thiais est relégué sous réserve de l'accession en Division 2 du champion de France de Division 3.

DIVISION 3 DE BASEBALL

Les clubs d'**Ermont**, de **Fénay**, de la **Vallée du Gapeau** et de **Muret** sont qualifiés pour le Final4 qui aura lieu à Strasbourg les 19 et 20 octobre.

La première demi-finale (11h) opposera **Fénay** (recevant) à **Ermont** (visiteur).

La seconde demi-finale (14h) opposera la **Vallée du Gapeau** (recevant) à **Muret** (visiteur).

Les recevants de la petite-finale et de la finale seront tirés au sort par le responsable des arbitres du Final4 le samedi 19 octobre.

RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS

Roster Imprimé

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lancers 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbasc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS QUALIFIÉS POUR LES PLAY OFFS ET PLAY DOWN

(apparu(e)s sur au moins 1/3 des feuilles de match - les joueurs 21u ne sont pas concernés)

D1 Baseball

Montigny

ANOUAR Saad
 BESOLI Killian
 COOPMAN-PIAU Warren
 DO CARMO BARROS Gabriel
 GUESMIA Ahmed
 LEVIGNERON Robin
 LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 MAYEUX Dylan
 MAYEUX Tom
 MONBEIG Maximin
 MOTTAY Jonathan
 RAULT Antoine
 VELASQUEZ Hector

Montpellier

ANTONAC Yoan
 BELLO SERRADA Fernando
 BROSSIER Olivier
 BROSSIER Paolo
 BUSTAMANTE Oscar
 CANELON Kevin
 COLOMBES - LE PICHON Clément
 DELEAU Corentin
 ELEGOET Leo
 GOSSELIN Daniel
 GUIRAUD Mathis **(QD)**
 KHOURY Nicolas
 KOVACS Fabian
 MONKS Julien
 MORENO GONZALEZ Rafael Antonio
 OVIN Giovanni
 OZANICH Owen
 POLIT Luc
 PONTIAC Ismail
 RODRIGUEZ Douglas Ely
 SPRING Riley
 ZAN Mael

Rouen

BECQUEY Quentin
 BERT Joris
 BLONDEL Hugo
 BRAINVILLE Louis
 DEFRIES Jacob
 GLEESON Dylan
 IGAMI Chikara
 MASSON Jean-Christophe
 MOULIN Quentin **(QD)**
 PRIOUL Esteban
 SMITH Jalen
 VINCENT Joshua
 VISSAC Martin

Savigny

ACUNA Ivan
 AMOROS Axel
 AMOROS Lilian
 COSTE Gedeon
 COSTE Guillaume
 JIMINIAN Leo
 LESCURE Mathias
 OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
 ROMERO HURTADO Jonny Javier
 SAXEMARD Theo
 TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
 VIGER Luc

Sénart

BOUTAGRA Jamel
 BROWN Felix
 FLAMENT Corenthin
 HVRYTISHVILI Heorhii
 KURIMA Koshiro
 NAKAMURA Yodai
 OGAWA Ryoma
 ZOIA Benjamin

Toulouse

ARRIGHI Lucas
 CLAIRET Teo
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 GARCIA MARTINEZ Euri
 LAZIES Guillaume
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 PERDOMO CASTRO Alexander José
 PEREZ SEQUERA Randy
 PINIER Thibaut
 ROJAS PEREZ Keivy Javier
 SCAVO DIAZ Jean Filippo

SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian
LMOUDEN Billel
DEL RIO ROMERO Cesar

Béziers

ANDRADES Laurent (**QD**)
BOULARD Jordan
DAZELL Nicholas
DESCHAMPS Alexandre
DIAZ Eduardo
GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
MICHEL Alexis
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TEIXIDOR Lionel
URRUTIA Christian

Bréal-sous-Montfort

DA COSTA Daniel
FREMONT Antoine
FRIN-MARIE Enzo
GODET Jules
LUCAS Louis
MAKDAD Paco
MAKDAD Sami
MORIN Benoît
RENAUDIN Louka

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DELMAS Théo
FRESLON Julien
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
LELLOUCHE Nathan
LORIENT Brice
PUJOL Valentin
RAINHO MONTEIRO Caio
TAGUCHI Gen

Eysines

ANDREW Yorick
ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
BARSACQ Florent
BERTHAUD Joris
DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
FORT Alexis
GUILLON Maxime
HOUCHE Thomas
IHAMDANENE Walik
LARGOUET Quentin
LESGOIRRES Gauthier
MILLERIOUX Theo
RAFFENNE Jérôme

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
BLASCO Antoine
CHAUSSÉE Sylvain
GOUIN Jules
GREGOIRE Sylvain
GUESDON Melvine
HERNANDEZ Nicolas
LORGEUX Yann
OLIVRIE Guillaume
WALSH Devin

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
DEMAZY Hugo
MONTAS BERROA Jonathan
PAROIS Alann
ROQUET Sébastien
ROULEAU Gauthier
TAVARES VEIGA Filipe

Paris UC

BRIGGI Pietro
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MESGUICH Camille
MORRIS Benjamin
ONSRI Nawapon Thomas
RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

BLOQUET François
 DANNE Théophile
 DUBOIS Jeremy
 DUCHOSSOY Sébastien
 GUILLEMIN Coralie
 SOUIDI Celia
 VIREY Max

Sénart 2

BRELLE Pierre
 BRELLE Theo
 BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin
 KLIN Valentin

Thiais

AISSOU Achour
 BERTHOU Julien
 ELONG EPEE Arrys Joel
 GONIOT Nicolas
 MARTINEZ Alexandre
 NGUYEN Nahya
 NONTANOVANH Leo
 NONTANOVANH Lucas
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 ROLET Nicolas
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 VADARATH Olivier

Valenciennes

APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 CURRIE Benjamin
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 GROSJEAN Hadrien
 LAMOUR Guillaume
 OCTAVIO Gehrig
 THOMASSE Clement
 TREMBLE BASTIEN
 WILLIAMSON William

JOUEUSES APPARTENANT AU CHAMPIONNAT ET QUALIFIÉES POUR LA FINALE
 (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres - les joueuses 22u ne sont pas concernées)

D1F Softball**Saint Raphaël**

BEST Stéphanie
 BUVAT Guylaine
 DE RIDDER Prapeng
 HAUDIQUER Ines
 MOUNIER Charlotte
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BACELON Aurélie
 COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°37 du 23/10/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 23 octobre 2024 de 18h00 à 19h00: Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Jean-Marie MEURANT (Président), Aurélie BACELON, Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint).

CAS PARTICULIER JFL

Une rencontre est définie en 7 manches pour toutes les compétitions nationales (à l'exception des 9 manches en D1 Baseball) selon l'article 210.2 des RGs, et toutes les manches non jouées (y compris les demi-manches) sont considérées comme JFL.

Il est important de noter que le document FAQ partagé en début d'année par la CFS n'est pas exhaustif.

Série de 5 matchs	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3	Rencontre 4 (si applicable)	Rencontre 5 (si applicable)
Start JFL	Sur la base d'un programme double		Non obligatoire	Obligatoire si pas de start JFL sur la rencontre 3	Non obligatoire
Nombre de manches lancées			Pas de restriction	D1 BB : 7 manches minimum à la fin des rencontres 3 et 4 D2 BB : 5 manches minimum à la fin des rencontres 3 et 4	D1 BB : 10 manches minimum à la fin des rencontres 3, 4 et 5 D2 BB : 8 manches minimum à la fin des rencontres 3, 4 et 5

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

La CFS rappelle que vous pouvez encore inscrire une ou plusieurs personnes à la prochaine session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien Sportif option Baseball-Softball qui aura lieu du 6 janvier 2025 au 13 juin 2025.

Cette certification peut vous éviter une amende pour non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle pour la prochaine saison 2025 (Règlements compétitions Baseball et Softball - Annexe 1)

Les places sont limitées, date limite d'inscription le 6 décembre 2024. [Lien pour l'inscription](#)

Votre inscription sera validée une fois tous les éléments attendus transmis à l'Institut National de Formation Baseball-Softball (INFBS) de la fédération.

Contact : formation@ffbs.fr ; Céline ALEXANDRE ; +33 (0)6 12 99 26 21

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL****Finale – 19 & 20 octobre 2024**

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES – PFD111 : [0-6, RAS, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS vs ROUEN HUSKIES – PFD112 : [2-8, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL**Finale – 20 octobre 2024**

VALENCIENNES VIPÈRES vs BEZIERS PIRATES – PFD221 : [0-8, RAS, rencontre homologuée](#)

VALENCIENNES VIPÈRES vs BEZIERS PIRATES – PFD222 : [2-6, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 3 BASEBALL**Final4 – 19 & 20 octobre 2024**

FENAY CYCLONES vs ERMONT EXPOS – D3Fi01 : [1-6, RAS, rencontre homologuée](#)

RENARDS DE LA VALLÉE DU GAPEAU vs MURET DRAGONS – D3Fi02 : [10-0, RAS, rencontre homologuée](#)

MURET DRAGONS vs FENAY CYCLONES – D3Fi03 : [18-8, RAS, rencontre homologuée](#)

ERMONT EXPOS vs RENARDS DE LA VALLÉE DU GAPEAU – D3Fi04 : [10-13, rencontre homologuée](#)
Ermont : Expulsion d'un membre d'une équipe. (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - DEMOULIN Florent - Sanction : 150€

DIVISION 3 DE BASEBALL

La Finale de la Division 3 de Baseball 2024 a livré son verdict lors du week-end du 19 et 20 octobre à Strasbourg.

Les Renards de la Vallée du Gapeau se sont imposés en finale face aux Expos d'Ermont sur le score de 13-10. La petite finale a vu la victoire des Dragons de Muret 18-8 face aux Cyclones de Fény.

Le club de la Vallée du Gapeau obtient les droits sportifs pour la Division 2 de Baseball 2025.

Tous les résultats de la compétition sont à retrouver sur [myWBSC](#).

Classement :

Vainqueur 2024 : Renards de la Vallée du Gapeau

Finaliste 2024: Expos d'Ermont

3è place : Dragons de Muret

4è place : Cyclones de Fény

Récompenses individuelles :

- **MVP de la Finale :** SANTIAGO Gabriel – Renards de la Vallée du Gapeau

La CFS souhaite remercier chaleureusement le club de Strasbourg et ses bénévoles pour l'organisation de la manifestation qui fut un véritable succès.

DEMANDES DE REPORT

Les clubs de **Béziers** et **Valenciennes** ont fait une demande de report pour le second weekend de finale du championnat de Division 2 de Baseball.

Demande : Jouer la quatrième rencontre le samedi 26 octobre à 19h au lieu du dimanche 27 octobre à 11h, et la cinquième rencontre le dimanche 27 octobre à 11h au lieu de 14h.

Accord CFS**RAPPELS SUR LES FEUILLES DE MATCHS ET ROSTERS****Roster Imprimé**

Il est obligatoire de fournir un roster imprimé datant **de moins de 3 jours** lors de chaque match.

L'attestation collective de licence servant à garantir qu'une personne est valablement licenciée pour la saison et que sa licence est active lors de la rencontre (non suspendue par exemple), la CFS demande à ce que l'ensemble des personnes souhaitant être présentes dans un dug out ou sur l'aire de jeu soit présente sur cette attestation collective de licence ("Roster Joueurs" ou "Roster Staff").

Cette obligation ne concerne pas la Division 3 Baseball.

Téléversement des Documents de Matches

Les documents de matchs doivent être téléversés sur upload.ffbs.fr **avant lundi 12h**. Assurez-vous que tous les documents sont **en PDF et en bonne qualité**. Les feuilles de match et les rosters doivent être **en format portrait**, tandis que les feuilles de score doivent être envoyées **au format paysage**, tout comme les décomptes des lanceurs 18U.

Communication des Scores

Les scores doivent être communiqués à la CFS **dans les 2 heures suivant la fin de la rencontre**. Pour cela, un groupe WhatsApp dédié a été mis en place pour chaque compétition. Il est aussi possible d'envoyer les résultats par mail à cfs@ffbs.fr. Il faudra identifier les rencontres par leurs numéros et les noms des clubs impliqués, en plus des scores #rencontre Recevant X - X Visiteur (ex: D1F011 Saint-Raphaël 11 - 4 Grenoble).

Pour la D1 Baseball, veuillez trouver **les numéros de rencontres** via le lien suivant : <https://static.wbsc.org/uploads/federations/14/documents/87a2083b-edd8-f69e-dd76-e4fbdf2679f6.pdf>

Veuillez noter que ce groupe sera utilisé uniquement pour la communication des résultats. En cas de débordement, le groupe sera fermé et les résultats seront à communiquer par mail.

Tout résultat envoyé dans un autre canal que les deux mentionnés ci-dessus ne sera pas pris en compte.

Signature du Manager Diplômé

Il est obligatoire que le manager diplômé signe la feuille de match.

Remplissage Correct des Feuilles

Il est obligatoire de remplir correctement toutes les feuilles de match.

FEUILLES DE MATCH

La CFS souhaite apporter quelques points de précision concernant le remplissage des feuilles de matchs. Pour une meilleure lisibilité, il est exigé d'inscrire les annotations **M** pour les joueurs mutés, **EXT** pour les extensions, ainsi que **18U** et **JFL** dans la colonne **Numéro de Licence**.

De plus, il est impérativement demandé de ne plus utiliser l'annotation **E/ETR** pour désigner les joueurs étrangers.

ATTESTATIONS COLLECTIVES DE LICENCE

La CFS souhaite rappeler aux clubs que les photos des licenciés doivent être mises à jour à chaque changement de catégorie.

Il est demandé aux équipes de mettre à jour les photos de leurs licenciés au plus vite.

Pour rappel, en cas de doute sur l'identité d'un joueur, la vérification de l'identité doit être effectuée par la présentation de tout justificatif d'identité comprenant la photo de l'intéressé.

De plus, en cas de non-inscription d'un joueur sur l'attestation collective de licence présentée par son équipe, l'arbitre en chef n'autorise pas la présence du joueur considéré sur la feuille de match ni sur le terrain.

DEMANDES DE REPORTS, INVERSION, CHANGEMENT DE TERRAIN

La CFS souhaite rappeler aux clubs les informations suivantes concernant les demandes de report, inversion ou changement de terrain :

- Toute demande de report des calendriers doit comporter l'**accord des deux clubs concernés**.
- Les demandes de report de rencontre doivent être effectuées sur le **formulaire fédéral officiel**.
- Les demandes de reports des calendriers définitifs doivent être adressées à la CFS ou la CFJ selon la catégorie concernée ou, dans le cadre de leurs compétences, à leurs décentralisations régionales ou départementales, **quinze (15) jours au moins avant la date initiale des rencontres concernées**.

RAPPELS IMPORTANTS**Temps entre chaque rencontre**

En cas de rencontres successives opposant les mêmes équipes, la CFS préconise que l'intervalle entre la fin de la première rencontre et la suivante soit de **quarante-cinq (45) minutes**, en baseball et en softball.

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. **Le comptage des lancers est à la charge de l'équipe du lanceur concerné**. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

MyWBSC

Cette saison, et pour la 1ère fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.

Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

RAPPEL SUR LES CONDITIONS D'APPARTENANCE À UN CHAMPIONNAT

Nombre de matchs joués pour appartenir à :

- **La Division 1 Féminine Softball = 7 matchs.**
- **La Division 1 Baseball = 9 matchs.**
- **La Division 2 Baseball : Groupe A = 9 matchs / Groupe B = 7 matchs**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05_10.2023-e.v.-01_12.2023.pdf

Jean-Marie Meurant
Président C.F.S



ANNEXE

JOUEURS QUALIFIÉS POUR LES PLAY OFFS ET PLAY DOWN

(apparu(e)s sur au moins 1/3 des feuilles de match - les joueurs 21u ne sont pas concernés)

D1 Baseball

Montigny

ANOUAR Saad
 BESOLI Killian
 COOPMAN-PIAU Warren
 DO CARMO BARROS Gabriel
 GUESMIA Ahmed
 LEVIGNERON Robin
 LOPEZ TEQUEDOR Yorfrank Manuel
 LOT MARTINS Felipe Gustavo
 MAESTRE ARCIA Robinson José
 MAYEUX Dylan
 MAYEUX Tom
 MONBEIG Maximin
 MOTTAY Jonathan
 RAULT Antoine
 VELASQUEZ Hector

Montpellier

ANTONAC Yoan
 BELLO SERRADA Fernando
 BROSSIER Olivier
 BROSSIER Paolo
 BUSTAMANTE Oscar
 CANELON Kevin
 COLOMBES - LE PICHON Clément
 DELEAU Corentin
 ELEGOET Leo
 GOSSELIN Daniel
 GUIRAUD Mathis (QD)
 KHOURY Nicolas
 KOVACS Fabian
 MONKS Julien
 MORENO GONZALEZ Rafael Antonio
 OUIIN Giovanni
 OZANICH Owen
 POLIT Luc
 PONTIAC Ismail
 RODRIGUEZ Douglas Ely
 SPRING Riley
 ZAN Mael

Rouen

BECQUEY Quentin
 BERT Joris
 BLONDEL Hugo
 BRAINVILLE Louis
 DEFRIES Jacob
 GLEESON Dylan
 IGAMI Chikara
 MASSON Jean-Christophe
 MOULIN Quentin (QD)
 PRIOUL Esteban
 SMITH Jalen
 VINCENT Joshua
 VISSAC Martin

Savigny

ACUNA Ivan
 AMOROS Axel
 AMOROS Lilian
 COSTE Gedeon
 COSTE Guillaume
 JIMINIAN Leo
 LESCURE Mathias
 OROZCO ALVARADO Evertz Daniel
 ROMERO HURTADO Jonny Javier
 SAXEMARD Theo
 TISSERA GRAFEUILLE Manuel Agustin
 VIGER Luc

Sénart

BOUTAGRA Jamel
 BROWN Felix
 FLAMENT Corenthin
 HVRYTISHVILI Heorhii
 KURIMA Koshiro
 NAKAMURA Yodai
 OGAWA Ryoma
 ZOIA Benjamin

Toulouse

ARRIGHI Lucas
 CLAIRET Teo
 GARCIA DELGADO Jhon Will
 GARCIA MARTINEZ Euri
 LAZIES Guillaume
 MENDOZA ORDONEZ Sergio Jossue
 PERDOMO CASTRO Alexander José
 PEREZ SEQUERA Randy
 PINIER Thibaut
 ROJAS PEREZ Keivy Javier
 SCAVO DIAZ Jean Filippo

SORIANO Ariel
SORIANO Yudi

D2 Baseball

Anglet

GOUELLO Axel
FROMENT Robin
FROMENT Elliot
PATROUX Alban
RAMOS Adrian
COLLIARD Christian
LMOUDEN Billel
DEL RIO ROMERO Cesar

Béziers

ANDRADES Laurent (**QD**)
BOULARD Jordan
DAZELL Nicholas
DESCHAMPS Alexandre
DIAZ Eduardo
GARCIA CASTELLANOS Nader Gabriel
GONZALEZ ROSADO Felix Alejandro
MICHEL Alexis
PILAR VELASQUEZ Daniel Jose
TEIXIDOR Lionel
URRUTIA Christian

Bréal-sous-Montfort

DA COSTA Daniel
FREMONT Antoine
FRIN-MARIE Enzo
GODET Jules
LUCAS Louis
MAKDAD Paco
MAKDAD Sami
MORIN Benoît
RENAUDIN Louka

Clermont-Ferrand

BLASIOLE Jeremy
D'ELIA Michael
DELMAS Théo
FRESLON Julien
GRIMAUD Sébastien
ISTURIZ Rafael
LELLOUCHE Nathan
LORIENT Brice
PUJOL Valentin
RAINHO MONTEIRO Caio
TAGUCHI Gen

Eysines

ANDREW Yorick
ANTEPAZ RODRIGUEZ Abraham
BARSACQ Florent
BERTHAUD Joris
DA ROCHA BRIOSO Miguel
FAURE Quentin
FORT Alexis
GUILLON Maxime
HOUCHE Thomas
IHAMDANENE Walik
LARGOUET Quentin
LESGOIRRES Gauthier
MILLERIOUX Theo
RAFFENNE Jérôme

La Guerche de Bretagne

BERNARD Detlev
BLASCO Antoine
CHAUSSÉE Sylvain
GOUIN Jules
GREGOIRE Sylvain
GUESDON Melvine
HERNANDEZ Nicolas
LORGEUX Yann
OLIVRIE Guillaume
WALSH Devin

Nice

AGUSTIN MICHEL Danny
DEMAZY Hugo
MONTAS BERROA Jonathan
PAROIS Alann
ROQUET Sébastien
ROULEAU Gauthier
TAVARES VEIGA Filipe

Paris UC

BRIGGI Pietro
DUSSART Jérôme
MAUCLAIRE Daïki
MESGUICH Camille
MORRIS Benjamin
ONSRI Nawapon Thomas
RIOLLET--DRAGHI Gabin
SOULIER Alexandre

Rouen 2

BLOQUET François
 DANNE Théophile
 DUBOIS Jeremy
 DUCHOSSOY Sébastien
 GUILLEMIN Coralie
 SOUIDI Celia
 VIREY Max

Sénart 2

BRELLE Pierre
 BRELLE Theo
 BRELLE-MENDES ANDRADE Julien
 DANTU Romain
 FLAMENT Corenthin
 KLIN Valentin

Thiais

AISSOU Achour
 BERTHOU Julien
 ELONG EPEE Arrys Joel
 GONIOT Nicolas
 MARTINEZ Alexandre
 NGUYEN Nahya
 NONTANOVANH Leo
 NONTANOVANH Lucas
 OZIER LAFONTAINE Fabrice
 ROLET Nicolas
 SIMANCAS VILORIA Jonathan
 SUAREZ TAPANES Yanquiel
 VADARATH Olivier

Valenciennes

APONTE FERNANDEZ Luis Rafael
 CURRIE Benjamin
 D'EMO Michael
 GOMES Guillaume
 GROSJEAN Hadrien
 LAMOUR Guillaume
 OCTAVIO Gehrig
 THOMASSE Clement
 TREMBLE BASTIEN
 WILLIAMSON William

IOUEUSES APPARTENANT AU CHAMPIONNAT ET QUALIFIÉES POUR LA FINALE
 (entré(e)s en jeu sur au moins 1/3 des rencontres - les joueuses 22u ne sont pas concernées)

D1F Softball**Saint Raphaël**

BEST Stéphanie
 BUVAT Guylaine
 DE RIDDER Prapeng
 HAUDIQUER Ines
 MOUNIER Charlotte
 MUNIER Elsa
 PRADE Pauline
 SAIDI Farah
 TOURET Morgane

Evry-Courcouronnes

BACELON Aurélie
 COSTE Rosalie
 PHILIPPE Christel
 PHLONG Sidonie
 ROMERO JUAREZ Ana Nicole



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président par intérim :
Stephen LESFARGUES

Objet : Procès-verbal N°38 du 30/10/2024

Ce PV a été réalisé en consultation écrite.

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

La CFS rappelle que vous pouvez encore inscrire une ou plusieurs personnes à la prochaine session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien Sportif option Baseball-Softball qui aura lieu du 6 janvier 2025 au 13 juin 2025.

Cette certification peut vous éviter une amende pour non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle pour la prochaine saison 2025 (Règlements compétitions Baseball et Softball - Annexe 1)

Les places sont limitées, date limite d'inscription le 6 décembre 2024. [Lien pour l'inscription](#)
Votre inscription sera validée une fois tous les éléments attendus transmis à l'Institut National de Formation Baseball-Softball (INFBS) de la fédération.

Contact : formation@ffbs.fr ; Céline ALEXANDRE ; +33 (0)6 12 99 26 21

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

Le Clinic CFA de préparation aux compétitions nationales 2025 se tiendra du 20 au 23 février, au CREPS de Toulouse (1 avenue Marc Péglerin, 31400 Toulouse) à partir de 18:00 le 20 février.

Ce Clinic est destiné au public titulaire des diplômes AF3B et AF2B ainsi que les stagiaires AF3B et AF2B (numéro d'agrément enregistré auprès de l'INFBS).

Informations et inscriptions sur <https://ffbs.fr/clinic-cfa-de-preparation-aux-competitions-nationales-2025/>

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

Finale – 26 octobre 2024

ROUEN HUSKIES vs SAVIGNY-SUR-ORGE LIONS – PFD113 : [3-1, RAS, rencontre homologuée](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 BASEBALL

Finale – 27 octobre 2024

BEZIERS PIRATES vs VALENCIENNES VIPÈRES – PFD223 : [7-2, RAS, rencontre homologuée](#)

DIVISION 1 DE BASEBALL

La Finale de la Division 1 de Baseball 2024 a livré son verdict lors des deux week-ends des 19/20 octobre à Savigny-sur-Orge et des 26/27 octobre à Rouen.

Les Huskies de Rouen se sont imposés par 3 victoires à 0 face aux Lions de Savigny-sur-Orge et sont désignés Champions de France Division 1 2024.

Récompense individuelle :

MVP de la Finale : **SMITH Jalen** – Huskies de Rouen

Conformément à l'annexe 3 des règlements généraux, le champion de France représente la France dans les compétitions européennes de la saison suivante ouvertes aux clubs dans les conditions définies à l'Article 153 des règlements généraux.

Tous les résultats de la compétition sont à retrouver sur myWBSC.

Classement final :

1		HUSKIES	ROUEN
2		LIONS	SAVIGNY SUR ORGE
3		BARRACUDAS	MONTPELLIER
4		TIGERS	TOULOUSE
5		COMETZ	METZ
6		BOUCANIER	LA ROCHELLE
7		TEMPLIERS	SÉNART
8		COUGARS	MONTIGNY LE BRETONNEUX

DIVISION 2 DE BASEBALL

La Finale de la Division 2 de Baseball 2024 a livré son verdict lors des deux week-ends des 19/20 octobre à Valenciennes et des 26/27 octobre à Béziers.

Les Pirates de Béziers se sont imposés par 3 victoires à 0 face aux Vipères de Valenciennes et sont désignés Champions de France Division 2 2024.

Récompense individuelle :

MVP de la Finale : **GARCIA Nader** – Pirates de Béziers

Conformément à l'annexe 3 des règlements généraux, le champion de Division 2 accède au championnat Division 1 de la saison suivante, sous réserve de remplir les conditions d'engagement en Division 1.

Tous les résultats de la compétition sont à retrouver sur <http://www.stats.ffbs.fr/2024/division2/stats.php>.

1		PIRATES	BÉZIERS
2		VIPÈRES	VALENCIENNES
3		CAVIGAL	NICE
4		PANTHERS	BRÉAL SOUS MONFORT
5		PUC	PARIS
6		ARVERNES	CLERMONT-FERRAND
7		DRAGONS	RONCHIN
8		CARDS	MEYZIEU-DÉCINES
9		HUSKIES	ROUEN
10		RAIDERS	EYSINES
11		TEMPLIERS	SÉNART
12		TIGERS	THIAIS
13		HAWKS	LA GUERCHE DE BRETAGNE
14		GAMBAS	ANGLET

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025

Les pré engagements pour les championnats nationaux 2025 sont ouverts

Veuillez trouver le formulaire sur ce [lien](#).

Les différents clubs souhaitant s'engager ont jusqu'au 7 novembre pour envoyer leur formulaire d'engagement.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

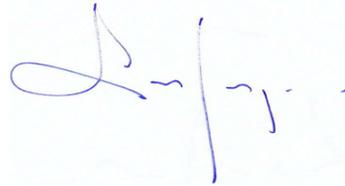
L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

*Stephen LESFARGUES
Président CFS par intérim*





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Objet : Procès-verbal N°39 du 14/11/2024

Ce PV a été réalisé en consultation écrite.

PROCHAINE SESSION DU CQP 2025

La CFS rappelle que vous pouvez encore inscrire une ou plusieurs personnes à la prochaine session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Technicien Sportif option Baseball-Softball qui aura lieu du 6 janvier 2025 au 13 juin 2025.

Cette certification peut vous éviter une amende pour non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle pour la prochaine saison 2025 (Règlements compétitions Baseball et Softball - Annexe 1)

Les places sont limitées, date limite d'inscription le 6 décembre 2024. [Lien pour l'inscription](#)
Votre inscription sera validée une fois tous les éléments attendus transmis à l'Institut National de Formation Baseball-Softball (INFBS) de la fédération.

Contact : formation@ffbs.fr ; Céline ALEXANDRE ; +33 (0)6 12 99 26 21

CLINIC CFA BASEBALL 2025

Le Clinic CFA de préparation aux compétitions nationales 2025 se tiendra du 20 au 23 février, au CREPS de Toulouse (1 avenue Marc Pélegrin, 31400 Toulouse) à partir de 18:00 le 20 février.

Ce Clinic est destiné au public titulaire des diplômes AF3B et AF2B ainsi que les stagiaires AF3B et AF2B (numéro d'agrément enregistré auprès de l'INFBS).

Informations et inscriptions sur <https://ffbs.fr/clinic-cfa-de-preparation-aux-competitions-nationales-2025/>

CFA **BASEBALL UMPIRES CLINIC**

DU 20 AU 23 FÉVRIER 2025
ACCÈS À PARTIR DE 18H

CREPS DE TOULOUSE
1 AVENUE MARC PÉLEGRIN, 31400 TOULOUSE

OUVERT AUX AF3B, AF2B & STAGIAIRES AF3B & AF2B
LIMITÉ À 50 PARTICIPANTS
INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2024

250 €
HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE
PAIEMENT SÉCURISÉ VIA HELLOASSO (SCANNER LE QR CODE)

MÉCANIQUE À 2
POSITIONS | RESPONSABILITÉS
COMMUNICATION | DÉPLACEMENTS

SÉANCES CAGE DE FRAPPE
SLIT TRACKING | TIMING | GESTUELLE

SESSIONS THÉORIQUES
APPROFONDISSEMENT RÈGLES
GESTION DE MATCH
GESTION ADMINISTRATIVE

DRESSCODE
GANT DE BASEBALL | TENUE NOIRE FFBS COMPLÈTE | BLOUSON FFBS
CASQUETTE | CHAUSSURES DE BASES | OREILLE OU MASQUE | BROUSSE
INDICATEUR | CARNET DE NOTES

CREPS OCCITANIE N° TOULOUSE | **helloasso** | **FFBS** FÉDÉRATION FRANÇAISE BASEBALL & SOFTBALL

RÈGLEMENTS PARTICULIERS CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025

Les règlements particuliers des championnats nationaux 2025 de baseball (D1, D2, D3) et de softball (D1F/M, D2F/M) sont disponibles sur le site de internet de la fédération en suivant le lien suivant : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025

La date limite de remise des pré-engagements pour les championnats nationaux 2024 était fixée au 07/11/2023. Voici la synthèse :

Division 1 Baseball

- Béziers - Pré-engagement reçu dans les délais
- La Rochelle – Pré-engagement reçu dans les délais
- Metz - Pré-engagement reçu dans les délais
- Montpellier - Pré-engagement reçu dans les délais
- Rouen - Pré-engagement reçu dans les délais
- Savigny-sur-Orge - Pré-engagement reçu dans les délais
- Sénart - Pré-engagement reçu dans les délais
- Toulouse - Pré-engagement reçu dans les délais

Division 2 Baseball

- Bréal-sous-Montfort - Pré-engagement reçu dans les délais
- Clermont-Ferrand - Pré-engagement reçu dans les délais
- Eysines - Pré-engagement reçu dans les délais
- Vallée du Gapeau - Pré-engagement reçu dans les délais
- Meyzieu-Décines - Pré-engagement reçu dans les délais
- Montigny-le-Bretonneux - Pré-engagement reçu dans les délais
- Nice - Pré-engagement reçu dans les délais
- PUC - Pré-engagement reçu dans les délais
- Ronchin - Pré-engagement reçu dans les délais
- Rouen 2 - Pré-engagement reçu dans les délais
- Sénart 2 - Pré-engagement reçu dans les délais
- Valenciennes - Pré-engagement reçu dans les délais

Division 3 Baseball

- Anglet - Pré-engagement reçu dans les délais
- Beaucaire - Pré-engagement reçu dans les délais
- Béziers 2 - Pré-engagement reçu dans les délais
- Dunkerque - Pré-engagement reçu dans les délais
- Ermont - Pré-engagement reçu dans les délais
- Fénay - Pré-engagement reçu dans les délais
- La Guerche de Bretagne - Pré-engagement reçu dans les délais
- La Rochelle 2 - Pré-engagement reçu dans les délais
- Metz 2 - Pré-engagement reçu dans les délais
- Montpellier 2 - Pré-engagement reçu dans les délais
- Perpignan - Pré-engagement reçu dans les délais
- PUC 2 - Pré-engagement reçu dans les délais
- Rennes - Pré-engagement reçu dans les délais
- Saint-Aubin de Médoc - Pré-engagement reçu dans les délais
- Saint-Romain-de-Jalionas - Pré-engagement reçu dans les délais
- Toulouse 2 - Pré-engagement reçu dans les délais

Division 1 Féminine Softball

- Clapiers-Jacou - Pré-engagement reçu dans les délais
- Colombes - Pré-engagement reçu dans les délais
- Evry-Courcouronnes - Pré-engagement reçu dans les délais
- Grenoble - Pré-engagement reçu dans les délais
- Saint-Raphaël - Pré-engagement reçu dans les délais
- Pessac - Pré-engagement reçu dans les délais

Division 1 Masculine Softball

- Contes - Pré-engagement reçu pour la Division 2 mais récupère les droits sportifs en Division 1 en tant que finaliste 2024
- Evry-Courcouronnes- Pré-engagement reçu dans les délais
- Montpellier - Pré-engagement reçu dans les délais
- Nice - Pré-engagement reçu dans les délais
- Pessac - Pré-engagement reçu dans les délais
- Toulouse - Pré-engagement reçu dans les délais

Division 2 Féminine Softball

- BCF Paris - Pré-engagement reçu dans les délais
- Béziers - Pré-engagement reçu dans les délais
- Nice - Pré-engagement reçu dans les délais
- Nord-Isère - Pré-engagement reçu dans les délais
- Ronchin - Pré-engagement reçu dans les délais
- Toulouse - Pré-engagement reçu dans les délais

Division 2 Masculine Softball

- Grenoble - Pré-engagement reçu dans les délais
- Limeil-Brévannes - Pré-engagement reçu dans les délais
- Nogent - Pré-engagement reçu dans les délais
- PUC - Pré-engagement reçu dans les délais
- Rouen - Pré-engagement reçu dans les délais

Les fiches d'engagement définitif dans les compétitions seront transmises aux clubs prochainement après envoi des calendriers provisoires de chaque championnat.

Concernant la Division 3 Baseball, il reste à pourvoir 1 place dans le secteur Nord-Est, 2 places dans le secteur Nord-Ouest et 1 place dans le secteur Sud-Ouest.

CALENDRIER 2025

Les calendriers provisoires seront transmis aux équipes pré-engagées au plus tard le 15 novembre 2024.

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Sylvain PONGE

Objet : Procès-verbal N°40 du 23/12/2024

Membres ayant participé à la visioconférence du 23 décembre 2024 de 12h30 à 14h00: Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, Frédéric GUERN, François-Xavier CHAFFOIS, Ludovic MEILLIER (Président CFA), Vincent CASSIER (réfèrent siège fédéral).

Membres excusés : Agnès MASSON-SIBUT, Hervé LAPEYRE, Stephen LESFARGUES (DTN), Boris ROTHERMUNDT (DTN Adjoint), Soazik KLEIN (Présidente CFSS).

RÈGLEMENTS PARTICULIERS CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025

Les règlements particuliers des championnats nationaux 2025 de baseball (D1, D2, D3) et de softball (D1F/M, D2F/M) sont disponibles sur le site de internet de la fédération en suivant le lien suivant : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025

La CFS prend acte du retrait des équipes suivantes de la Division 2 Baseball : Eysines, Ronchin et Sénart 2. En conséquence, ces équipes perdent leurs droits sportifs pour participer à cette compétition. Les trois clubs ont fait une demande à la CFS pour pouvoir participer à la Division 3 Baseball 2025.

Accord CFS

La CFS prend acte du retrait des équipes suivantes de la Division 2 Féminine Softball : BCF et Ronchin.

Le club de Nogent a fait une demande de dérogation à la CFS pour son inscription en championnat de Division 2 Masculine Softball.

Refus CFS

La commission est en train d'élaborer une nouvelle formule pour ces championnats.

Poules :

- D2 Baseball :
 - Poule A : 10 journées (16 rencontres) - Bréal, Montigny, PUC, Rouen 2, Valenciennes
 - Poule B : 9 journées (18 rencontres) - Clermont, Meyzieu, Nice, Vallée du Gapeau
- D3 Baseball :
 - Poule A : Dunkerque, Ermont, Tourcoing, Ronchin, Metz 2
 - Poule B : Sénart 2, La Guerche, Saint-Lô, Rennes, Chartres
 - Poule C : Beaucaire, BATS, Fénay, Montpellier 2
 - Poule D : Anglet, Eysines, Saint-Aubin, Perpignan, La Rochelle 2

Rappel : La date limite de remise des engagements pour les championnats nationaux 2024 est fixée au 07/01/2025.

En cas de non-respect de la date limite de retour des **dossiers définitifs d'engagements complets** aux championnats nationaux, les clubs se verront pénalisés à hauteur de 50 € par jour après la date butoir, comme défini dans le guide financier fédéral. Au delà de 5 jours de retard (12/01/2025), plus aucun dossier ne sera accepté.

OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5 2025

Les inscriptions pour l'Open de France de Baseball5 2025, qui aura lieu à Nîmes les 1 et 2 février, sont ouvertes et vous pouvez vous inscrire via le formulaire suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeIQ32AmUT1LA1-2Koa42uHCx4G6W9uuHIVYh5RXpz524WdFA/viewform?usp=sf_link

ECHÉANCIER FINANCIER 2025

Un tableau récapitulatif de l'échéancier financier de chaque compétition sera partagé avec le PV.

CLINICS CFA BASEBALL ET SOFTBALL 2025

Le Clinic CFA de préparation aux compétitions nationales baseball 2025 se tiendra du 20 au 23 février, au CREPS de Toulouse (1 avenue Marc Pégérin, 31400 Toulouse) à partir de 18:00 le 20 février.

Ce Clinic est destiné au public titulaire des diplômes AF3B et AF2B ainsi que les stagiaires AF3B et AF2B (numéro d'agrément enregistré auprès de l'INFBS).

Informations et inscriptions sur <https://ffbs.fr/clinic-cfa-de-preparation-aux-competitions-nationales-2025/>

CFA **BASEBALL UMPIRES CLINIC**

- DU 20 AU 23 FÉVRIER 2025**
ACCUEIL À PARTIR DE 18H
- CREPS DE TOULOUSE**
1 AVENUE MARC PÉGÉRIN, 31400 TOULOUSE
- MÉCANIQUE À 2**
POSITIONS RESPONSABILITÉS
COMMUNICATION DÉPLACEMENTS
- SÉANCES CAGE DE FRAPPE**
SLIT TRACKING TIMING GESTUELLE
- OUVERT AUX AF3B, AF2B & STAGIAIRES AF3B & AF2B**
LIMITÉ À 36 PARTICIPANTS
INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2024
- SESSIONS THÉORIQUES**
APPROFONDISSEMENT RÈGLES
GESTION DE MATCH
GESTION ADMINISTRATIVE
- 250 €**
HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE
PAIEMENT SÉCURISÉ VIA HELLOASSO (SCANNER LE QR CODE)
- DRESSCODE**
GANT DE BASEBALL TENUE NOIRE FFBS COMPLÈTE BLOUSON FFBS
CASQUETTE CHAUSSURES DE BASES GRILLE OU MASQUE BROSSÉ
INDICATEUR CARNET DE NOTES

CREPS OCCITANIE MI TOULOUSE **helloasso** **FFBS**
FÉDÉRATION FRANÇAISE
BASEBALL & SOFTBALL

Le Clinic CFA de préparation aux compétitions nationales softball 2025 se tiendra les 15 et 16 mars 2025, à Grenoble.

Début du séminaire : samedi 15 mars à 10h / Fin du séminaire : dimanche 16 mars à 16h

Ce Clinic est destiné au public titulaire des diplômes AF3S et AF2S ainsi que les stagiaires AF3S et AF2S (numéro d'agrément enregistré auprès de l'INFBS).

Informations et inscriptions sur :

<https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-baseball-et-softball/evenements/clinic-softball-2025-d1-d2-stagiaires-af2s-af3s>

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

*Sylvain Ponge
Président C.F.S*